

Étude comparative des facteurs influençant les élèves du
secondaire privé à choisir un collège privé ou public pour la suite
de leurs études.

Rapport final d'un projet de recherche financé par l'Association
des collèges privés du Québec (AC PQ) et appuyé par la Fédération
des établissements d'enseignement privé (FEEP)

Pierre-Luc Gilbert Tremblay
Sophie Poirier
Collège Jean-de-Brébeuf

Alain Léger
Collège Marianopolis

Février 2015

Tables des matières

TABLES DES MATIÈRES	I
REMERCIEMENTS	3
RÉSUMÉ	4
ABSTRACT	7
INTRODUCTION.....	9
FACTEURS MOTIVANT LE CHOIX D'UN RÉSEAU COLLÉGIAL.....	11
OBJECTIFS DU PROJET	14
DÉROULEMENT DE LA RECHERCHE.....	15
PREMIÈRE PARTIE : SUIVI DE LA RÉUSSITE DES ÉLÈVES INSCRITS AU COLLÉGIAL PRIVÉ	15
SECONDE PARTIE : FACTEURS INFLUENÇANT LE CHOIX D'UN COLLÈGE	15
ANALYSE DES DONNÉES SECTION 1.....	17
DISTRIBUTION DES ÉTUDIANTS DE L'ÉCHANTILLON.....	17
<i>Distribution de l'échantillon selon le collège fréquenté</i>	<i>17</i>
<i>Distribution selon le sexe et le collège fréquenté.....</i>	<i>19</i>
<i>Distribution selon le réseau de l'école secondaire de provenance et le collège fréquenté</i>	<i>23</i>
<i>Distribution selon le programme d'étude et le réseau de l'école secondaire de provenance</i>	<i>28</i>
<i>Résumé</i>	<i>29</i>
MESURES DE RÉUSSITE	30
<i>Comparaison entre les deux cohortes.....</i>	<i>31</i>
<i>En fonction du programme choisi</i>	<i>33</i>
<i>Pour les programmes préuniversitaires</i>	<i>35</i>
En fonction du sexe	35
En fonction de la langue maternelle.....	37
<i>Pour les programmes techniques.....</i>	<i>39</i>
En fonction du sexe	39
En fonction de la langue maternelle.....	41
ANALYSE DES DONNÉES SECTION 2.....	43
DONNÉES SOCIODÉMOGRAPHIQUES	43
<i>Répartition de l'échantillon selon la région de l'école secondaire et le sexe</i>	<i>46</i>
<i>Répartition de l'échantillon selon le programme collégial choisi en fonction du choix du réseau collégial.....</i>	<i>47</i>
<i>Répartition de l'échantillon selon le choix du réseau collégial et la langue maternelle</i>	<i>48</i>
<i>Répartition de l'échantillon selon le choix du réseau collégial et le revenu familial estimé</i>	<i>49</i>
LES FACTEURS MOTIVANT LE CHOIX D'UN COLLÈGE	50
<i>Élèves se dirigeant vers un collège privé.....</i>	<i>50</i>
Raisons et motivations	50
Facteurs décisifs	54
Interprétation	58

<i>Élèves se dirigeant vers un collège public</i>	60
Raisons et motivations	60
Facteurs décisifs	64
Interprétation	68
LES AVANTAGES DU PRIVÉ, COMME PERÇUS PAR LES ÉTUDIANTS	70
<i>Résultats</i>	70
<i>Interprétation</i>	72
LES CROYANCES ET PRÉJUGÉS CONCERNANT LE COLLÉGIAL.....	75
<i>Résultats</i>	75
<i>Interprétation</i>	81
CONCLUSION	86
PREMIÈRE SECTION DE L'ÉTUDE	86
DEUXIÈME SECTION DE L'ÉTUDE	87
<i>Portrait des élèves choisissant un collège privé</i>	88
<i>Portrait des élèves choisissant un collège public</i>	89
RÉFÉRENCES	92
ANNEXE I : TABLEAU RÉSUMÉ DES FACTEURS IMPORTANTS ET DÉCISIFS	93
ANNEXE II DEGRÉ D'ACCORD AVEC CERTAINS PRÉJUGÉS/CROYANCES	95
ANNEXE III GRAPHIQUE DES TAUX DE RÉUSSITE, COHORTES 1 ET 2	96

Remerciements

Nous tenons d'abord à remercier l'Association des collèges privés du Québec (ACPQ) des subventions accordées pour ce projet. Ces subventions, obtenues dans le cadre du programme de recherche et d'expérimentation pédagogique (PREP), ont permis de questionner plus de 5000 élèves du secondaire sur deux années consécutives. Ce projet est réalisé par une équipe de recherche impliquant un enseignant du collège Jean-de-Brébeuf (Pierre-Luc Gilbert Tremblay), un autre du collège Marianopolis (Alain Léger) et une professionnelle du collège Jean-de-Brébeuf (Sophie Poirier). Nous tenons à remercier la direction de ces collèges de nous avoir confié le mandat de mettre sur pied ce projet. Un merci particulier à M. Richard Guay et à M. Guy Forgues pour leur étroite collaboration à la première partie du projet.

Nous tenons aussi à remercier la Fédération de l'enseignement des écoles privées (FEEP) de leur collaboration et plus spécialement Mme Nancy Brousseau pour avoir facilité les contacts avec chacune des écoles secondaires de la FEEP. Merci également à tous les directeurs de collèges privés qui ont accepté de partager leurs données sur la réussite ainsi qu'à tous les directeurs d'écoles secondaires qui ont accepté de participer à la collecte de données. Un merci spécial est destiné aux élèves qui ont accepté de participer à cette recherche. Nous espérons que le temps investi vous a été profitable, tant au plan personnel qu'au plan scolaire.

Résumé

Peu d'études se sont intéressées aux facteurs qui influencent les élèves terminant leurs études secondaires dans un établissement du réseau privé à choisir leur institution collégiale pour la suite de leurs études. Peu d'informations sont aussi disponibles sur la qualité de la préparation de ces élèves pour leurs études collégiales à venir. La première étude de notre groupe de recherche s'est donc intéressée à ces questions en interrogeant, d'une part, 2 560 élèves d'écoles secondaires privées du Québec pour connaître les facteurs et motivations guidant leur choix de collège. D'autre part, des données en provenance de 10 collèges privés ont aussi été analysées pour connaître les degrés de réussite des étudiants selon leur provenance institutionnelle. Les résultats de cette première étude ont été publiés en mai 2013.

L'objectif de cette seconde étude était de valider les résultats obtenus lors de notre première étude (Gilbert-Tremblay et coll. et coll., 2013). Pour ce faire, des données recueillies dans 9 collèges privés, concernant la réussite des élèves après une session, ont été analysées selon leur école secondaire de provenance. Ces données, comparées aux données obtenues lors de la première étude, montrent que les deux cohortes étudiées sont globalement très semblables. La seule différence notoire entre les deux cohortes **d'étudiants préuniversitaires** est que les anglophones en provenance du secondaire privé de la 2^e cohorte performant significativement mieux que ceux en provenance du secondaire public alors que l'inverse était observé pour la première cohorte. Pour les étudiants inscrits dans un **programme technique**, les deux cohortes diffèrent davantage. Dans la seconde cohorte, les étudiants provenant du secondaire privé performant légèrement mieux que ceux provenant du secondaire public. Cet écart de performance est plus présent chez les filles. Dans la première cohorte, c'était plutôt une différence en faveur des garçons en provenance du secondaire public que nous avons décelée. En regard de la langue, seuls les étudiants francophones provenant du secondaire privé performant significativement mieux que ceux provenant du secondaire public.

La seconde portion de la présente étude comprend les résultats d'un questionnaire administré auprès de 2 540 élèves en provenant de 17 écoles secondaires privées du Québec.

Concernant les élèves qui choisissent le collégial privé, les données des deux cohortes sont très semblables. Les six **raisons importantes** sont les mêmes (la qualité de la formation offerte, la renommée du collège, le choix du programme d'études, la langue d'enseignement du collège, l'accessibilité par transport en commun ainsi que la qualité et la variété des activités parascolaires et sportives sont au cœur de la décision prise par ces élèves) et sont identifiées par les deux cohortes. Pour les **facteurs décisifs**, la qualité de la formation offerte, le choix du programme d'études, la renommée du collège, la langue d'enseignement et la proximité du collège avec la résidence familiale se retrouvent aussi dans le même ordre. Ces élèves perçoivent aussi les **mêmes avantages au collégial privé** (meilleur encadrement, professeurs plus disponibles, meilleur enseignement, ambiance plus propice à l'étude et meilleure préparation universitaire). De plus, les principaux **préjugés ou croyances** identifiés par ces élèves sont très semblables d'une cohorte à l'autre. Selon eux, ils recevront un enseignement supérieur, seront plus encadrés, auront des professeurs plus disponibles et vivront dans une ambiance générale plus agréable qu'au collégial public. Ils croient aussi qu'ils travailleront davantage, que les cours seront plus exigeants, que la compétition sera grande et que l'ambition et la réussite personnelle motiveront beaucoup leurs compagnons de classe. Dans l'ensemble, ces résultats pointent vers une grande similarité entre les deux cohortes et renforcent les conclusions et interprétations tirées de la première étude.

Concernant les élèves choisissant un collège public, quelques différences sont toutefois présentes entre les deux cohortes, principalement en ce qui concerne les facteurs décisifs. D'abord, les cinq mêmes **raisons sont considérées comme importantes** dans les deux cohortes : la langue d'enseignement du collège, la qualité de la formation offerte, le programme d'études, la proximité de la résidence avec le collège, l'accessibilité de l'institution par le transport en commun. Sur le plan des **facteurs décisifs**, le classement de la deuxième cohorte inclut la qualité de la formation offerte, la langue d'enseignement du collège et l'accessibilité par transport en commun. Ces facteurs décisifs complètent la liste dominée par le choix de programme d'études et la

proximité de ma résidence avec le collège. Pour les **avantages perçus** ainsi que les croyances et préjugés, les résultats des deux cohortes se ressemblent énormément. Un seul avantage est perçu par la majorité, soit que l'encadrement est meilleur (61 %). Pour les **croyances/préjugés**, les élèves se dirigeant vers le public croient que les collèges privés offrent un meilleur encadrement, que les élèves du collégial privé sont motivés par l'ambition, que les cours sont plus exigeants, que la compétition entre les élèves est plus grande et que la charge de travail est plus grande.

Ces résultats mettent en lumière une étonnante homogénéité des résultats entre les deux cohortes étudiées, et ce, tant sur le plan de la réussite dans les collèges privés que sur celui des motivations guidant le choix des élèves pour leurs études postsecondaires.

Abstract

This research follows up on a previous study where 2 560 students graduating from Quebec private high schools were asked which factors influenced the most their choice of a cegep. The study also looked at the success rates of first year private college students according to the high school they attended. The results were published recently (Gilbert-Tremblay et coll., 2013).

The objective of this study was to validate the information gathered in the 2013 report. To achieve this objective, a new cohort extracted from nine private colleges was probed. All in all the two cohorts were fairly similar, with some punctual differences. When comparing success rates of pre-university students attending private cegeps, we found that Anglophone students from the new cohort who graduated from a private high school performed better than their peers who earned their high school degree from the public sector. For students registered in a technical program, we noticed that students coming from the private sector performed better than those from public high school. In particular, girls had better grades than boys, while in the original cohort it was the boys coming from public high schools who slightly out-performed the girls.

In the second part of this report, we present the results of a survey of 2 540 students who were about to graduate from one of the 17 private high schools who took part in this study. The responses of students who elected to go to a private cegep were similar between the old and the new cohorts. The same important factors (quality of education, reputation of the college, choice of programs, language used, public transport accessibility, extra-curricular activities) and decisive reasons (quality of education, choice of programs, reputation of the college, teaching language, proximity from school) were listed by both groups. Students share the same perceptions concerning the potential

advantages of private cegeps: better instructor's availability, superior teaching in general, atmosphere more conducive to learning, enhanced university preparation, all were brought forward by both cohorts. As far as beliefs and preconceptions are concerned, little or no difference have emerged when comparing both samples. Students believe that they will be recipients of a better quality of education, will benefit from a more supportive environment and will profit from a more positive learning atmosphere than if they had attended a public cegep. They also believe that they will work harder, that their classes will be more demanding, that the school environment will be more competitive and that their peers will be more likely to be motivated by personal ambition. Those results are in fact very similar to those described in the 2013 study, hence strengthening the conclusions and interpretations presented in that report.

Concerning the students attending a public college, the important factors remained unchanged between the two cohorts (teaching language, general quality of education, program of studies, proximity of the family residence to school and public transportation accessibility). But decisive reasons differed somewhat: the new cohort included quality of education, teaching language and public transportation availability as reasons for choosing a public institution. On top of that list were the choice of program of studies and proximity to school. The perceived advantages of private colleges are quite similar from one group to the other. The only advantage identified by a majority of students (61%) was a more structured, supportive environment in private colleges. In term of beliefs/preconceptions, students choosing a public cegep hold true that private colleges offer a more supportive environment, that private college students are motivated by ambition, that classes are more demanding, that there will be greater competition among students and that the workload will be heavier.

On both counts of comparing college success rates and assessing motivations behind a choice of cegep, the results of this study point in the same direction: the two cohorts we studied present a great deal of consistency.

Introduction

Le système scolaire québécois offre plusieurs possibilités pour qui désire poursuivre des études postsecondaires. L'une de celles-ci est d'opter pour des études collégiales permettant d'obtenir une formation soit préuniversitaire, soit technique. Parmi les institutions offrant ces programmes, on retrouve 48 établissements d'enseignement publics, 25 établissements privés subventionnés et plus de 25 établissements privés non subventionnés. Cet éventail de possibilités implique que les élèves terminant leur 5^e secondaire choisissent un programme d'études et une institution en fonction de plusieurs critères. Bien que 18 % des étudiants du secondaire optent pour une école secondaire privée, seulement 7 % décident de se diriger vers un cégep privé une fois leurs études secondaires terminées (MELS, 2008). La présente étude propose d'explorer les facteurs motivant les élèves à choisir leur établissement d'enseignement collégial et, par le fait même, expliquant les raisons du transfert d'un nombre important de jeunes du secteur privé au secteur public.

Il est étonnant de constater qu'aucune étude n'explore l'impact de la fréquentation du réseau privé ou public sur le succès scolaire au niveau postsecondaire, surtout si l'on tient compte du fait que les notes du secondaire sont de forts indicateurs de succès au collégial (Ragusich et Akhras, 2000). Une meilleure connaissance de l'impact de ce facteur est importante non seulement pour le réseau secondaire privé, mais aussi pour l'ensemble de la population qui cherche à faire un choix entre le secondaire privé et public pour préparer son enfant à des études supérieures. On sait qu'une plus forte proportion des élèves du réseau secondaire privé obtient un diplôme comparativement à leurs homologues du secteur public (Vermot-Desroches, 2007). Selon des statistiques du MELS (2005), le nombre de diplômes décernés en 1999-2000 par rapport au nombre d'élèves du réseau était de 17 % pour le réseau privé et de 14,5 % pour le réseau public. Les chiffres étaient de 15 % pour le privé contre 12,3 % pour le public deux ans plus tard (Vermot-Desroches, 2007). Ces résultats montrent donc une légère supériorité du réseau secondaire privé quant à la proportion de diplômés. Il faut quand même mettre en perspective ces données puisque la clientèle des écoles secondaires privées est très différente de celle des écoles publiques. Les critères de sélection à l'entrée et les

différences socioéconomiques rendent difficiles les comparaisons entre ces deux populations (Durand, 2012). De plus, bon nombre d'écoles secondaires publiques se démarquent maintenant grâce à des projets ou programmes spéciaux (Bourdon, 2011; Durand, 2012). Malgré cela, aucune étude n'a souhaité comparer la qualité de la préparation aux études collégiales, chez des clientèles de forces égales, entre le secondaire privé et le secondaire public.

Afin d'explorer l'impact sur les résultats scolaires au collégial de la fréquentation du réseau secondaire privé ou public, la performance de 4 121 étudiants de neuf établissements d'enseignement collégial privés, membres de l'Association des collèges privés du Québec (AC PQ), a été comparée. Il s'agit de la cohorte admise au collégial en 2011. Au total, 55 % de filles et 45 % de garçons constituaient l'échantillon, et 51 % provenaient du secondaire privé alors que 49 % provenaient du secondaire public. Les comparaisons sur la performance des étudiants (comme mesurée par le taux de réussite et la cote R) montrent certaines différences intéressantes. Ainsi, globalement, les étudiants de programmes préuniversitaires provenant du réseau secondaire privé obtiennent en moyenne 1,2 point de cote R de plus que les étudiants en provenance du secondaire public (3,65 % sur le taux de réussite). Cet avantage est présent pour les filles et les garçons. Toutefois, cette meilleure performance des étudiants provenant du secondaire privé ne s'observe que pour les étudiants dont la langue maternelle est le français. Les étudiants allophones ou anglophones performant aussi bien, qu'ils proviennent du public ou du privé. Pour les étudiants inscrits dans un programme technique, il semble que ce soit le secondaire public qui avantage légèrement les garçons (sur la cote R), mais cette différence n'est pas validée par les taux de réussite. Les filles inscrites dans un programme technique et provenant du secondaire privé réussissent légèrement mieux au collégial que les filles du secondaire public. Les autres comparaisons ne montraient pas de différence significative selon la provenance des étudiants (Gilbert-Tremblay et coll., 2013). Ces résultats, bien qu'intéressants, nécessitent d'être appuyés par des analyses sur d'autres cohortes.

Facteurs motivant le choix d'un réseau collégial

Afin de mieux connaître les raisons motivant le choix d'un établissement collégial par des élèves diplômés des écoles secondaires privées, 2 560 d'entre eux ont été sondés en juin 2012. Cette étude, réalisée par des chercheurs œuvrant au sein du réseau collégial privé, a permis de mieux comprendre quels sont les facteurs clés qui permettent aux élèves de prendre leurs décisions (Gilbert-Tremblay et coll., 2013). Bien que la plupart des répondants de cette étude viennent de la région montréalaise et ses couronnes (nord et sud) et de la région de l'Estrie, cette étude contient un échantillon suffisant pour être applicable à la population générale du Québec.

L'échantillon comptait 1 458 filles (57 %) et 1 102 garçons. Un élève sur cinq se dirige vers le **collégial privé**. Les raisons jugées importantes par les élèves pour choisir un collège privé sont la qualité de la formation, la renommée du collège, le choix de programme d'études, la langue d'enseignement, l'accessibilité par transport en commun et la qualité et la variété des activités sportives et parascolaires. Ces raisons **importantes** (importance accordée à l'ensemble des facteurs motivationnels énoncés) sont pratiquement les mêmes que celles énoncées comme étant **décisives** (palmarès défini par chaque étudiant des trois facteurs ayant joué un rôle déterminant dans son choix). Seule la proximité de la résidence s'ajoute à la liste des raisons décisives en lieu et place de l'accessibilité par transport en commun.

Pour les élèves se dirigeant vers le **collégial public** (80 % de notre échantillon), les cinq facteurs les plus importants sont, dans l'ordre, la langue d'enseignement, la qualité de la formation, le choix du programme d'études, la proximité de la résidence avec le collège et l'accessibilité par transport en commun. Ces raisons diffèrent passablement des raisons jugées décisives, soit le choix du programme d'études, la proximité du collège de la résidence familiale, la plus grande liberté offerte par le collège, la qualité des activités parascolaires et la situation géographique. Donc, seuls les choix du programme d'études et de la proximité de la résidence se retrouvent dans les deux palmarès.

On peut donc remarquer que les facteurs motivationnels qui touchent la qualité de la formation, la langue d'enseignement et le choix de programme d'études sont communs

aux élèves qui choisissent le collégial privé ou public. Toutefois, la renommée du collège est centrale au choix des élèves allant vers le privé tandis que la liberté offerte par le collège ainsi que les facteurs géographiques, comme la proximité de la résidence et l'accessibilité du collège, sont cruciaux pour ceux se dirigeant vers le public. Ces profils passablement différents laissent croire que les élèves ont des perceptions différentes quant aux collèges privés selon qu'ils choisissent le collégial public ou privé.

Concernant les **avantages du collégial privé perçus** par les élèves, notons que tous les énoncés récoltent un plus fort niveau d'accord chez les élèves se dirigeant vers le privé. Selon ces derniers, les collèges privés proposent une atmosphère plus propice à l'étude, les professeurs sont plus disponibles et les élèves sont plus motivés. De plus, les élèves se dirigeant au privé perçoivent, en proportion beaucoup plus importante que les élèves se dirigeant au public, que « Les collèges privés offrent une meilleure préparation aux études universitaires » et que « Les collèges privés offrent une meilleure qualité d'enseignement ». Ces opinions sont majoritairement partagées par les élèves allant au privé (plus de 60 % d'accord) alors que ce n'est pas le cas des élèves allant au public (moins de 40 % d'accord).

Finalement, le **degré d'accord avec certains préjugés** ou certaines croyances concernant les collèges privés est significativement différent selon le choix de réseau de l'élève. Ainsi, les élèves ayant opté pour le collégial privé sont davantage en accord avec les énoncés selon lesquels les élèves allant au collégial privé sont motivés par l'ambition et la réussite personnelle, les cours sont plus exigeants et la compétition est plus grande. Bien que plusieurs puissent accoler une connotation négative à ces affirmations, il semble que plusieurs étudiants se dirigeant vers le collégial privé y voient plutôt un type d'environnement stimulant. Les collèges privés ne devraient donc pas nécessairement chercher à combattre ces assertions, mais plutôt à en faire une utilisation judicieuse.

Les autres énoncés obtenant l'accord des élèves se dirigeant vers le privé sont que « La qualité de l'enseignement y est supérieure », qu'« Il est plus facile d'entrer dans le programme que l'on veut » et que « L'ambiance générale du collège est plus agréable ». Concernant la qualité de l'enseignement, il nous semble clair qu'il s'agit ici d'une

croyance à encourager vu l'importance accordée à ce facteur dans les avantages perçus par les étudiants et les facteurs motivationnels.

Ces résultats, exposés brièvement, démontrent qu'il existe d'importantes différences entre les élèves se dirigeant vers le collégial public et privé sur le plan motivationnel et sur l'opinion qu'ils ont des collèges privés. Toutefois, les données obtenues ici se doivent d'être répliquées afin de confirmer les tendances observées lors de cette première étude. Il sera alors possible de tirer des conclusions plus claires sur les facteurs motivants le choix des élèves issues du secondaire privé.

Objectifs du projet

Le présent projet a deux parties distinctes. Dans la première portion de l'étude, une comparaison de la performance scolaire des élèves du collégial privé sera effectuée selon la provenance des étudiants (école secondaire publique ou privée). Cette comparaison permettra de constater l'impact de la fréquentation du réseau secondaire privé ou public sur la réussite au collégial privé. Les résultats de la seconde cohorte d'élèves (ceux admis en 2012) seront aussi comparés à ceux de la première cohorte (ceux admis en 2011) pour valider ou non les conclusions de la première étude.

Le second objectif concerne les facteurs motivationnels et décisifs ayant poussé les élèves du secondaire privé à choisir le réseau collégial privé ou public. Les données de l'enquête effectuée en 2013 seront donc comparées aux données récoltées en 2012 pour savoir s'il existe des différences entre nos deux cohortes de répondants sur les principales raisons motivant le choix d'un collège privé ou public. Les comparaisons seront effectuées sur les raisons identifiées comme importantes, sur celles identifiées comme décisives, sur les croyances et les perceptions des collèges privés et sur les avantages perçus par les élèves de fréquenter un collège privé.

L'objectif ultime de ce projet de recherche est donc de valider ou à tout le moins de mieux documenter des découvertes faites dans l'étude publiée en 2013.

Déroulement de la recherche

Première partie : suivi de la réussite des élèves inscrits au collégial privé

À la session d'automne 2013, les chercheurs ont sollicité la participation de tous les collèges privés du Québec. Les collèges acceptant de participer devaient nous faire parvenir deux fichiers tirés de leur système de gestion pédagogique. Un des fichiers devait contenir les informations suivantes pour chaque étudiant admis à l'automne 2012 : la date de naissance, le sexe, le programme d'études, la langue maternelle et la langue d'usage ainsi que l'école secondaire de provenance. Le second fichier contenait les données concernant la réussite scolaire de chaque élève (Cote R et pourcentage de cours réussis). Dix collèges ont répondu à la demande. À la suite de la réception de ces données, une mise en commun des différents fichiers a été effectuée, et une base de données globale a été confectionnée pour le besoin des analyses.

Les analyses statistiques utilisées pour comparer l'échantillon de la présente étude avec celui de la précédente sont des tests de différence de moyenne (test-t) pour groupes indépendants. Ces comparaisons ont été effectuées sur plusieurs variables, comme le réseau de provenance (public ou privé), le sexe et la langue maternelle.

Seconde partie : facteurs influençant le choix d'un collège

La collecte de données effectuée auprès des finissants des écoles secondaires privées du Québec s'est tenue au mois de mai 2013. Dès l'automne 2012, les chercheurs ont contacté les écoles secondaires privées par l'entremise de la Fédération des établissements d'enseignement privés (FEEP). Un courriel a été envoyé à chaque école pour réitérer la demande de l'équipe de recherche avec, comme pièce jointe, la déclaration de confidentialité des chercheurs et le formulaire de consentement destiné aux élèves. À cette occasion, les paramètres inhérents à la passation du questionnaire électronique ont été explicités. Chaque école participante devait nous faire parvenir le nom de la personne responsable de l'organisation de la passation du questionnaire. Un site Internet spécialisé dans la conception de sondage (Survey Monkey) a été mis à

contribution pour amasser les données auprès des élèves du secondaire. Nous référons le lecteur au document Gilbert-Tremblay et coll. (2011) pour connaître la procédure utilisée lors de la création du questionnaire.

Les analyses statistiques ont été effectuées grâce au logiciel SPSS. Chacune des analyses sera détaillée plus loin et une interprétation sera donnée afin de mieux comprendre le profil de réponse.

Analyse des données section 1

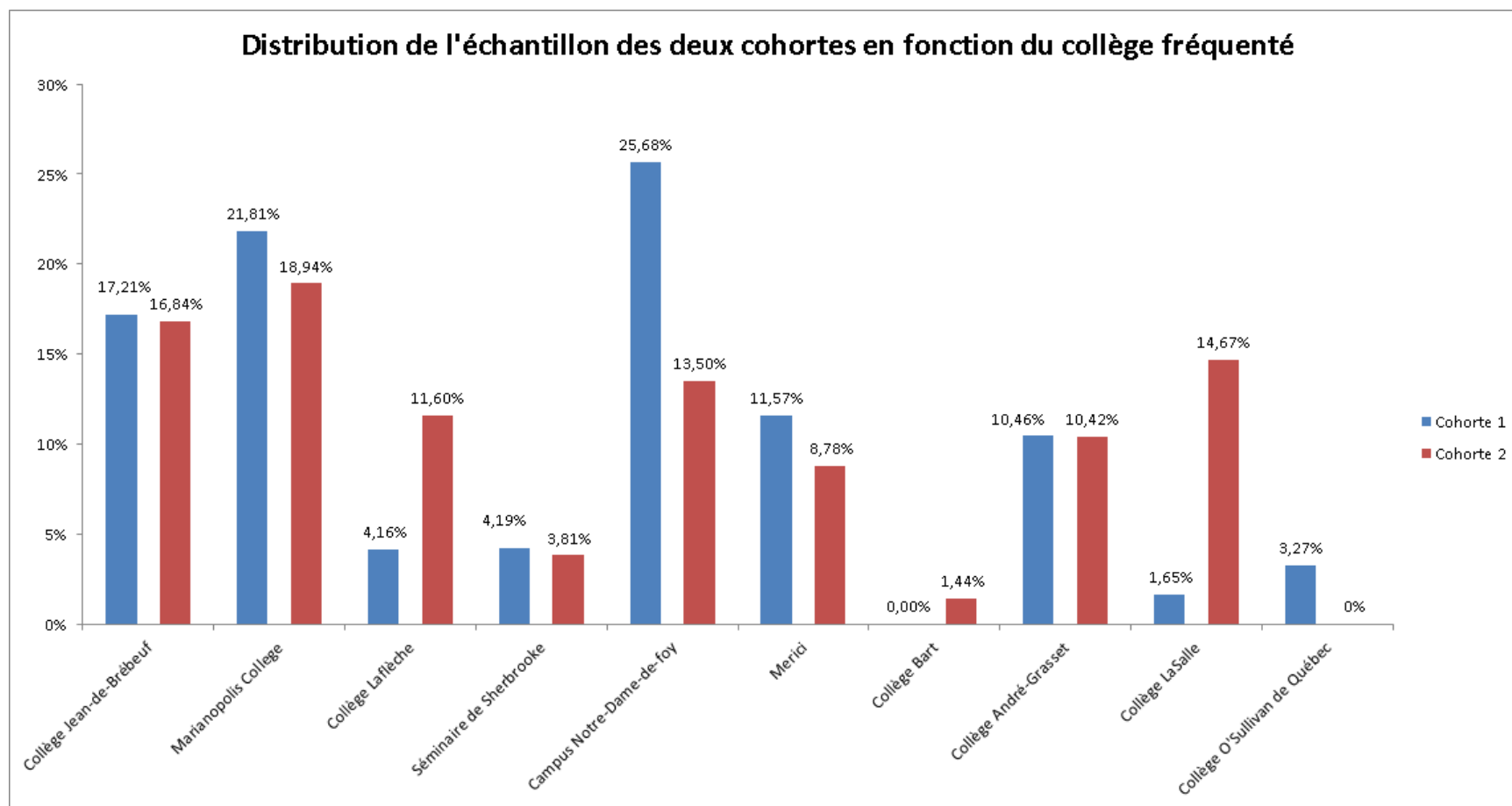
Distribution des étudiants de l'échantillon

Les données obtenues de la part des collèges privés participants à l'étude incluent les élèves nouvellement inscrits dans ces institutions à l'automne 2011. Les collèges ayant répondu favorablement à la demande de participation au projet sont les suivants : Collège Mérici, Campus Notre-Dame-de-Foy, Collège André-Grasset, Collège Jean-de-Brébeuf, Marianopolis College, Collège Bart, Collège LaSalle, Collège Laflèche et le Séminaire de Sherbrooke. Il est à noter que l'exactitude des données est tributaire des collèges qui les ont envoyées. Les données retenues ont été celles pour lesquelles nous avons une école de provenance et une mesure de réussite (Cote R ou taux de réussite).

Distribution de l'échantillon selon le collège fréquenté

Le graphique 1 montre la répartition des élèves en fonction du collège de provenance. La seconde cohorte se démarque de la première par un plus grand pourcentage d'élèves en provenance du Collège Laflèche (4 % pour la première cohorte vs 12 % pour la deuxième) et du Collège LaSalle (2 % pour la première cohorte vs 15 % pour la deuxième) et une part moins importante en provenance du Campus Notre-Dame-de-Foy (26 % pour la première cohorte vs 14 % pour la deuxième). Les autres collèges montrent une proportion d'élèves semblables entre les cohortes 1 et 2 (moins de 5 % de différence). Il est à noter que nous avons obtenu des données du collège Bart pour cette deuxième cohorte, ce que nous n'avons pas pour la première et que le collège O'Sullivan de Québec n'a pas participé à cette deuxième phase de l'étude.

Graphique 1



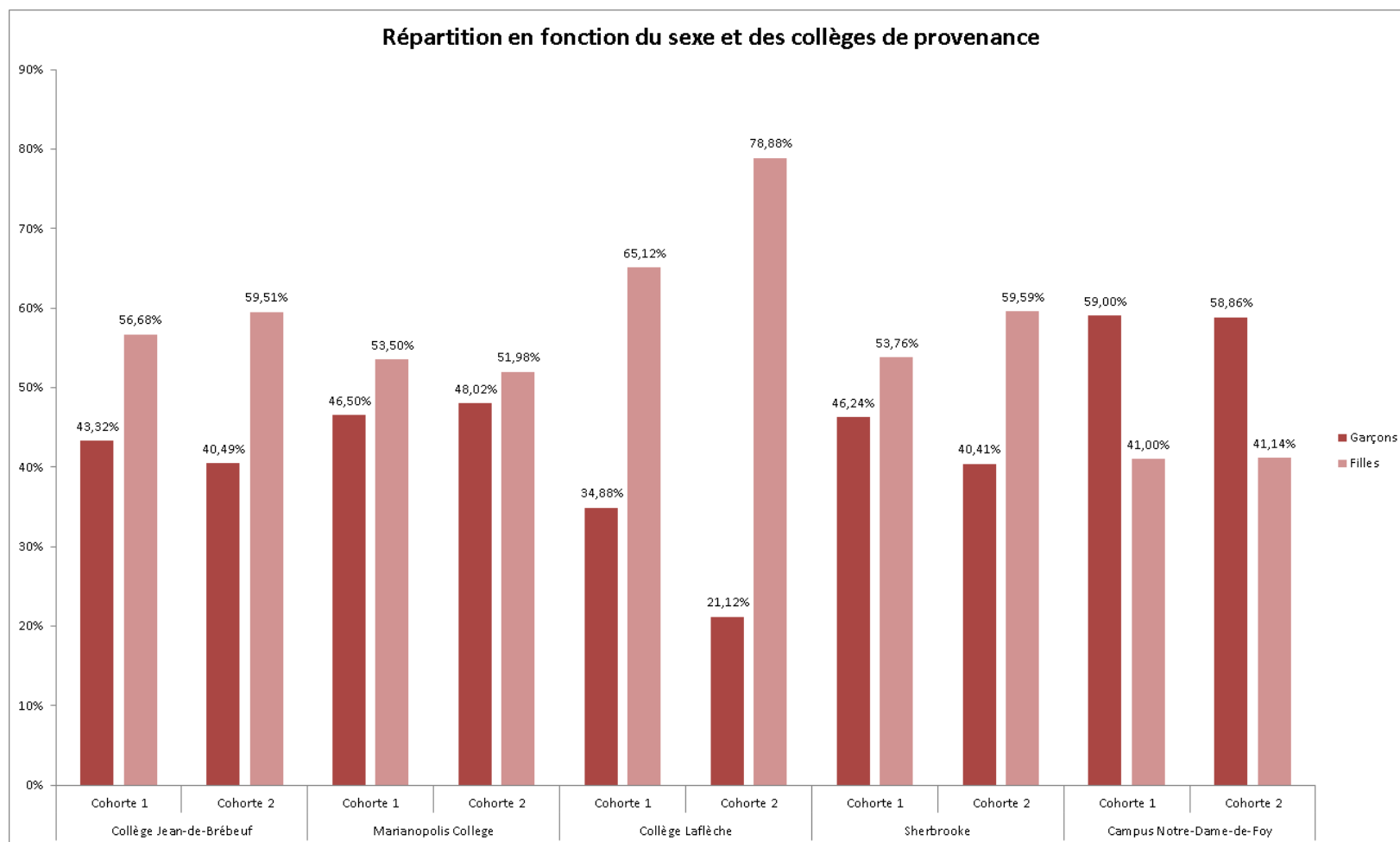
Distribution selon le sexe et le collège fréquenté

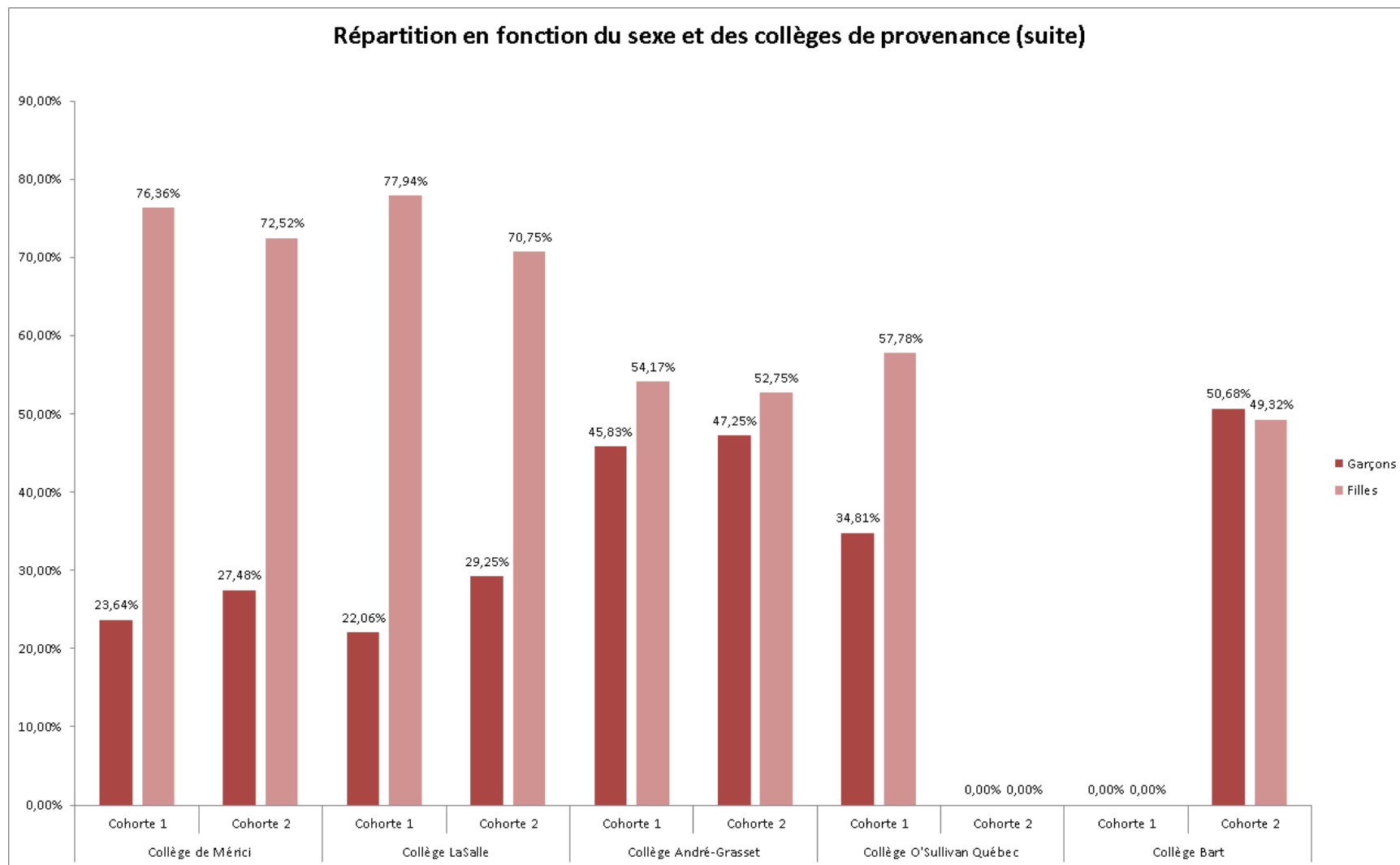
Le tableau 1 présente la répartition des élèves en fonction du collège de provenance et de leur sexe. Il est possible de remarquer que, pour les deux cohortes, il y a davantage de filles que de garçons (55 % vs 45 % pour la cohorte 1 et 60 % vs 40 % pour la deuxième cohorte). Il y a donc un écart accentué en faveur des filles dans la deuxième cohorte. Sur le plan des collèges, il est à noter que certains collèges nous ont fourni des échantillons passablement différents de ceux de la cohorte 1. Notamment, l'échantillon du collège Laflèche pour cette deuxième cohorte contient 79 % de filles alors qu'il n'en contenait que 65 % lors de la première cohorte. Le collège LaSalle a aussi fourni un échantillon légèrement différent, la seconde cohorte contenant davantage de filles que la première (22 % pour la cohorte 1 et 29 % pour la deuxième). Les autres collèges ont tous des échantillons de la cohorte 2 répartis de manière assez semblable que lors de la cohorte 1 (moins de 5 % de différences entre les deux cohortes). Le graphique 2 montre cette répartition.

Tableau 1

Répartition de l'échantillon des étudiants en fonction de leur sexe et de leur collège					
Cohorte 1 = admis à l'automne 2010 Cohorte 2 = admis à l'automne 2011					
Collèges participants		Région	Masculin	Féminin	Total
Collège Jean-de-Brébeuf	Cohorte 1	Montréal	308	403	711
	Cohorte 2	Montréal	345	507	852
Marianopolis College	Cohorte 1	Montréal	419	482	901
	Cohorte 2	Montréal	460	498	958
Collège Laflèche	Cohorte 1	Région	60	112	172
	Cohorte 2	Région	124	463	587
Sherbrooke	Cohorte 1	Région	80	93	173
	Cohorte 2	Région	78	115	193
Campus Notre-Dame-de-Foy	Cohorte 1	Québec	626	435	1061
	Cohorte 2	Québec	402	281	683
Collège de Mérici	Cohorte 1	Québec	113	365	478
	Cohorte 2	Québec	122	322	444
Collège LaSalle	Cohorte 1	Montréal	15	53	68
	Cohorte 2	Québec	217	525	742
Collège André-Grasset	Cohorte 1	Montréal	198	234	432
	Cohorte 2	Montréal	249	278	527
Collège O'Sullivan Québec	Cohorte 1	Québec	47	78	135
	Cohorte 2	Montréal	0	0	0
Collège Bart	Cohorte 1	Montréal	0	0	0
	Cohorte 2	Montréal	37	36	73
Total	Cohorte 1		1 866	2 255	4 121
	Cohorte 2		2 034	3 025	5 059

Graphique 2





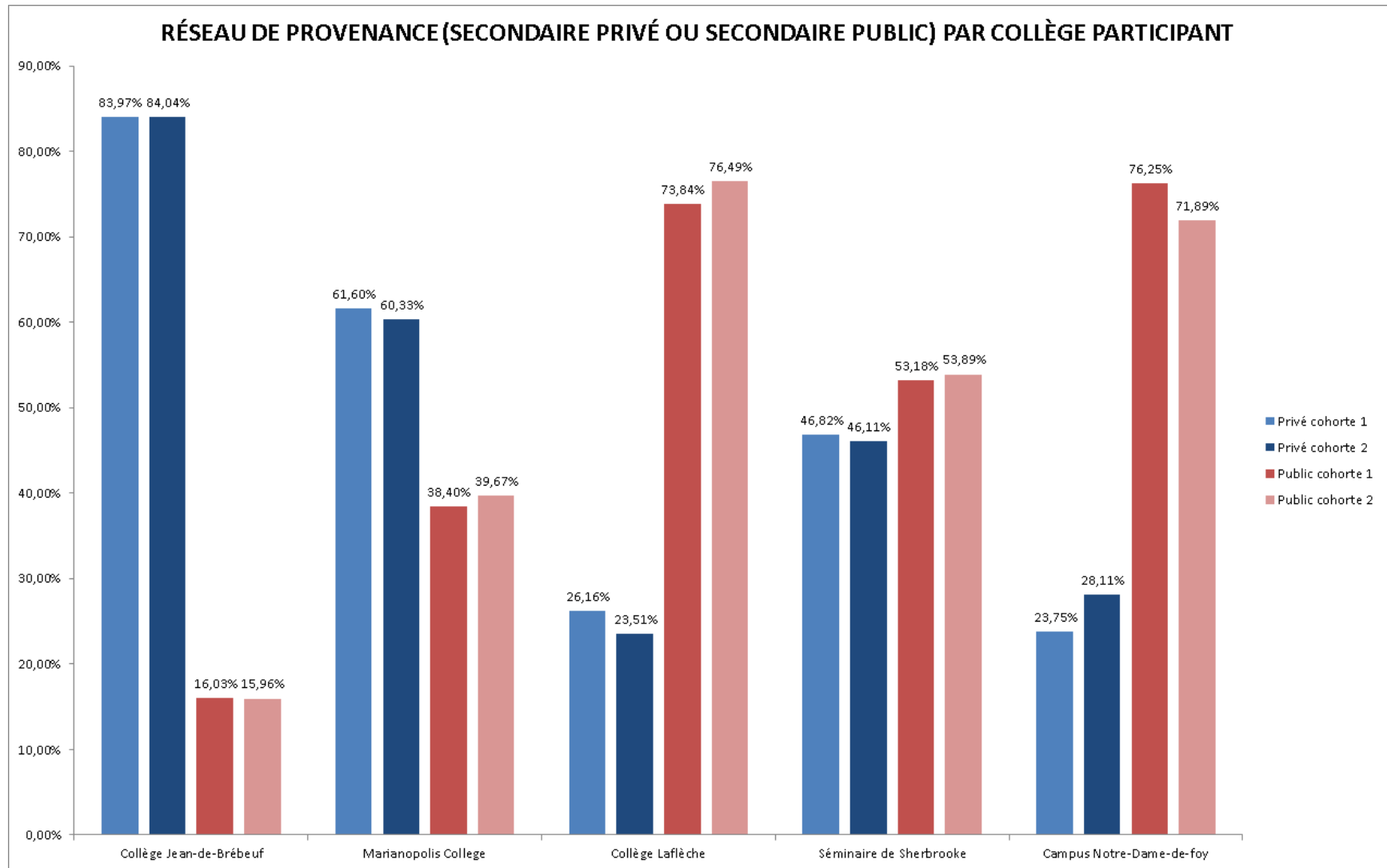
Distribution selon le réseau de l'école secondaire de provenance et le collège fréquenté

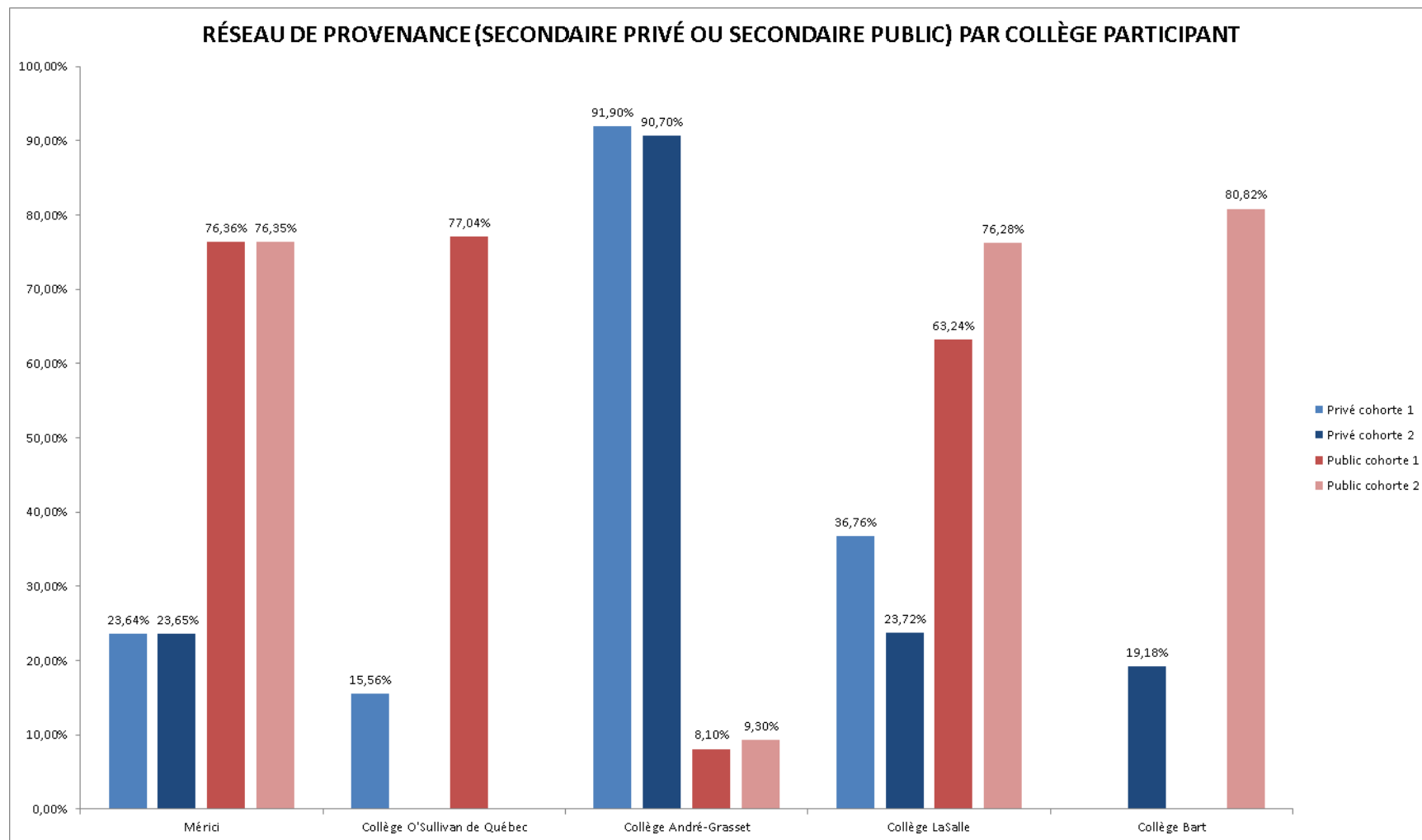
Les données présentées dans le tableau 2 montrent la répartition des étudiants selon leur collège et le réseau de leur école secondaire de provenance. Selon l'ensemble de l'échantillon de la cohorte 2, 49 % des élèves est en provenance du secondaire privé alors que 51 % provient du réseau des écoles secondaires publiques. C'était exactement l'inverse pour la première cohorte. Cette petite différence permet donc de croire que les deux échantillons sont très semblables. Il est à noter que la seule différence significative dans la répartition des élèves en fonction de leur école de provenance est issue de l'échantillon du Collège LaSalle. La seconde cohorte contient 24 % d'étudiants en provenance du privé alors que la première cohorte en contenait 37 %. Toutefois, il n'y avait que 68 élèves en provenance de ce collège dans la première cohorte alors que ce nombre est à 742 pour la deuxième cohorte. Il est donc probablement plus raisonnable de présumer qu'une proportion de 24 % d'élèves en provenance du privé est plus représentative de la population du Collège LaSalle.

Tableau 2

Distribution des étudiants en fonction de leur école secondaire de provenance							
		PRIVÉ	%	PUBLIC	%	TOTAL	Total cohorte
Collège Jean-de-Brébeuf	Cohorte 1	597	84 %	114	16 %	711	17,21 %
	Cohorte 2	716	84 %	136	16 %	852	16,84 %
Marianopolis College	Cohorte 1	555	62 %	346	38 %	901	21,81 %
	Cohorte 2	578	60 %	380	40 %	958	18,94 %
Collège Laflèche	Cohorte 1	45	26 %	127	74 %	172	4,2 %
	Cohorte 2	138	23,5 %	449	76,5 %	587	11,60 %
Séminaire de Sherbrooke	Cohorte 1	81	47 %	92	53 %	173	4,2 %
	Cohorte 2	89	46 %	104	54 %	193	3,81 %
Campus Notre-Dame -de-Foy	Cohorte 1	252	24 %	809	76 %	1061	25,70 %
	Cohorte 2	192	28 %	491	72 %	683	13,50 %
Collège Mérici	Cohorte 1	113	24 %	365	76 %	478	11,60 %
	Cohorte 2	105	24 %	339	77 %	444	8,78 %
Collège LaSalle	Cohorte 1	25	37 %	43	63 %	68	1,65 %
	Cohorte 2	176	24 %	566	76 %	742	14,67 %
Collège André-Grasset	Cohorte 1	397	92 %	35	8 %	432	10,46 %
	Cohorte 2	478	91 %	49	9 %	527	10,42 %
Collège O'Sullivan Québec	Cohorte 1	21	17 %	104	83 %	125	3,27 %
	Cohorte 2	0	0	0	0	0	0
Collège BART	Cohorte 1	0	0	0	0	0	0
	Cohorte 2	14	19 %	59	81 %	73	1,44 %
TOTAL	Cohorte 1	2 086	51 %	2 035	49 %	4 121	
	Cohorte 2	2 486	49 %	2 573	51 %		

Graphique 3

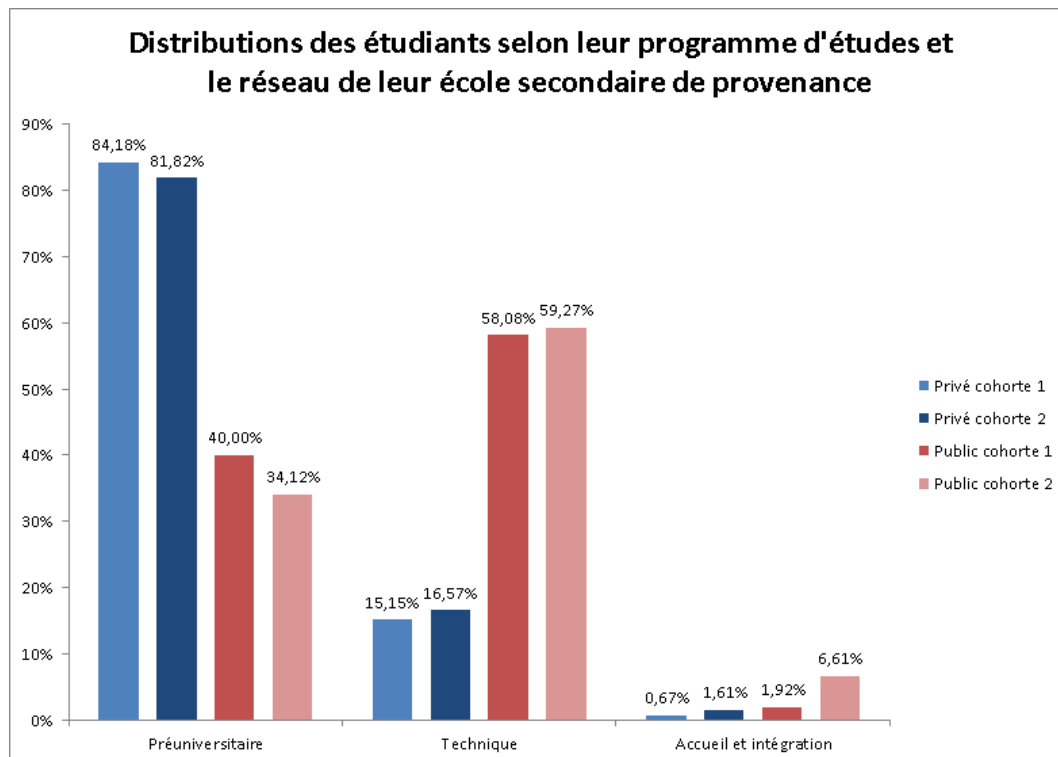




Distribution selon le programme d'étude et le réseau de l'école secondaire de provenance

Le graphique 4 montre la distribution des étudiants selon le programme d'études et le réseau de l'école secondaire de provenance. Il est possible de constater que les deux cohortes d'étudiants en provenance du secondaire privé sont très semblables. La majorité des étudiants en provenance d'une école secondaire privée ont choisi un programme préuniversitaire (84 % pour la cohorte 1 et 82 % pour la cohorte 2). Environ 15 % ont choisi un programme technique, et 1 % ont choisi un programme d'accueil et d'intégration. Toutefois, la distribution des élèves en provenance d'une école secondaire publique est légèrement différente entre les deux cohortes. Dans la première cohorte, 40 % avaient choisi un programme préuniversitaire tandis que 34 % l'ont fait pour la seconde cohorte. L'autre différence est que seul 1 % des élèves de la première cohorte avait choisi un programme d'accueil et d'intégration alors que 7 % l'ont fait pour la seconde cohorte. Pour ce qui est des élèves ayant choisi un programme technique, les deux cohortes sont très semblables (58 % cohorte 1 et 59 % cohorte 2).

Graphique 4



Résumé

Les deux cohortes sont très semblables. Les différences majeures sont les suivantes :

- 5 059 étudiants constituent la seconde cohorte alors que 4 121 constituent la première cohorte.
- Seul le Collège O'Sullivan de Québec n'a pas participé à la seconde partie de l'étude, mais le collège Bart s'est joint à la seconde cohorte.
- La seconde cohorte contient 60 % de filles alors que la première cohorte en contenait 55 %.
- Pour le Collège LaSalle, la seconde cohorte contient 24 % d'étudiants en provenance du privé alors que la première cohorte en contenait 37 %. Toutefois, ce collège nous avait fourni un premier échantillon de seulement 68 élèves alors que le second en contient 742.
- Pour les élèves en provenance du secondaire public, la première cohorte contenait 40 % ayant choisi un programme préuniversitaire tandis que 34 % l'ont fait pour la seconde cohorte.
- Toujours pour les élèves en provenance du secondaire public, seul 1 % des élèves de la première cohorte avait choisi un programme d'accueil et d'intégration alors que 7 % l'ont fait pour la seconde cohorte.

Mesures de réussite

Afin de comparer les données des deux cohortes, des tests-t seront effectués sur les données pour établir s'il existe une différence statistiquement significative entre les moyennes. Toutefois, il est fort probable que l'ensemble des tests-t nous donnera des différences significatives puisque les échantillons sont énormes (4 131 sujets pour la cohorte 1 et 5 059 sujets pour la cohorte 2). Afin de spécifier si les différences entre les moyennes sont réellement le reflet d'un effet de la cohorte, il faut regarder la **taille de l'effet**, un paramètre permettant de connaître l'importance de l'effet d'une variable indépendante, comme la cohorte de provenance, sur une variable dépendante, comme la cote R ou le taux de succès. Le **coefficient de corrélation de Pearson** sera donc utilisé pour interpréter les tailles de l'effet. Cohen (1988) a spécifié certaines balises pour différencier une grande taille de l'effet d'une petite. La taille de l'effet est grande si le coefficient de corrélation entre deux variables est au-delà de 0,5, modérée s'il se situe autour de 0,3 et faible lorsqu'il est près de 0,1. Donc, pour conclure qu'une variable comme la cohorte de provenance influence vraiment le taux de réussite ou la cote R, il faut que le test-t de différence de moyenne soit significatif, mais aussi que la taille de l'effet (le r de Pearson) soit au-delà de 0,3. Sinon, il ne sera pas possible de conclure que, bien qu'il y ait une différence statistique entre les moyennes, les cohortes sont réellement différentes.

Comparaison entre les deux cohortes

Les analyses comparatives des deux cohortes effectuées sur les cotes R et les taux de réussite en fonction de nombreux paramètres, comme le sexe, le réseau de provenance, la langue maternelle et le programme choisi, permettent de remarquer de nombreuses différences significatives. Toutefois, aucune de ces différences significatives n'est appuyée par une taille de l'effet grande ou moyenne. Un regard au tableau 3 permet de constater que les moyennes entre les deux cohortes sont toutes de moins d'un point de côte R ou de moins de 4 % pour le taux de réussite. Pour chaque différence identifiée comme statistiquement significative, le r de Pearson, représentant la taille de l'effet, est bien en deçà de la valeur identifiée comme moyenne (0,3).

Puisqu'une part importante de ce projet de recherche consiste à explorer les différences entre les élèves en provenance des secondaires public et privé, il est important de voir s'il y a une différence importante entre les cohortes 1 et 2 pour ce paramètre. La différence la plus importante est pour les élèves en provenance du secondaire public. Les élèves de la cohorte 1 sont plus forts d'un point de côte R comparativement à ceux de la cohorte 2. Sur le plan du taux de réussite, la différence est de 3,73 points en faveur des élèves de la cohorte 1. Même si la taille de l'effet s'avère petite ($r = -0,091$), il est possible de dire que la plus grosse différence entre la première et la deuxième cohorte se situe sur ce plan. Les élèves en provenance du privé sont, pour leur part, très semblables d'une cohorte à l'autre. 0,26 point de Cote R et 0,26 % de taux de réussite aux cours séparent les deux cohortes, ce qui est très peu. D'ailleurs, les tests statistiques montrent qu'il n'y a pas de différence significative.

Pour le reste des comparaisons, les deux cohortes sont donc très semblables sur le plan des performances scolaires et des taux de réussites.

Tableau 3

	Comparaisons	Cote R moyenne	Écart-type	Test- t	Sig	r	Taux de réussite moyen	Écart-type	Test-t	Sig	r
En général	Cohorte 1	25,08	5,13	5,79	0,000	-0,060	90,47 %	0,18	4,81	0,000	-0,05
	Cohorte 2	24,44	5,37				88,39 %	0,21			
Garçons	Cohorte 1	24,82	5,27	4,12	0,000	-0,066	89,92 %	0,18	3,75	0,000	-0,06
	Cohorte 2	24,12	5,39				87,44 %	0,22			
Filles	Cohorte 1	25,29	5,00	4,38	0,000	-0,060	90,92 %	0,18	3,30	0,001	-0,045
	Cohorte 2	24,65	5,35				89,04 %	0,21			
Privé	Cohorte 1	26,32	4,88	1,67	0,095		91,75 %	0,17	0,51	0,607	-0,008
	Cohorte 2	26,08	4,99				91,49 %	0,17			
Public	Cohorte 1	23,81	5,07	6,23	0,000	-0,091	89,14 %	0,20	5,49	0,000	-0,081
	Cohorte 2	22,85	5,26				85,41 %	0,24			
Préuniversitaire	Cohorte 1	26,71	4,86	2,51	0,012	-0,034	91,06 %	0,17	0,794	0,428	-0,011
	Cohorte 2	26,37	5,09				90,67 %	0,18			
Technique	Cohorte 1	22,69	3,91	3,88	0,000	-0,067	90,63 %	0,18	4,70	0,000	-0,081
	Cohorte 2	22,12	4,33				87,10 %	0,23			

Comme pour la première cohorte, la comparaison maîtresse est celle concernant le réseau de provenance au niveau secondaire. Rappelons que l'objectif est de savoir si la fréquentation d'un réseau d'écoles secondaires particulier influence les performances scolaires au collège privé. Les cotes R seront d'abord comparées pour les programmes et, ensuite, les données seront séparées en fonction des programmes préuniversitaires (sexe et langue maternelle). La raison principale est que le rapport avec la performance scolaire n'est pas la même pour les étudiants inscrits dans un programme préuniversitaire que pour les étudiants inscrits dans un programme technique. De plus, afin de simplifier la lecture de ce rapport, seules les comparaisons sur la cote R seront analysées. Nous présenterons tout de même, en annexe III, les graphiques concernant les comparaisons sur les taux de réussite.

En fonction du programme choisi

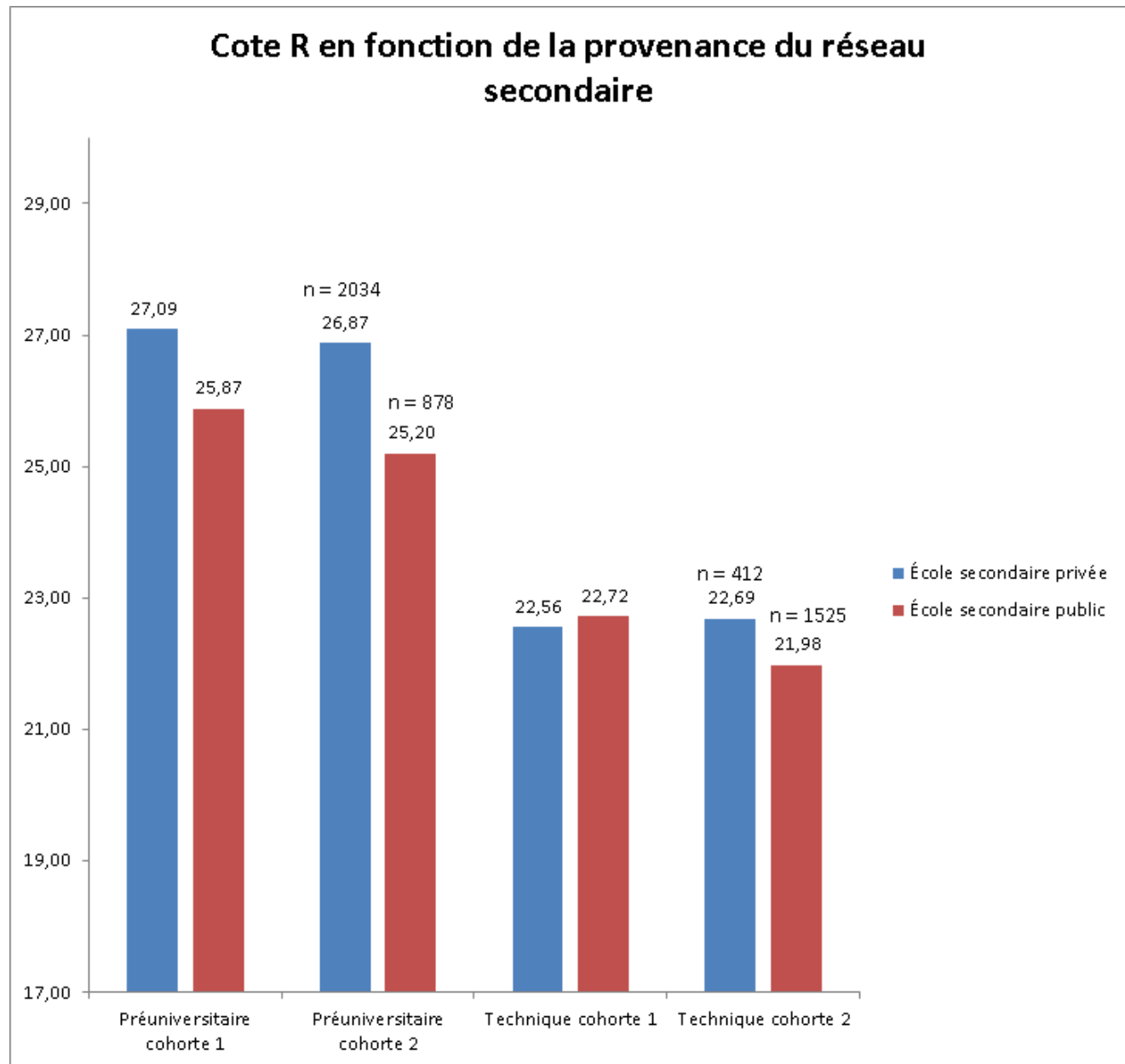
La première question est de savoir si, comme ce fut le cas lors de notre étude précédente, les étudiants des programmes préuniversitaires profitent davantage de la fréquentation d'une école secondaire privée que les étudiants inscrits dans un programme technique. Pour ce faire, les cotes R moyennes des étudiants ont été comparées. Le graphique 5 montre cette comparaison. Afin de permettre la comparaison entre les deux cohortes, les données de la première cohorte ont aussi été incluses. Pour les programmes préuniversitaires, la cote R moyenne des étudiants en provenance d'une école secondaire privée est de 26,87 alors que, pour ceux provenant d'une école secondaire publique, la cote R moyenne est de 25,20. Pour les programmes techniques, la cote R moyenne des étudiants en provenance d'une école secondaire privée est de 22,69 alors que pour ceux provenant d'une école secondaire publique, la cote R moyenne est de 21,98.

Afin de déterminer si la différence entre ces deux résultats s'avère significative, nous avons effectué une analyse de variance 2 X 2 (programme X réseau). Le résultat de l'analyse montre un effet programme ($F = 512,39$, $p < 0,001$), un effet réseau ($52,82$, $p < 0,001$) ainsi qu'un effet d'interaction programme X réseau ($F = 8,65$, $p < 0,001$). Les tests-t effectués séparément selon les programmes indiquent qu'il y a une différence significative entre les étudiants provenant du secondaire public ou privé pour ceux inscrits dans un programme préuniversitaire ($t = 8,21$, $p < 0,001$) ou technique ($t = 2,95$, $p < 0,001$).

À la lumière de ces résultats, il est possible de conclure que les étudiants ayant fréquenté une école secondaire privée performant légèrement mieux dans les deux types de programme collégiaux

offerts dans les institutions privées. La différence en faveur des étudiants en provenance du secondaire privé dans les programmes préuniversitaires est semblable à celle observée dans la première étude. Toutefois, la différence observée pour les programmes techniques n'avait pas été remarquée dans la première cohorte. Il reste donc à voir si cet avantage se maintiendra lors des années subséquentes.

Graphique 5



Pour les programmes préuniversitaires

En fonction du sexe

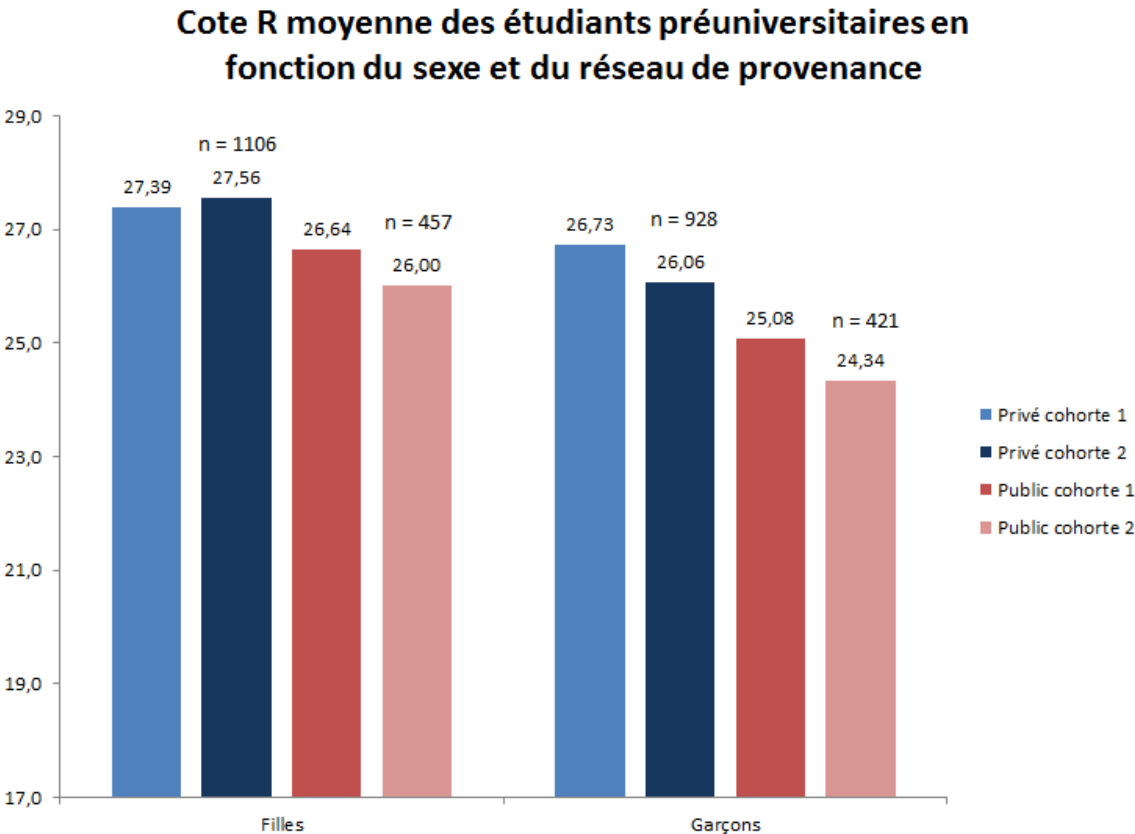
Les cotes R moyennes des étudiants inscrits dans un programme préuniversitaire sont ici comparées selon le sexe. Selon les résultats obtenus lors de notre première étude, les filles et les garçons en provenance d'une école secondaire privée réussissent mieux que ceux en provenance d'une école secondaire publique.

Les résultats obtenus en 2013 démontrent que, pour les filles, la cote R moyenne des étudiantes en provenance d'une école secondaire privée est de 27,56 alors que, pour celles provenant d'une école secondaire publique, la cote R moyenne est de 26. Pour ce qui est des garçons, la cote R moyenne des étudiants en provenance d'une école secondaire privée est de 26,06 alors que, pour ceux provenant d'une école secondaire publique, la moyenne est de 24,34.

Afin de déterminer si la différence entre ces deux résultats s'avère significative, nous avons effectué une analyse de variance 2 X 2 (sexe X réseau). Le résultat de l'analyse montre un effet sexe ($F = 61,56$, $p < 0,001$) et un effet réseau ($66,19$, $p < 0,001$), mais pas d'effet d'interaction sexe X réseau ($F = 0,17$, $p < 0,001$). Les tests-t effectués séparément selon le sexe indiquent qu'il y a une différence significative entre les étudiants provenant du secondaire public ou privé pour les filles ($t = 5,86$, $p < 0,001$) et les garçons ($t = 5,63$, $p < 0,001$).

Il est possible de conclure que les étudiants préuniversitaires ayant fréquenté une école secondaire privée performant légèrement mieux au collégial privé, et ce, pour les deux sexes. Les différences en faveur des étudiants en provenance du secondaire privé sont donc semblables à celles obtenues dans la première cohorte et touchent les deux sexes.

Graphique 6



En fonction de la langue maternelle

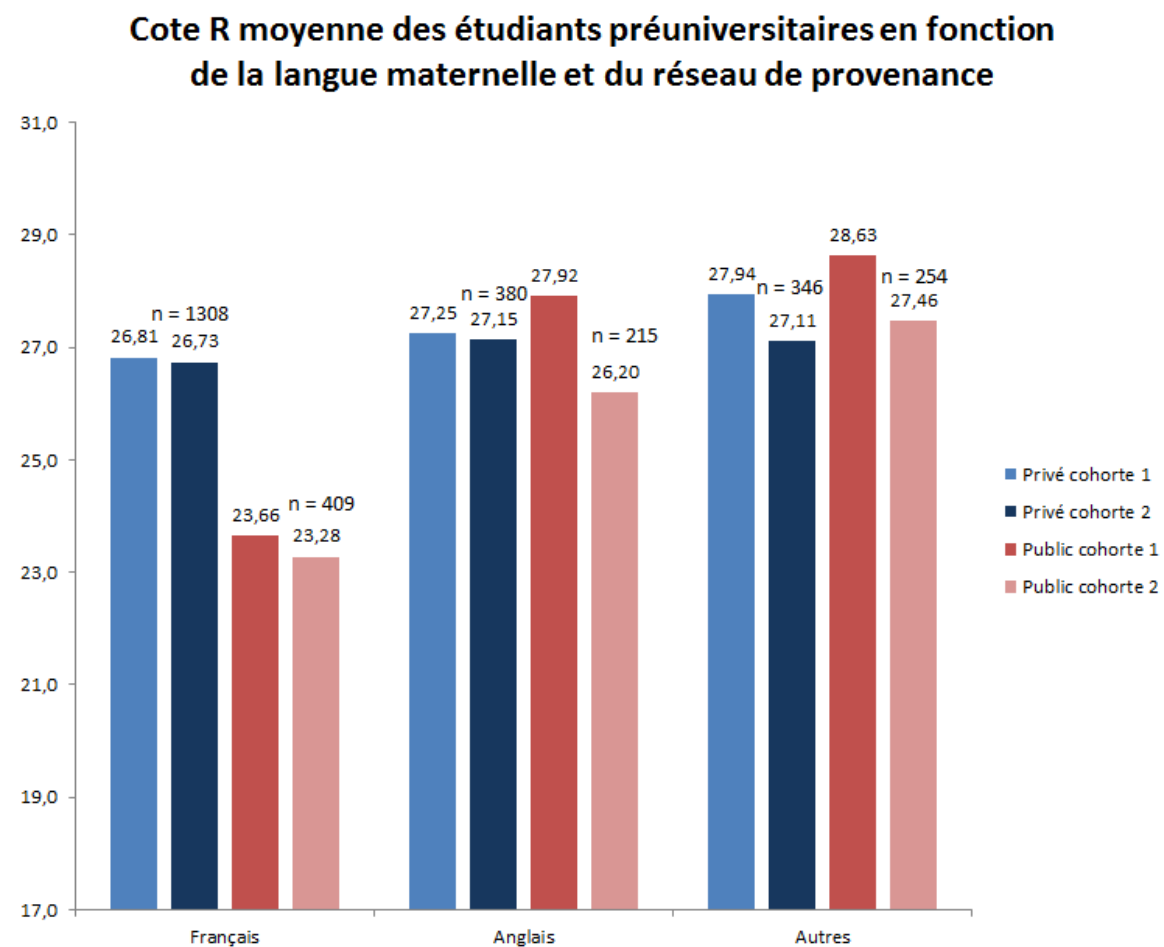
Les cotes R moyennes des étudiants inscrits dans un programme préuniversitaire sont ici comparées selon la langue maternelle. Dans la première cohorte, les étudiants francophones étaient un peu plus faibles que les étudiants allophones et anglophones. Toutefois, une assez grande différence de 3 points de cote R avait été remarquée entre les étudiants francophones en provenance du secondaire privé et ceux en provenance du secondaire public. Cette différence n'était pas présente pour les étudiants d'autres langues maternelles. Le graphique 7 montre cette comparaison; les données de la première cohorte ont aussi été incluses.

Pour les francophones, la cote R moyenne des étudiants en provenance d'une école secondaire privée est de 26,73 alors que, pour ceux provenant d'une école secondaire publique, la cote R moyenne est de 23,27. Pour les anglophones, la cote R moyenne des étudiants en provenance d'une école secondaire privée est de 27,14 alors que, pour ceux provenant d'une école secondaire publique, la cote R moyenne est de 26,20. Finalement, pour les allophones, la cote R moyenne des étudiants en provenance d'une école secondaire privée est de 27,11 alors que, pour ceux provenant d'une école secondaire publique, la cote R moyenne est de 27,46.

Afin de déterminer si la différence entre ces deux résultats s'avère significative, nous avons effectué une analyse de variance 3 X 2 (langue X réseau). Le résultat de l'analyse montre un effet langue ($F = 50,09$, $p < 0,001$), un effet réseau ($38,83$, $p < 0,001$) et un effet d'interaction langue X réseau ($F = 33,30$, $p < 0,001$). Les tests-t effectués séparément selon la langue maternelle indiquent qu'il y a une différence significative entre les étudiants provenant du secondaire public ou privé pour les francophones ($t = 12,31$, $p < 0,001$) et les anglophones ($t = 2,20$, $p < 0,05$). Toutefois, il n'y a pas de différence significative pour les allophones ($t = 0,38$, $p = 0,037$).

Tout comme pour la première cohorte, ce sont donc les étudiants francophones qui semblent bénéficier davantage du réseau des écoles secondaires privées. Cette seconde cohorte montre également une différence significative pour les anglophones selon le réseau secondaire qu'ils ont fréquenté. Cette différence n'était pas présente lors de la première cohorte. L'absence de différence entre les allophones ayant fréquenté le secondaire public ou privé est, pour sa part, semblable à ce qui avait été démontré dans la première étude. En général, les allophones performant mieux au collégial privé que les anglophones et les francophones, qui demeurent les plus faibles. Ce constat est identique à celui effectué lors de la première étude.

Graphique 7



Pour les programmes techniques

En fonction du sexe

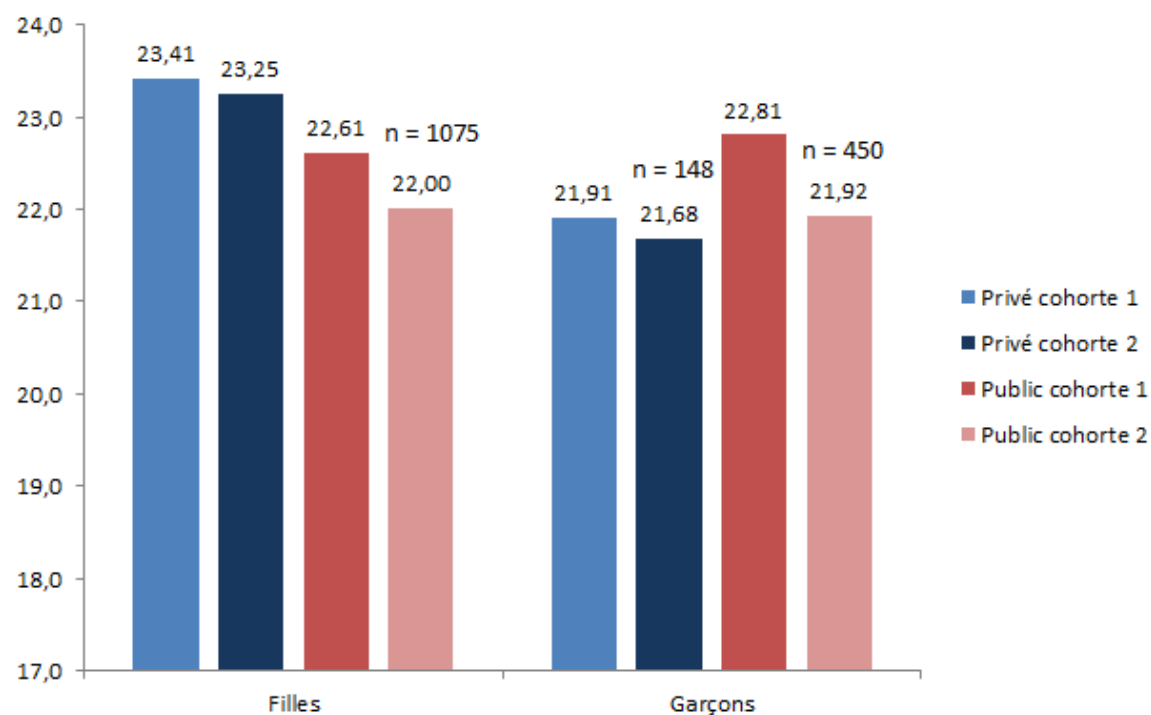
Les cotes R moyennes des étudiants inscrits dans un programme technique sont ici comparées selon le sexe. Dans la première étude, les garçons en provenance du réseau secondaire public avaient montré une supériorité par rapport à ceux provenant du réseau privé. Cette différence n'était pas présente chez les filles. Le graphique 8 montre cette comparaison, et les données de la première cohorte ont aussi été incluses. Pour les filles, la cote R moyenne des étudiantes en provenance d'une école secondaire privée est de 23,25 alors que, pour celles provenant d'une école secondaire publique, la moyenne est de 22. Pour ce qui est des garçons, la cote R moyenne des étudiants en provenance d'une école secondaire privée est de 21,68 alors que, pour ceux provenant d'une école secondaire publique, la moyenne est de 21,92.

Afin de déterminer si la différence entre ces deux résultats s'avère significative, nous avons effectué une analyse de variance 2 X 2 (sexe X réseaux). Le résultat de l'analyse montre un effet sexe ($F = 10,71$, $p < 0,05$) et un effet réseau ($3,97$, $p < 0,05$), mais pas d'effet d'interaction sexe X réseau ($F = 8,72$, $p < 0,05$). Les tests-t effectués séparément selon le sexe indiquent qu'il y a une différence significative entre les étudiants provenant du secondaire public ou privé pour les filles ($t = 4,10$, $p < 0,001$), mais pas pour les garçons ($t = -0,63$, $p = 0,527$).

Selon ces résultats, il est possible de conclure que les filles provenant du secondaire privé performant mieux dans les programmes techniques du collégial privé que les filles provenant du secondaire public. Les garçons provenant du secondaire privé ne semblent pas montrer la même performance. Les données sont donc passablement différentes entre les deux cohortes car, pour la première cohorte, nous n'avions pas de différences du côté des filles et une meilleure performance des garçons provenant du secondaire public.

Graphique 8

Cote R moyenne des étudiants inscrits aux techniques en fonction du sexe et du réseau de provenance



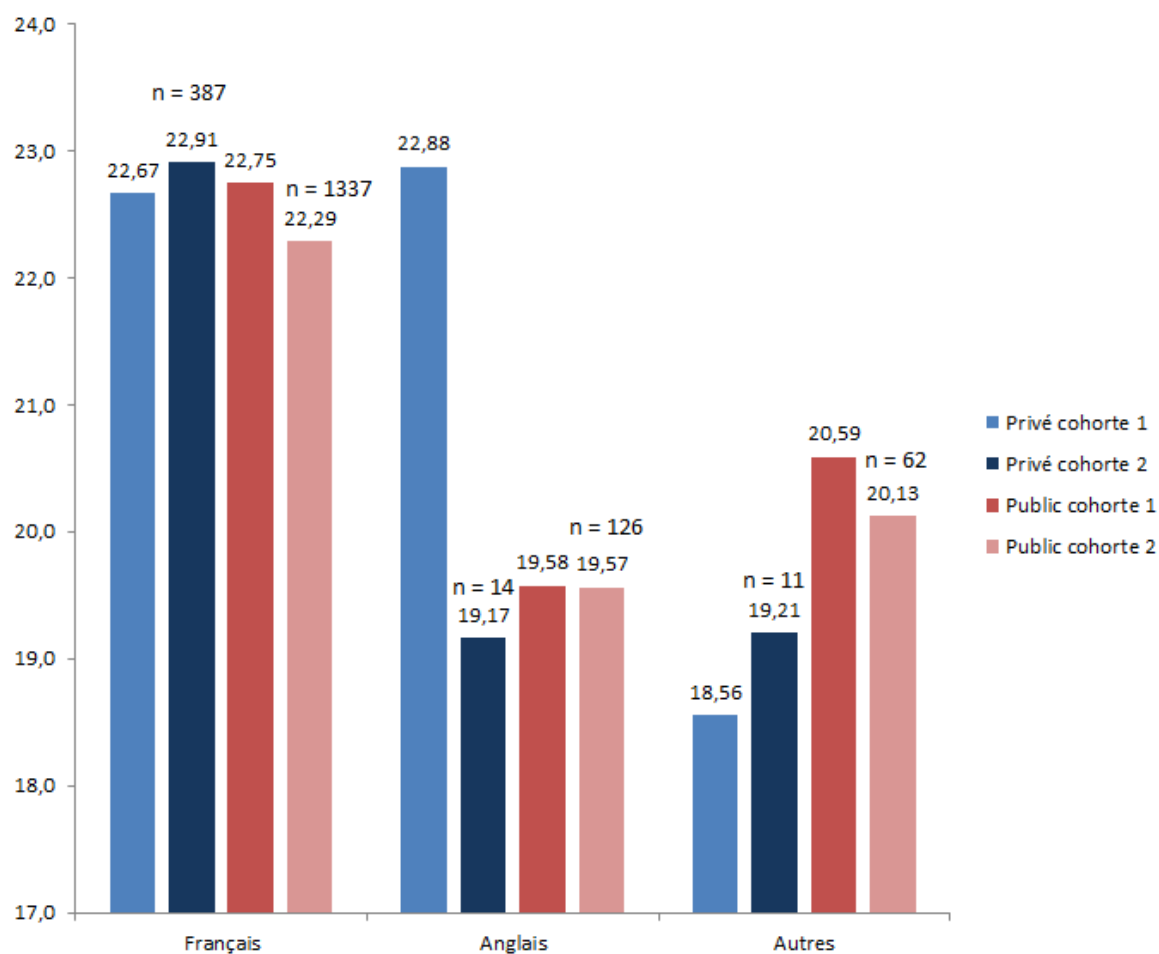
En fonction de la langue maternelle

Les cotes R moyennes des étudiants inscrits dans un programme technique sont ici comparées selon la langue maternelle. Le graphique 9 montre cette comparaison, et les données de la première cohorte ont aussi été incluses. Pour les francophones, la cote R moyenne des étudiants en provenance d'une école secondaire privée est de 22,91 alors que, pour ceux provenant d'une école secondaire publique, la cote R moyenne est de 22,29. Pour ce qui est des anglophones, la cote R moyenne des étudiants en provenance d'une école secondaire privée est de 19,17 alors que, pour ceux provenant d'une école secondaire publique, la cote R moyenne est de 19,57. Finalement, pour ce qui est des allophones, la cote R moyenne des étudiants en provenance d'une école secondaire privée est de 19,21 alors que, pour ceux provenant d'une école secondaire publique, la cote R moyenne est de 20,13.

Afin de déterminer si la différence entre ces deux résultats s'avère significative, nous avons effectué une analyse de variance 3 X 2 (langue X réseau). Le résultat de l'analyse montre un effet langue ($F = 21,94$, $p < 0,001$), mais pas d'effet réseau ($0,143$, $p = 0,706$) ni d'effet d'interaction langue X réseau ($F = 0,916$, $p = 0,400$). Les tests-t effectués séparément selon la langue maternelle indiquent qu'il y a une différence significative entre les étudiants provenant du secondaire public ou privé pour les francophones ($t = 2,57$, $p < 0,05$). Il est à noter que la différence en terme de point demeure minime (0,6 point en faveur des étudiants en provenance du secondaire privé). Il n'y a pas de différence significative pour les anglophones ($t = -0,28$, $p = 0,78$) ni pour les allophones ($t = -0,69$, $p = 0,49$).

Dans la première cohorte, les étudiants anglophones en provenance du privé avaient 3 points d'avantage sur ceux en provenance du public, mais cette différence n'est pas présente chez la seconde cohorte. Puisque le nombre d'étudiants allophones et anglophones inscrits en techniques est beaucoup plus petit que le nombre de francophones, il faut être très prudent dans l'interprétation de ces différences. Enfin, pour les étudiants francophones et allophones, les comparaisons entre les deux cohortes se ressemblent beaucoup.

Cote R moyenne des étudiants en programme technique en fonction de la langue maternelle et du réseau de provenance



Analyse des données section 2

La deuxième section de ce projet de recherche concerne l'analyse de données recueillies dans les écoles secondaires privées francophones du Québec ayant accepté de participer à ce projet de recherche. En mai 2013, 17 écoles secondaires ont accepté de faire remplir le questionnaire à leurs élèves de cinquième secondaire. La plupart des tests statistiques utilisés sont des tests-t pour groupes indépendants lorsque l'objectif est de comparer les moyennes obtenues sur certains items du questionnaire.

Données sociodémographiques

Deux échantillons sont pris en compte pour cette analyse. Le premier échantillon a été analysé en détail dans la première étude sur le sujet publié en 2013 (Gilbert Tremblay et coll., 2013). Ce premier échantillon était composé de 2 560 élèves en provenance d'une trentaine d'écoles secondaires privées ayant répondu à l'enquête lors de la session d'hiver 2012. Sur ce total, 1 458 (57 %) étaient des filles, et 1 102 étaient des garçons (43 %). Pour la seconde cohorte, 2 540 élèves en provenance de 17 écoles secondaires privées ont répondu à l'enquête à la session d'hiver 2013. En tout, 1 435 filles (57 %) ont répondu à l'enquête comparativement à 1 105 garçons (43 %). Il s'agit donc d'un ratio identique à la première cohorte de l'étude. Il est à noter que, malgré le fait que moins d'écoles secondaires ont répondu à l'enquête lors de la deuxième année, nous avons obtenu pratiquement le même nombre de participants au total (seulement 20 participants de moins lors de la deuxième année). Les données concernant la distribution des répondants selon le sexe et selon leur école secondaire sont présentées dans les tableaux 4 (pour la première cohorte) et 5 (pour la deuxième cohorte).

Tableau 4

ÉCOLES SECONDAIRES PRIVÉES PARTICIPANT AU PROJET DE RECHERCHE 2013					
(cohorte 1)					
Écoles secondaires participantes	Région	Ville	N	Filles	Garçons
École Clarétain de Victoriaville	Région	Victoriaville	95	48	47
Collège de Montréal	Montréal	Montréal	31	19	12
Sour Hagop	Montréal	Montréal	40	24	16
Collège du Mont-Sainte-Anne	Région	Sherbrooke	40	0	40
Collège Reine-Marie	Montréal	Montréal	97	97	0
Pensionnat du Saint-Nom-de-Marie	Montréal	Montréal	187	187	0
Collège Rivier	Région	Coaticook	34	23	11
École Marcellin-Champagnat	Région	St-Athanase	105	48	57
Collège Bourget	Montréal	Montréal	19	7	12
Collège Jean-de-la-Mennais	Montréal	Montréal	268	143	125
Collège Jean-de-Brébeuf	Montréal	Montréal	157	35	122
Secondaire Keranna	Région	Trois-Rivières	106	78	28
Collège Sainte-Trinité	Montréal	St-Bruno	137	67	70
Collège Nouvelles Frontières	Région	Gatineau	90	40	50
Collège Saint-Maurice	Région	St-Hyacinthe	125	125	0
Collège Laval	Montréal	Montréal	298	137	161
Collège Notre-Dame de Rivière-du-Loup	Région	Rivière-du-Loup	74	29	45
Collège Notre-Dame	Montréal	Montréal	3	3	0
Notre-Dame de l'Assomption	Région	Blainville	60	39	21
Collège Mont Sacré-Coeur	Région	Granby	161	84	77
Collège de Champigny	Région	Québec	58	32	26
Séminaire de Sherbrooke	Région	Sherbrooke	173	71	102
Collège Boisbriand	Montréal	Boisbriand	27	7	20
École secondaire de Bromptonville	Région	Bromptonville	72	20	52
Mont-Notre-Dame de Sherbrooke	Région	Sherbrooke	88	88	0
Autres			15	7	8
Total			2 560	1 458	1 102

Tableau 5

ÉCOLES SECONDAIRES PRIVÉES PARTICIPANT AU PROJET DE RECHERCHE 2014 (cohorte 2)					
Écoles secondaires participantes	Région	Ville	N	Filles	Garçons
Sour Hagop	Montréal	Montréal	34	16	18
Pensionnat du Saint-Nom-de-Marie	Montréal	Montréal	175	170	5
Collège Jean-de-la-Mennais	Montréal	La Prairie	259	144	115
Secondaire Keranna	Région	Sherbrooke	113	79	34
Collège Nouvelles Frontières	Région	Montréal	112	53	59
Collège Laval	Montréal	Laval	298	154	144
Collège de Champigny	Région	Québec	101	62	39
Séminaire de Sherbrooke	Région	Sherbrooke	139	60	79
Mont-Notre-Dame de Sherbrooke	Région	Sherbrooke	76	75	1
Collège Jean-Eudes	Montréal	Montréal	297	149	148
Collège Saint-Hilaire	Montréal	Mont St-Hilaire	40	18	22
Séminaire Saint-Joseph de Trois-Rivières	Région	Trois-Rivières	106	39	67
Collège Sainte-Anne de Lachine	Montréal	Montréal	269	145	124
Académie Antoine-Manseau	Région	Joliette	110	50	60
Collège français	Montréal	Montréal	182	81	101
Institut d'Enseignement de Sept-Îles	Région	Sept-Îles	10	8	2
Collège Durocher Saint-Lambert	Montréal	Saint-Lambert	219	132	87
Total			2540	1435	1105

Répartition de l'échantillon selon la région de l'école secondaire et le sexe

La répartition de l'échantillon est présentée ici en fonction du sexe et de la région de l'école secondaire (tableau 6). La seconde cohorte comporte davantage de garçons montréalais (68 % de l'ensemble des garçons de cette cohorte) que la première (54 % de l'ensemble des garçons de cette cohorte). Les filles montréalaises sont aussi surreprésentées dans la deuxième cohorte comparativement à la première (70 % vs 53 %). Au final, pour la première cohorte, 54 % de l'échantillon provenait de la région montréalaise tandis que, pour la deuxième cohorte, 70 % de l'échantillon en provient.

Tableau 6

Répartition des élèves selon la région de l'école secondaire				
	Région des écoles secondaires	Garçons	Filles	Total
Cohorte 1	Montréal	600	776	1 376
	Régions	502	682	1 184
	Total	1 102	1 458	2 560
Cohorte 2	Montréal	764	1 009	1 773
	Régions	341	426	767
	Total	1 105	1 435	2 540

Répartition de l'échantillon selon le programme collégial choisi en fonction du choix du réseau collégial

La répartition de l'échantillon selon le programme collégial choisi en fonction du choix du réseau collégial et de la région est présentée au tableau 7. La distribution des élèves selon le choix de réseau collégial et selon le programme choisi met en lumière une distribution très semblable entre les deux cohortes de notre étude. La première cohorte est caractérisée par 24,7 % de futurs étudiants préuniversitaires se dirigeant vers le privé alors que la seconde en contient 24,1 %. Des pourcentages très semblables entre les cohortes sont aussi remarqués pour les élèves ayant choisi un programme technique. Pour la première cohorte, 10,1 % des élèves se dirigeant vers un programme technique choisissent le privé alors que 9,1 % le font pour la seconde cohorte. Au final, 21,6 % de la première cohorte se dirige vers le collégial privé alors que 21,4 % le fait pour la seconde cohorte. Cette distribution très semblable laisse entrevoir une certaine homogénéité entre les deux cohortes quant au choix final d'un collège et renforce les comparaisons qui seront effectuées sur les facteurs importants et décisifs ayant poussé les élèves à choisir leur collège.

Tableau 7

Répartition des élèves en fonction de la région de leur école secondaire, du programme d'études choisi et du réseau collégial				
Programme	Cohorte	Cégep privé	Cégep public	Total
Préuniversitaire	Cohorte 1	444	1 354	1 798
	Cohorte 2	454	1 431	1 885
Programme technique	Cohorte 1	48	427	475
	Cohorte 2	33	328	361
Autres	Cohorte 1	3	14	17
	Cohorte 2	6	54	60
Total	Cohorte 1	495	1 795	2 290
	Cohorte 2	493	1 813	2 306

Répartition de l'échantillon selon le choix du réseau collégial et la langue maternelle

Le tableau 8 présente la répartition de l'échantillon entre les collèges privés ou publics en fonction de la langue maternelle des élèves. Au total, la seconde cohorte contient moins de francophones (86,1 % vs 79,2 %), davantage d'anglophones (3,3 % vs 14,8 %) et un peu moins d'allophones (10,7 % vs 6 %).

Pour la portion de l'échantillon ayant choisi le collégial privé, les deux cohortes se ressemblent quant au pourcentage de francophones, en comptant 76,8 % pour la première cohorte et 74,2 % pour la seconde. Toutefois, les deux cohortes diffèrent quant au pourcentage d'anglophones (4,6 % pour la première cohorte et 20,7 % pour la seconde). Cette augmentation du nombre d'anglophones ayant choisi le privé est associée à une diminution du nombre d'allophones (18,6 % pour la première cohorte et seulement 6,3 % pour la seconde). Ces différences sur le plan de la langue maternelle sont directement liées à la participation de certaines écoles secondaires à la première collecte de données, mais pas à la seconde et vice versa.

Du côté des élèves ayant choisi le collégial public, des pourcentages moins élevés de francophones (80,5 % vs 88,6 %), plus élevés d'anglophones (13,2 % vs 2,9 %) et presque égaux d'allophones (6,3 % vs 8,5 %) caractérisent la seconde cohorte par rapport à la première.

Tableau 8

Répartition des élèves en fonction du choix du réseau collégial et de la langue maternelle					
		Français	Anglais	Autres	Total
Cohorte 1	Privé	380	23	92	495
	Public	1 591	52	152	1 795
	Total	1 971	75	244	2 290
Cohorte 2	Privé	366	102	25	493
	Public	1 460	239	114	1 813
	Total	1 826	341	139	2 306

Répartition de l'échantillon selon le choix du réseau collégial et le revenu familial estimé

Le tableau 9 présente la répartition de l'échantillon en fonction du revenu parental estimé par les élèves et selon le choix du réseau collégial. Pour la portion des élèves ayant choisi les collèges privés, une répartition étonnamment très semblable entre les deux cohortes est remarquée. Selon les données, 2,6 % (cohorte 1) et 3,2 % (cohorte 2) des élèves estiment que leurs parents gagnent de 0 \$ à 39 999 \$. 11,7 % (cohorte 1) et 11,8 % (cohorte 2) des élèves estiment que leurs parents gagnent de 40 000 \$ à 80 000 \$ tandis que 56,2 % (cohorte 1) et 55,4 % (cohorte 2) des élèves estiment que leurs parents gagnent 80 000 \$ et plus. La portion des élèves qui ne peuvent estimer le revenu familial représente 29,5 % (cohorte 1) et 29,6 % (cohorte 2) des échantillons respectifs. On ne peut donc pas conclure que les deux échantillons diffèrent sur ce plan. Pour la portion des élèves ayant opté pour les collèges publics, la distribution est, elle aussi, très semblable entre les cohortes 1 et 2 respectivement : 3,2 % vs 2,6 % (de 0 \$ à 39 999 \$), 16 % vs 13,7 % (de 40 000 \$ à 80 000 \$), 50,5 % vs 51,7 % (80 000 \$ et plus) et 30,2 % vs 31,9 % (ne sait pas). Sur l'ensemble de l'échantillon, on constate donc que les élèves sont répartis de manière très semblable entre les cohortes 1 et 2 respectivement : 3,1 % vs 2,8 % (de 0 \$ à 39 999 \$), 15,1 % vs 13,3 % (de 40 000 \$ à 80 000 \$), 51,7 % vs 52,5 % (80 000 \$ et plus) et 30,0 % vs 31,4 % (ne sait pas).

Tableau 9

Répartition des élèves en fonction de la région de leur école secondaire et du revenu familial estimé						
	Revenu Réseau	0 \$ à 39 999 \$	40 000 \$ à 80 000 \$	80 000 \$ et plus	Ne sait pas	Total
Cohorte 1	Privé	13	58	278	146	495
	Public	58	288	907	542	1 795
	Total	71	346	1 185	688	2 290
Cohorte 2	Privé	16	58	273	146	493
	Public	48	248	938	579	1 813
	Total	64	306	1 211	725	2 306

Les facteurs motivant le choix d'un collège

Élèves se dirigeant vers un collège privé

Raisons et motivations

L'objectif principal de ce deuxième rapport de recherche est de comparer les deux cohortes de finissants du secondaire privé en regard des raisons et des motivations les ayant poussés à choisir une institution d'enseignement collégial (privée ou publique).

Les graphiques 10 et 11 montrent le profil des raisons et motivations des élèves ayant choisi de fréquenter le secteur privé pour la poursuite de leurs études collégiales, et ce, pour les deux cohortes. En 2012, sur l'échantillon total (2 560 élèves), 495 sujets ont choisi un collège privé (soit 19,3 %). En 2013, sur l'échantillon total (2 540 élèves), 493 ont choisi le privé (soit 19,4 %).

Pour chacune des raisons, une moyenne du degré d'accord a été calculée. Un score de 4 correspond à un fort degré d'importance, alors qu'un score de 1 correspond à un faible degré d'importance. Un score au-delà de 3,5 signifie donc que l'item a été jugé comme très important, entre 2,5 et 3,5 qu'il a été jugé important, entre 1,5 et 2,5 qu'il a été jugé peu important et entre 0,5 et 1,5 qu'il n'est pas important.

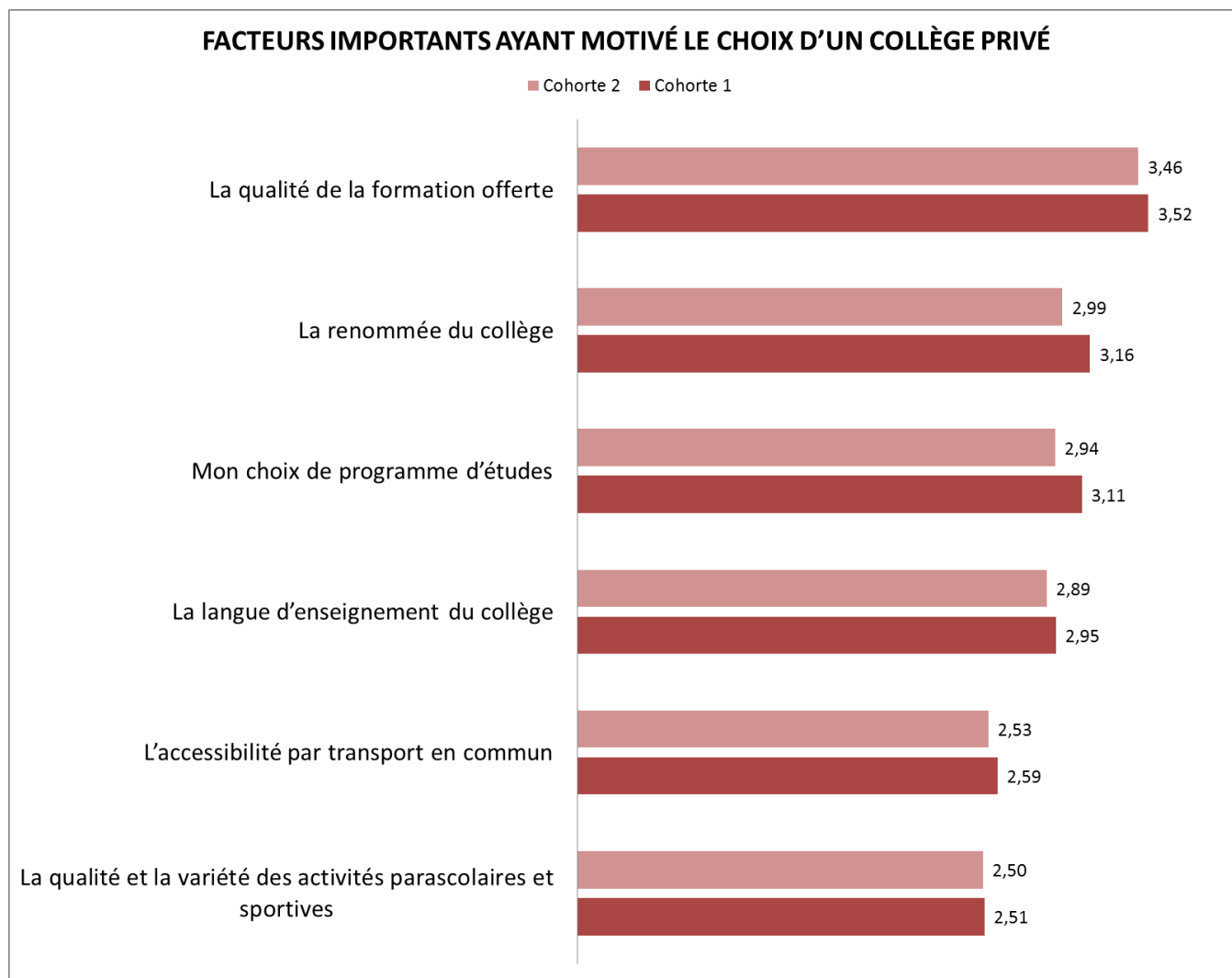
Le graphique 10 illustre seulement les raisons et motivations ayant obtenu un score moyen au-delà de 2,5, ce qui signifie que la raison a été jugée comme importante. Pour les deux cohortes, les six mêmes raisons ont obtenu un résultat supérieur à 2,5, soit la qualité de la formation offerte, la renommée du collège, le choix du programme d'études, la langue d'enseignement du collège, l'accessibilité par transport en commun ainsi que la qualité et la variété des activités parascolaires et sportives. De plus, ces raisons sont placées exactement dans le même ordre pour les deux cohortes.

Parmi les raisons jugées peu importantes, on remarque quelques différences intéressantes entre les deux cohortes. Ainsi, la visite des portes ouvertes gagne en importance en passant à la 8^e place, ce qui représente un bond de trois échelons. Par ailleurs, la fréquentation du collège par des amis passe du 10^e au 14^e rang, et la poursuite des études dans la même institution passe du 16^e au 19^e échelon. Les autres différences se retrouvent à plus ou moins 2 échelons de leur rang initial. Il est quand même important de mentionner qu'il s'agit de facteurs ayant peu d'importance, ce qui limite la portée de ces différences. Le tableau 10 montre le classement des raisons et motivations ayant poussé les élèves à choisir un collège privé.

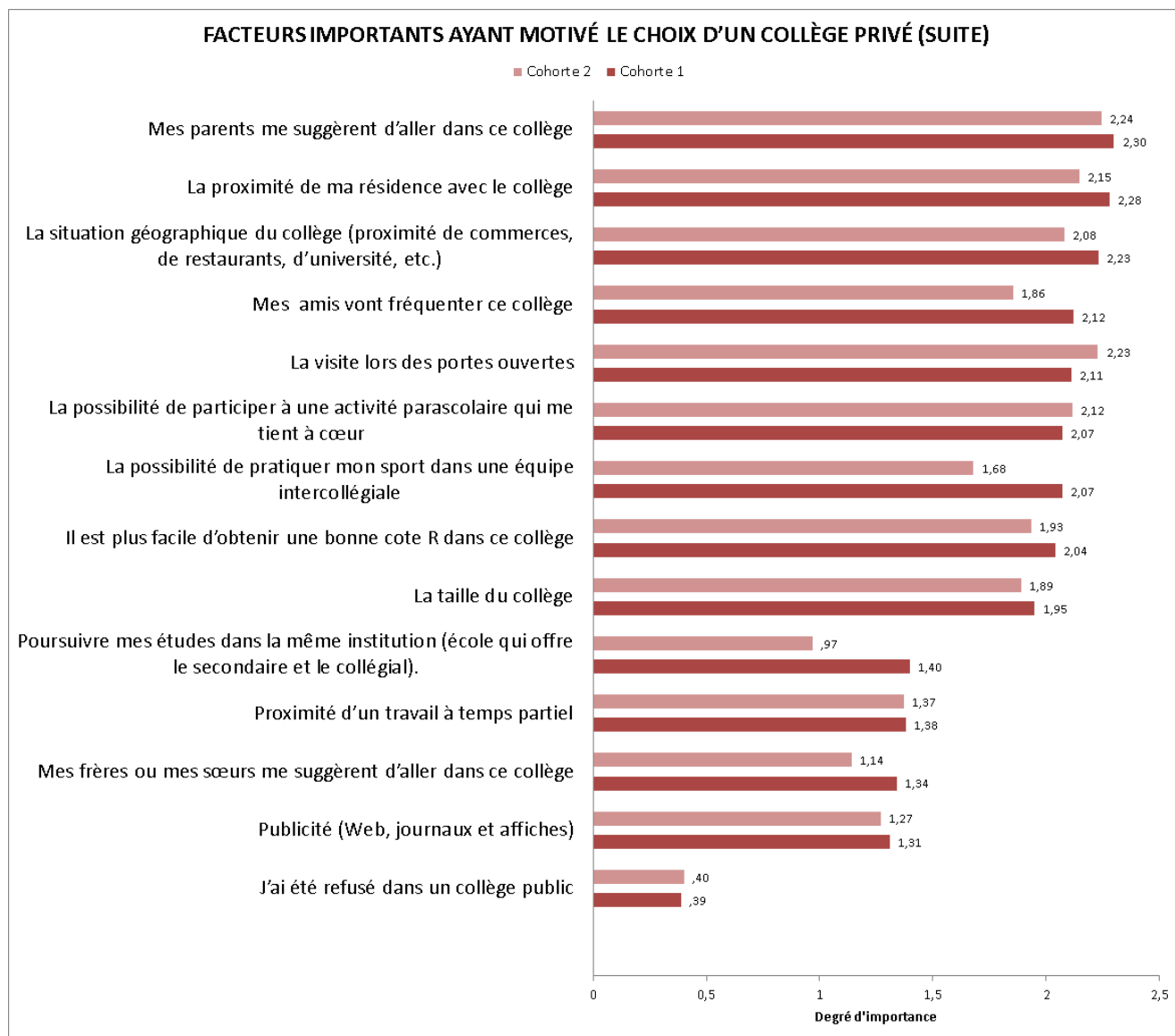
Tableau 10

Comparaison de l'ordre des raisons et motivations évoquées pour choisir un collège pour deux cohortes d'étudiants ayant choisi un collège privé		
	Cohorte 1	Cohorte 2
La qualité de la formation offerte	1	1
La renommée du collège	2	2
Mon choix de programme d'études	3	3
La langue d'enseignement du collège	4	4
L'accessibilité par transport en commun	5	5
La qualité et la variété des activités parascolaires et sportives	6	6
Mes parents me suggèrent d'aller dans ce collège.	7	7
La proximité de ma résidence avec le collège	8	9
La situation géographique du collège (proximité de commerces, de restaurants, d'université, etc.)	9	11
Mes amis vont fréquenter ce collège.	10	14
La visite lors des portes ouvertes	11	8
La possibilité de participer à une activité parascolaire qui me tient à cœur	12	10
La possibilité de pratiquer mon sport dans une équipe intercollégiale	13	15
Il est plus facile d'obtenir une bonne cote R dans ce collège.	14	12
La taille du collège	15	13
Poursuivre mes études dans la même institution (école qui offre le secondaire et le collégial)	16	19
Proximité d'un travail à temps partiel	17	16
Mes frères ou mes sœurs me suggèrent d'aller dans ce collège.	18	18
Publicité (Web, journaux et affiches)	19	17
J'ai été refusé dans un collège public.	20	20

Graphique 10



Graphique 11



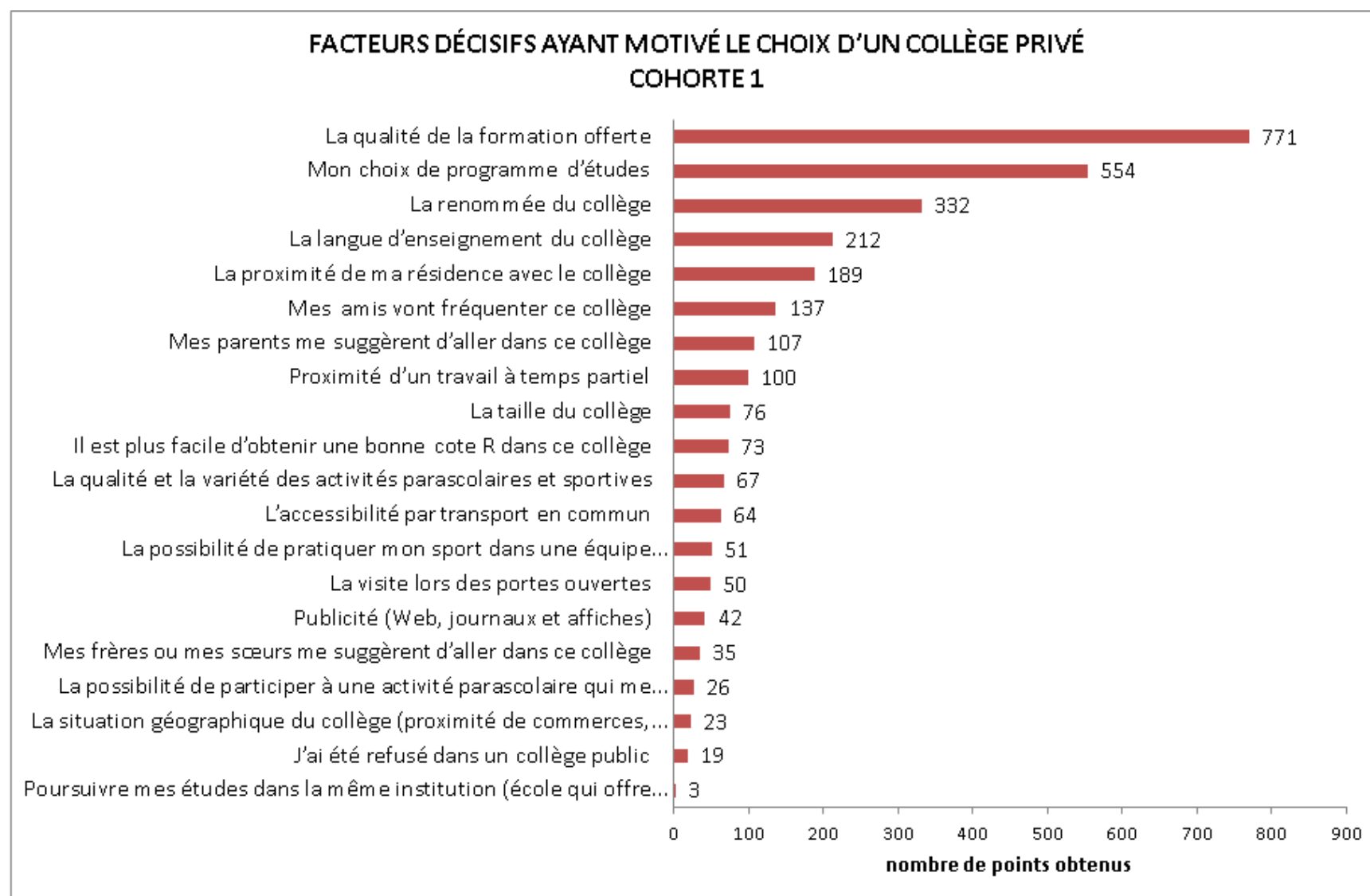
Facteurs décisifs

Les graphiques 12 et 13 présentent, parmi les raisons énumérées plus haut, celles qui ont été les plus décisives dans le choix des élèves des cohortes 1 et 2. Rappelons que les répondants devaient identifier, en ordre d'importance, les trois raisons décisives dans leur choix de collège. Afin de placer en ordre d'importance les différentes raisons, 3 points ont été accordés pour un facteur placé en première position, deux points pour un facteur placé en deuxième position et un point pour un facteur placé en troisième position.

Tout comme les élèves de la cohorte 1 ayant choisi de fréquenter le privé, les participants de la cohorte 2 ont octroyé le pointage le plus important aux cinq facteurs suivants (en ordre d'importance) : la qualité de la formation offerte, le choix du programme d'études, la renommée du collège, la langue d'enseignement et la proximité du collège avec la résidence familiale. Il est intéressant de noter que l'ordre est exactement le même entre les deux cohortes, ce qui renforce les conclusions émises lors de la première étude.

L'ordre des facteurs suivants montre quelques différences. D'abord, la proximité d'un travail à temps partiel a complètement été évincée de ce palmarès alors qu'elle occupait la 8^e place auparavant. L'importance du choix des amis semble aussi avoir perdu de l'importance, passant de la 6^e position à la 10^e. La possibilité d'obtenir une meilleure cote R dans le collège choisi gagne pour sa part trois positions (on la retrouve en 7^e place), et la possibilité de pratiquer son sport dans une équipe intercollégiale se retrouve en 8^e position alors qu'elle était 13^e lors de la première cohorte. Les autres différences sont toutes de moins de deux positions. Encore une fois, mettons l'accent sur le fait que ces différences sont principalement notées pour des facteurs moins décisifs.

Graphique 12



Graphique 13

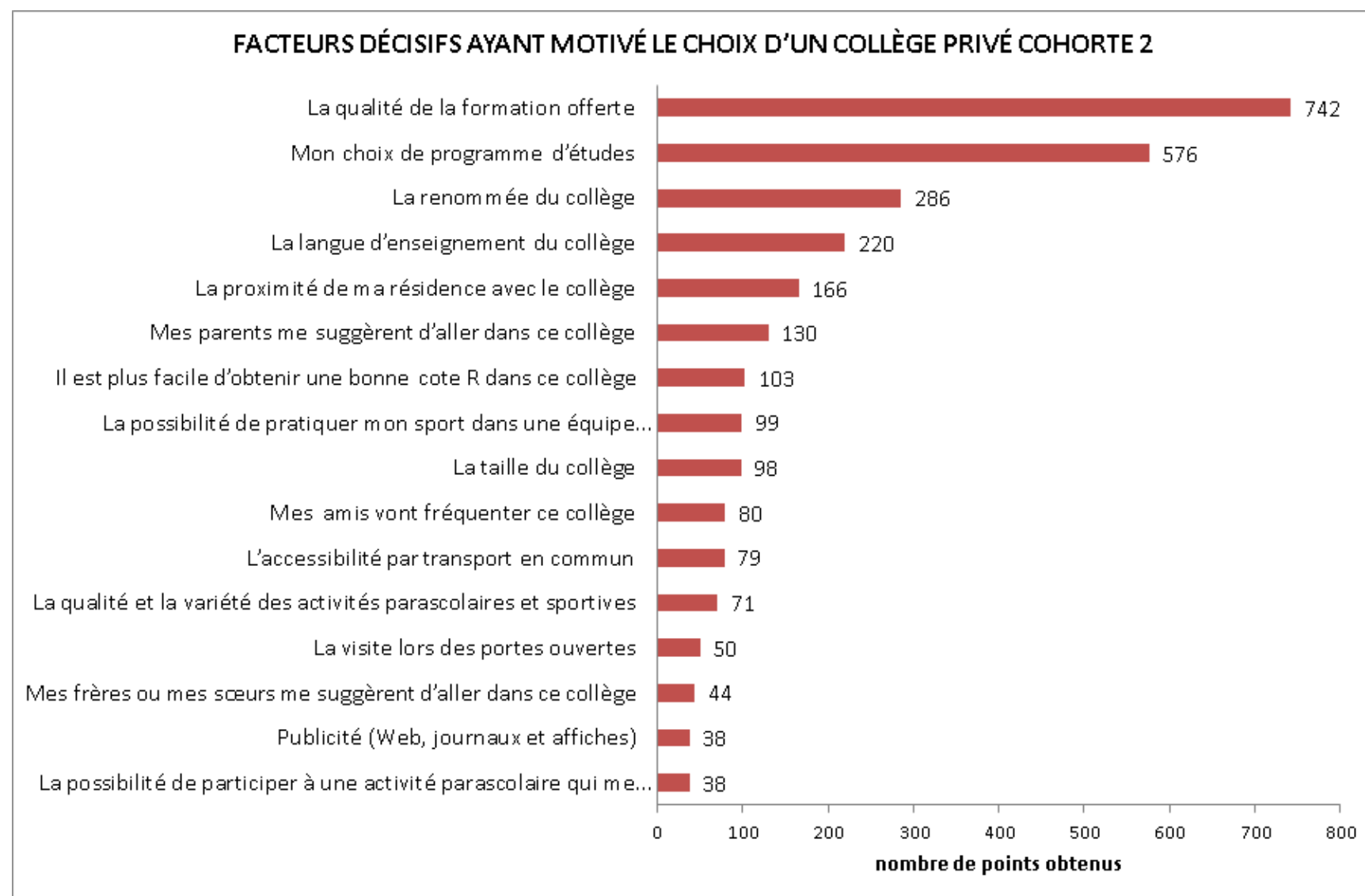


Tableau 11

Comparaison de l'ordre des facteurs décisifs évoqués pour choisir un collège pour deux cohortes d'étudiants ayant choisi un collège privé		
	Cohorte 1	Cohorte 2
La qualité de la formation offerte	1	1
Mon choix de programme d'études	2	2
La renommée du collège	3	3
La langue d'enseignement du collège	4	4
La proximité de ma résidence avec le collège	5	5
Mes amis vont fréquenter ce collège.	6	10
Mes parents me suggèrent d'aller dans ce collège.	7	6
Proximité d'un travail à temps partiel	8	-
La taille du collège	9	9
Il est plus facile d'obtenir une bonne cote R dans ce collège.	10	7
La qualité et la variété des activités parascolaires et sportives	11	12
L'accessibilité par transport en commun	12	11
La possibilité de pratiquer mon sport dans une équipe intercollégiale	13	8
La visite lors des portes ouvertes	14	13
Publicité (Web, journaux et affiches)	15	15
Mes frères ou mes sœurs me suggèrent d'aller dans ce collège.	16	14
La possibilité de participer à une activité parascolaire qui me tient à cœur	17	19
La situation géographique du collège (proximité de commerces, de restaurants, d'université, etc.)	18	-
J'ai été refusé dans un collège public.	19	-
Poursuivre mes études dans la même institution (école qui offre le secondaire et le collégial)	20	-

Interprétation

Les facteurs les plus importants et les plus décisifs évoqués par les cohortes 1 et 2 pour justifier leur choix d'un collège privé sont exactement les mêmes. De légères différences sont présentes, mais seulement pour des facteurs de moindre importance. Ces résultats remettent de l'avant la validité des interprétations effectuées dans notre première étude.

Les données présentées plus haut confirment que les collèges privés attirent les élèves du secondaire privé en partie par l'entremise de perceptions avantageuses; la qualité de la formation offerte (1^{er} dans l'importance et 1^{er} dans les facteurs décisifs) et la renommée du collège (2^e dans l'importance et 3^e dans les facteurs décisifs) reviennent en tête de liste lorsqu'il est question de choisir un collège privé. Une stratégie de mise en valeur de ces perceptions serait donc très importante pour les collèges privés. Le choix de programme d'études est 3^e sur la liste générale, mais 2^e sur celle des facteurs décisifs et, bien que ce facteur soit moins modulable, les collèges privés gagneraient à mettre de l'avant ce qui distingue chacun de leur programme afin d'attirer davantage de clientèle.

Certains facteurs secondaires ont gagné en popularité lors de cette deuxième collecte de données. La visite des portes ouvertes semble être plus populaire dans la seconde cohorte, mais demeure quand même un facteur moins décisif (13^e place). Les perceptions concernant la possibilité d'obtenir une meilleure cote R dans le collège choisi et la possibilité de pratiquer son sport dans une équipe intercollégiale grimpent aussi dans le palmarès des facteurs décisifs. Les collèges privés doivent donc accorder une importance particulière à ces facteurs. Les efforts pour démystifier la cote R et permettre une meilleure compréhension de son calcul pourraient donc modifier la perception qu'ont les élèves du secondaire concernant ce score de performance scolaire.

Concernant les facteurs en perte de popularité, notons la fréquentation du collège par des amis, qui se retrouve au 14^e rang des raisons citées pour choisir un collège privé. Cette chute d'importance est confirmée par le fait que ce facteur est également moins décisif que pour la première cohorte (passe du 6^e rang au 10^e rang). La poursuite des études dans le même établissement semble aussi moins importante. Ce résultat est probablement dû au fait que, mis à part le Séminaire de Sherbrooke et le collège Sainte-Anne-de-Lachine, qui offrent tous deux un programme secondaire et collégial, les autres institutions ayant participé à l'étude n'offrent pas cette possibilité. Dans la première cohorte, les

élèves du collège Jean-de-Brébeuf, qui offre lui aussi cette possibilité, avaient répondu à notre enquête, ce qui n'est pas le cas ici. Ce fait est donc important pour expliquer la perte de popularité de ce facteur.

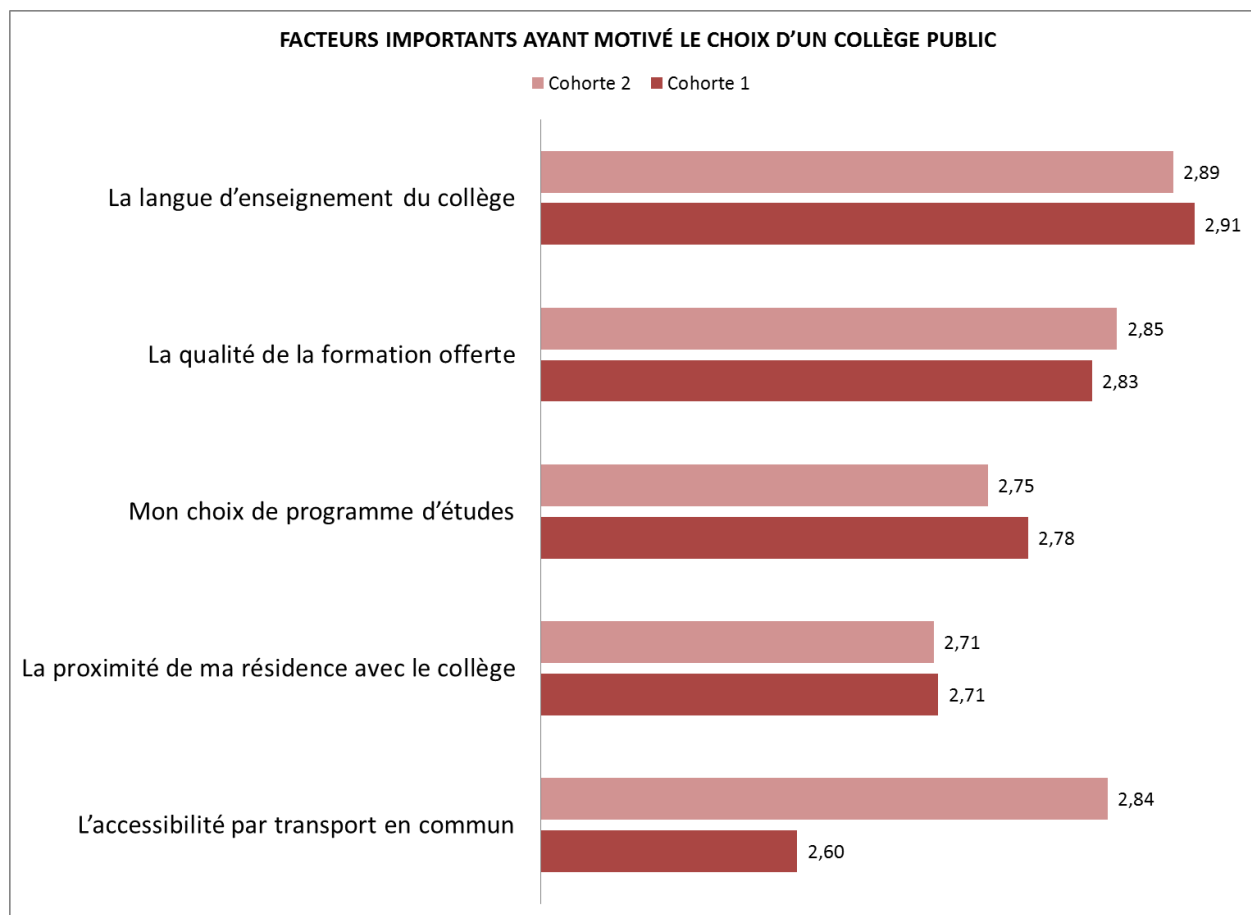
Élèves se dirigeant vers un collège public

Raisons et motivations

79 % des élèves des deux cohortes comparées désirent faire la transition vers une institution publique d'enseignement collégial.

Les graphiques 14 et 15 présentent les résultats des cohortes 2012 (1) et 2013 (2) correspondant aux raisons motivant le choix de fréquenter un cégep public. Nous référons le lecteur à la section précédente pour l'explication de l'échelle utilisée (p. 48). Tout comme ceux de la première cohorte, les élèves de la deuxième cohorte ont identifié les cinq facteurs suivants comme étant importants dans leur choix d'un collège public : la langue d'enseignement du collège, la qualité de la formation offerte, le programme d'études, la proximité de la résidence avec le collège, l'accessibilité de l'institution par le transport en commun. La seule différence notable entre les deux cohortes est que les élèves de la cohorte 2013 accordent plus d'importance à l'accessibilité par le transport en commun, cette raison passant du 5^e rang en 2012 au 3^e rang en 2013. Les facteurs jugés peu importants sont aussi très semblables d'une cohorte à l'autre. Aucun facteur n'a plus de deux rangs de différence d'une cohorte à l'autre. Le graphique 15 illustre ces facteurs jugés moins importants. Le tableau 12 compare l'ordre des facteurs selon la cohorte avec, en gris, les cinq raisons les plus importantes de la deuxième cohorte.

Graphique 14



Graphique 15

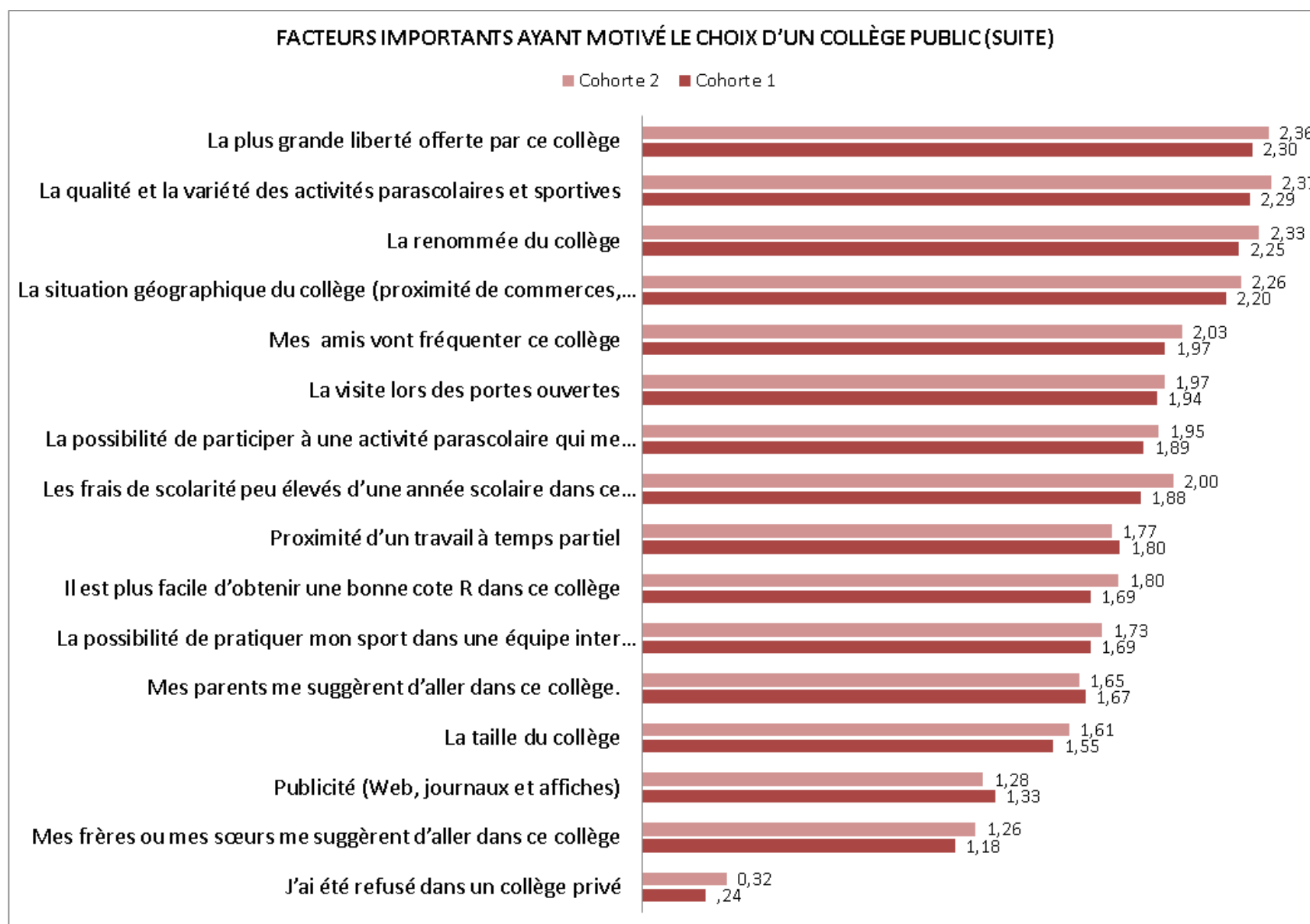


Tableau 12

Comparaison de l'ordre des raisons et motivations évoquées pour choisir un collège pour deux cohortes d'étudiants ayant choisi un collège public		
	Cohorte 1	Cohorte 2
La langue d'enseignement du collège	1	1
La qualité de la formation offerte	2	2
Mon choix de programme d'études	3	4
La proximité de ma résidence avec le collège	4	5
L'accessibilité par transport en commun	5	3
La plus grande liberté offerte par ce collège	6	7
La qualité et la variété des activités parascolaires et sportives	7	6
La renommée du collège	8	8
La situation géographique du collège (proximité de commerces, de restaurants, d'université, etc.)	9	9
Mes amis vont fréquenter ce collège.	10	10
La visite lors des portes ouvertes	11	12
La possibilité de participer à une activité parascolaire qui me tient à cœur	12	13
Les frais de scolarité peu élevés d'une année scolaire dans ce collège	13	11
Proximité d'un travail à temps partiel	14	15
Il est plus facile d'obtenir une bonne cote R dans ce collège.	15	14
La possibilité de pratiquer mon sport dans une équipe inter collégiale	16	16
Mes parents me suggèrent d'aller dans ce collège.	17	17
La taille du collège	18	18
Publicité (Web, journaux et affiches)	19	19
Mes frères ou mes sœurs me suggèrent d'aller dans ce collège.	20	20
J'ai été refusé dans un collège privé.	21	21

Facteurs décisifs

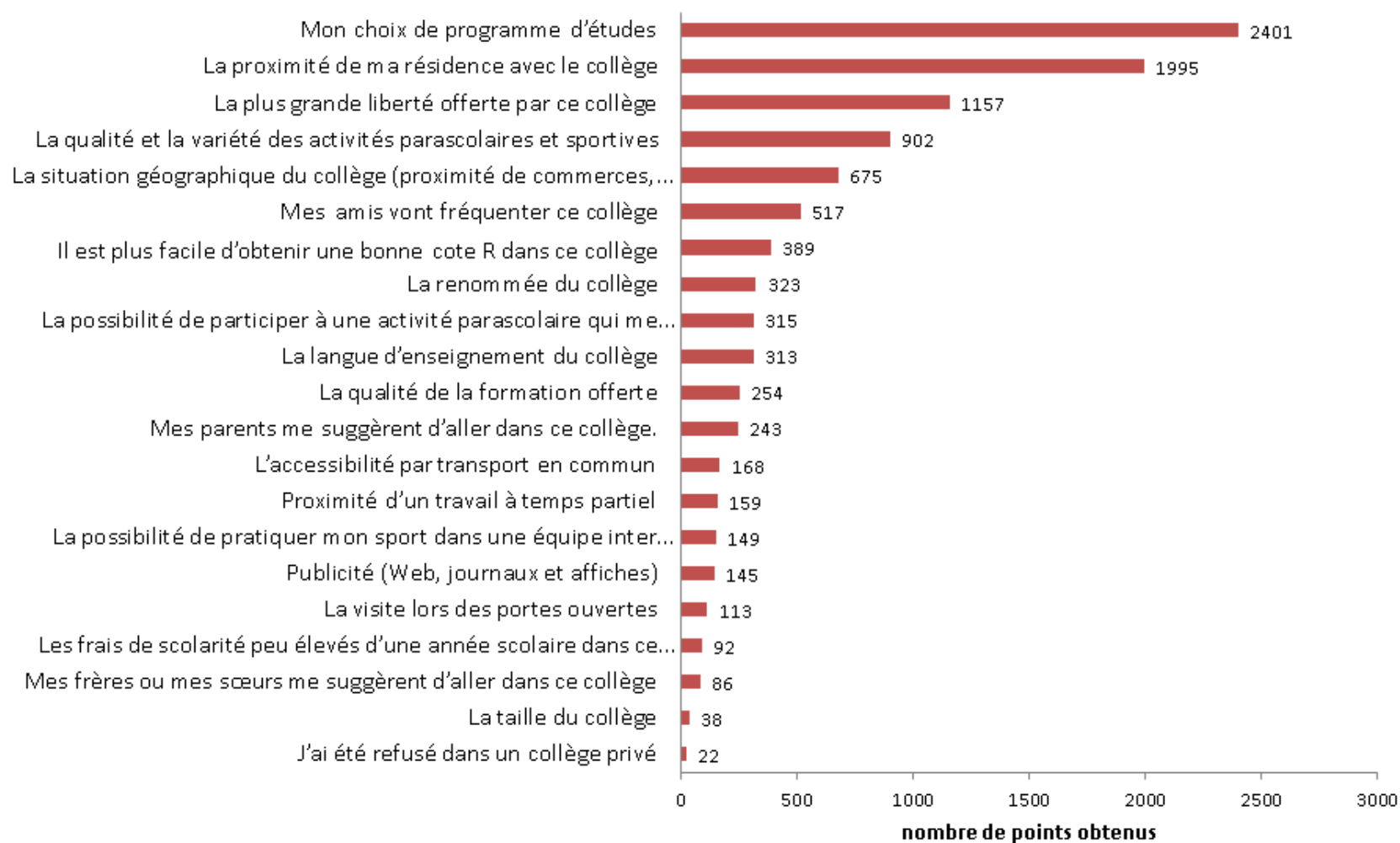
Les graphiques suivants présentent les facteurs décisifs motivant la décision de choisir un collège public pour les cohortes 1 et 2. Les élèves devaient identifier, en ordre d'importance, les trois raisons les plus décisives pour choisir leur collège. Trois points étaient accordés à la raison la plus importante, deux à la deuxième et un point à la troisième. Le graphique 17 montre les résultats de la cohorte 2. Ces résultats sont passablement différents de ceux obtenus lors de la première collecte d'informations.

D'abord, les deux premiers facteurs sont les mêmes : 1) mon choix de programme d'études et 2) la proximité de ma résidence avec le collège. Par contre, le reste du palmarès est très différent. La qualité de la formation offerte passe en 3^e place (11^e pour la cohorte 1), suivie de la langue d'enseignement du collège (10^e pour la cohorte 1) et de l'accessibilité par transport en commun (5^e pour la cohorte 1). Ces changements sont importants, mais sont en continuité avec les raisons identifiées comme importantes. Les cinq facteurs décisifs sont aussi jugés comme étant importants dans le choix d'un collège public, ce qui n'était pas le cas pour la première cohorte.

Les facteurs moins décisifs se retrouvent ainsi à changer de position lorsqu'on les compare à la première cohorte. La plus grande liberté offerte par ce collège se retrouve en 10^e position (alors qu'elle était 3^e pour la première cohorte), la qualité et la variété des activités parascolaires et sportives se retrouvent à la 13^e place (alors qu'elles occupaient la 4^e position) et la situation géographique du collège (proximité de commerces, de restaurants, d'une université...) se retrouve en 15^e position (alors qu'elle était 5^e pour la première cohorte). Ces changements de position ne sont que quelques-uns parmi de nombreux montrés dans le tableau 13. En gris sont identifiées les 5 raisons les plus décisives pour la deuxième cohorte et, en jaune, les facteurs pour lesquels une différence de classement importante est observée.

Graphique 16

FACTEURS DÉCISIFS AYANT MOTIVÉ LE CHOIX D'UN COLLÈGE PUBLIC COHORTE 1



Graphique 17

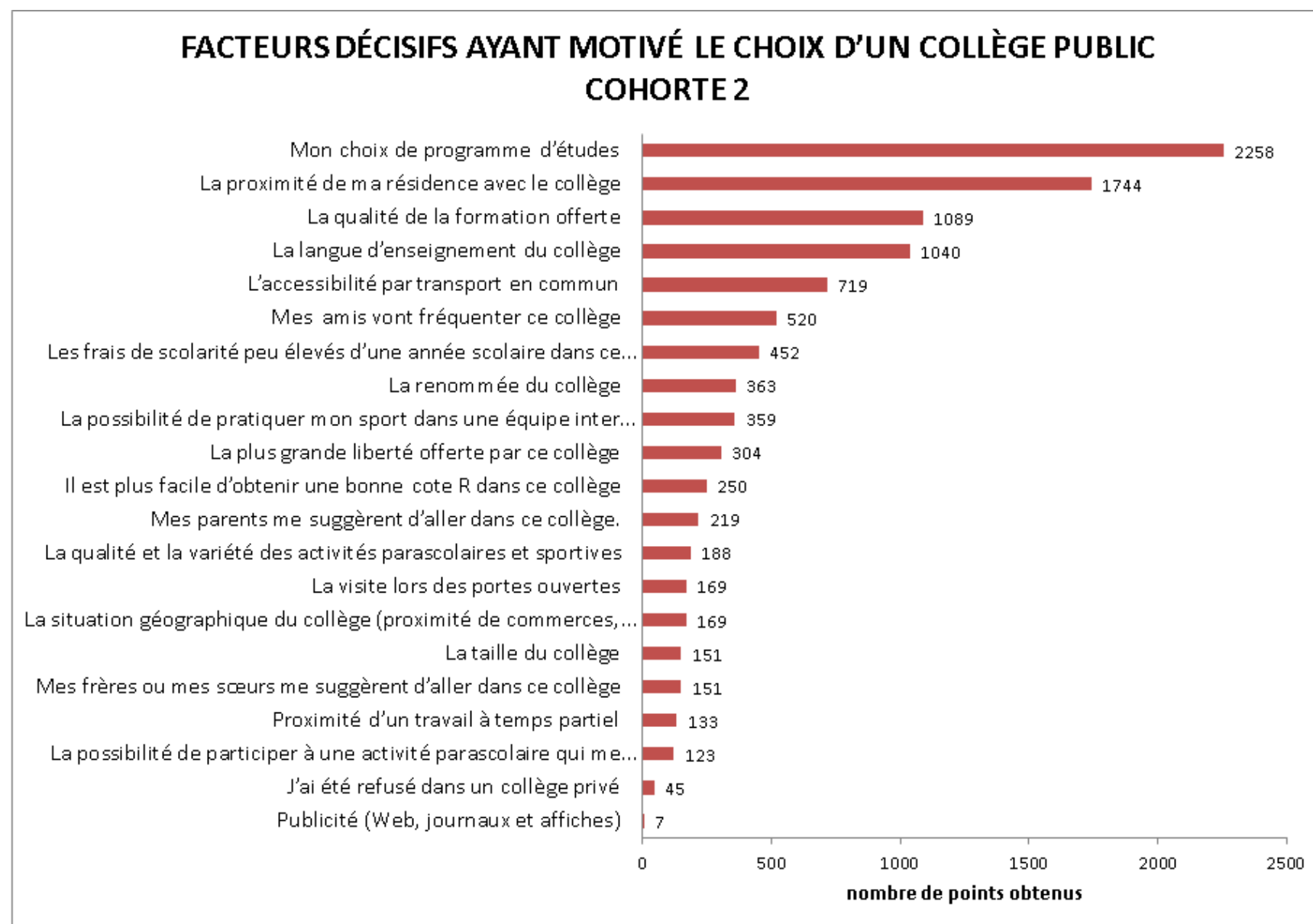


Tableau 13

Comparaison de l'ordre des facteurs décisifs évoqués pour choisir un collège pour deux cohortes d'étudiants ayant choisi un collège public		
	Cohorte 1	Cohorte 2
Mon choix de programme d'études	1	1
La proximité de ma résidence avec le collège	2	2
La plus grande liberté offerte par ce collège	3	10
La qualité et la variété des activités parascolaires et sportives	4	13
La situation géographique du collège (proximité de commerces, de restaurants, d'université, etc.)	5	15
Mes amis vont fréquenter ce collège.	6	6
Il est plus facile d'obtenir une bonne cote R dans ce collège.	7	11
La renommée du collège	8	8
La possibilité de participer à une activité parascolaire qui me tient à cœur	9	19
La langue d'enseignement du collège	10	4
La qualité de la formation offerte	11	3
Mes parents me suggèrent d'aller dans ce collège.	12	12
L'accessibilité par transport en commun	13	5
Proximité d'un travail à temps partiel	14	18
La possibilité de pratiquer mon sport dans une équipe inter collégiale	15	9
Publicité (Web, journaux et affiches)	16	21
La visite lors des portes ouvertes	17	14
Les frais de scolarité peu élevés d'une année scolaire dans ce collège	18	7
Mes frères ou mes sœurs me suggèrent d'aller dans ce collège.	19	17
La taille du collège	20	16
J'ai été refusé dans un collège privé.	21	20

Interprétation

Les facteurs importants évoqués par les étudiants des deux cohortes d'étudiants qui choisissent un collège public sont constants dans le temps. Ces facteurs touchent la langue d'enseignement et le choix de programme d'études, des facteurs peu malléables qui doivent être mis de l'avant par les collèges publics qui veulent continuer d'attirer leurs lots d'élèves en provenance du secondaire privé. L'offre de programmes des collèges publics est généralement plus riche et diversifiée que celles des collèges privés, ce qui leur confère un certain avantage sur le nombre de programmes particuliers offerts. L'accessibilité par transport en commun et la proximité de la résidence familiale demeurent, sans l'ombre d'un doute, des facteurs géographiques clés. Encore une fois, ces facteurs ne sont pas associés à une perception ou à un préjugé. Ils attirent les élèves et confirment l'importance de faire une publicité efficace dans un rayon ciblé autour des collèges privés. Pour ce qui est de la qualité de la formation, il est davantage question d'une perception des élèves. Il est donc important que les collèges mettent à profit la qualité de l'enseignement dans leurs collèges dans les communications avec les élèves qui sont en processus décisionnel.

L'apport majeur de cette seconde étude est de mettre en lumière l'inconstance de certains facteurs décisionnels chez les jeunes choisissant de fréquenter un collège public. Une troisième phase à cette étude permettrait de valider certaines informations obtenues chez les première et deuxième cohortes. On remarque que les facteurs décisionnels et importants de la deuxième cohorte sont beaucoup plus semblables, ce qui est en concordance avec ce qui est observé pour les élèves ayant choisi un collège privé. Les facteurs de grande liberté offerte par le collège, la situation géographique du collège ou la qualité et la variété des activités parascolaires ne sont donc plus des facteurs identifiés comme décisionnels dans cette seconde étude, ceux-ci cédant plutôt la place à la langue d'enseignement et à la proximité du collège de la résidence familiale. Le choix du programme d'études et la proximité de la résidence avec le collège demeurent les deux facteurs les plus décisifs dans les deux cohortes.

Pour terminer, le tableau 14 présente la comparaison des facteurs importants ayant motivé le choix d'un collège privé ou public en tenant compte des deux cohortes. Le tableau 15 présente, quant à lui, la comparaison des facteurs décisifs ayant motivé le choix d'un collège privé ou public en tenant compte des deux cohortes.

Tableau 14

Comparaison des facteurs IMPORTANTS ayant motivé le choix d'un collège privé ou public Cohortes 1 et 2	
Choix des élèves allant vers le privé	Choix des élèves allant vers le public
La qualité de la formation offerte	La langue d'enseignement
La renommée du collège	La qualité de la formation offerte
Le choix du programme d'études	L'accessibilité par le transport en commun
La langue d'enseignement	Le choix du programme d'études
L'accessibilité par transport en commun	La proximité de ma résidence avec le collège
La qualité et la variété des activités parascolaires	La plus grande liberté offerte par ce collège
Mes parents me suggèrent d'aller dans ce collège.	La qualité et la variété des activités parascolaires
La proximité de ma résidence avec le collège	La renommée du collège

Tableau 15

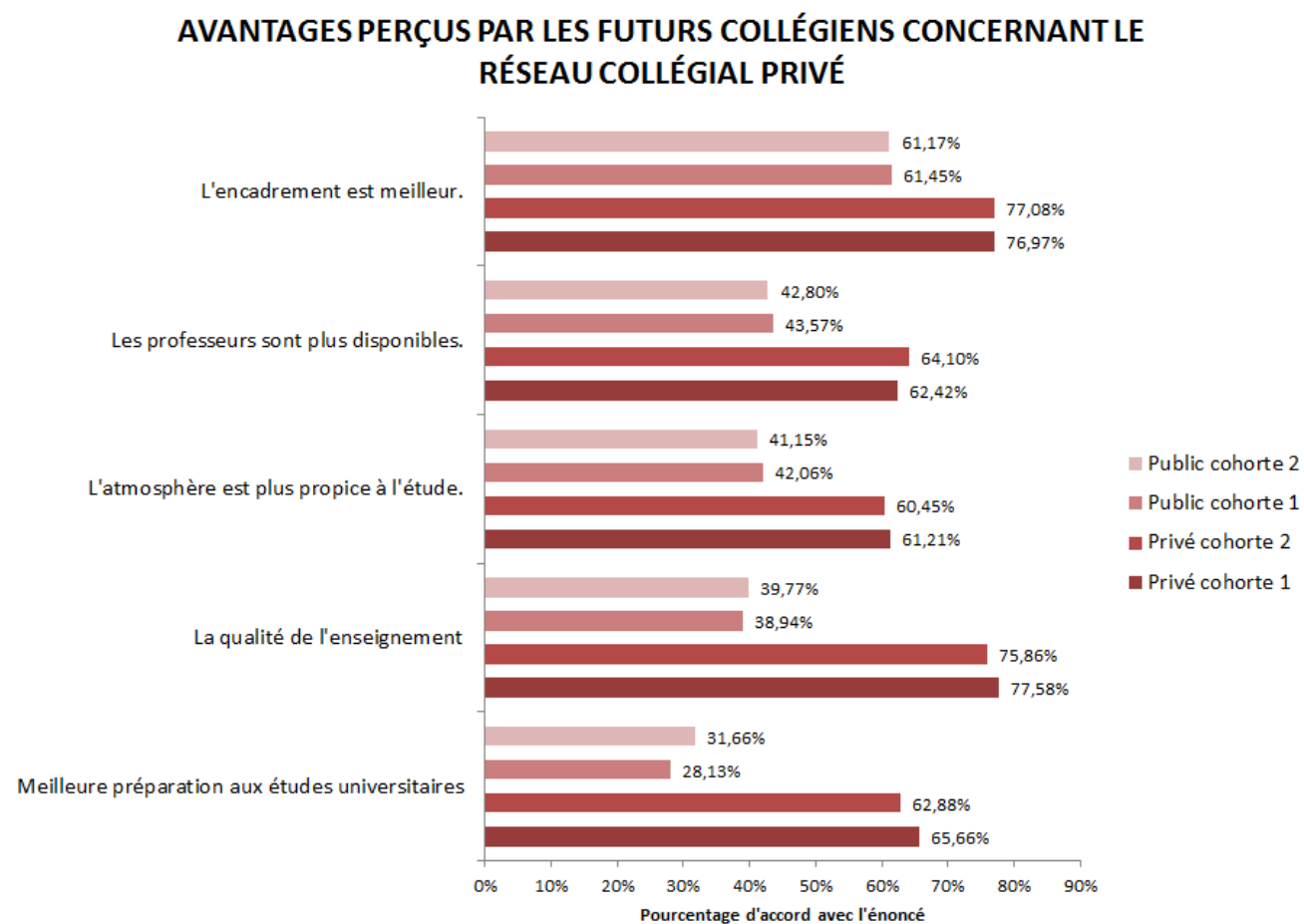
Comparaison des facteurs DÉCISIFS ayant motivé le choix d'un collège privé ou public. Cohortes 1 et 2	
Choix des élèves allant vers le privé	Choix des élèves allant vers le public
La qualité de la formation offerte	Le choix du programme d'études
Le choix du programme d'études	La proximité de ma résidence avec le collège
La renommée du collège	La qualité de la formation offerte (cohorte 2)
La langue d'enseignement	La langue d'enseignement (cohorte 2)
La proximité de ma résidence avec le collège	L'accessibilité par le transport en commun. (cohorte 2)
Mes parents me suggèrent d'aller dans ce collège.	La plus grande liberté offerte par ce collège (cohorte 1)
Mes amis vont fréquenter ce collège (cohorte 1)	La qualité et la variété des activités parascolaires (cohorte 1)
Il est plus facile d'obtenir une bonne cote R dans ce collège (cohorte 2).	La situation géographique du collège (cohorte 1)

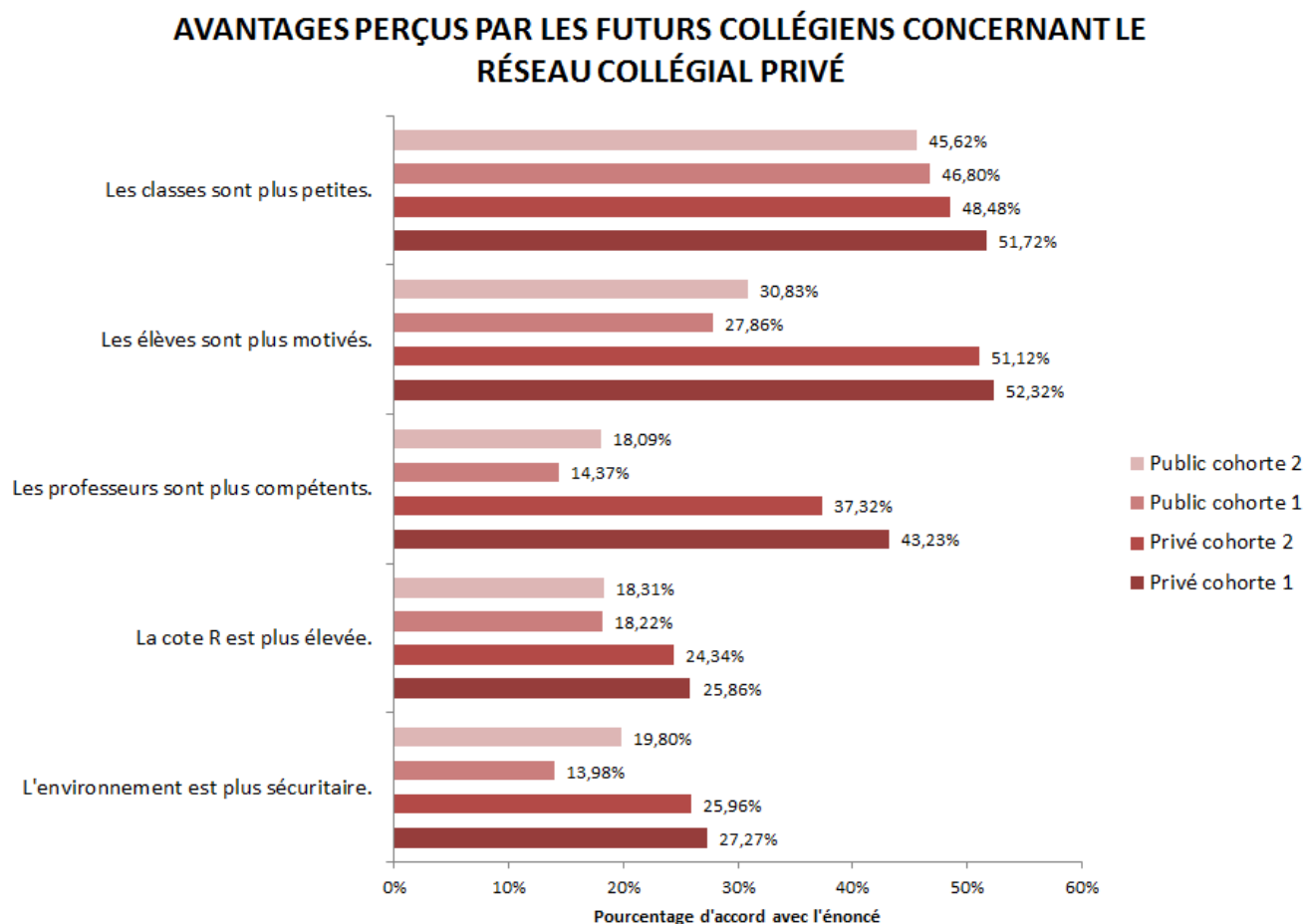
Les avantages du privé, comme perçus par les étudiants

Résultats

L'étude des perceptions des élèves dans une recherche visant à connaître les motivations des élèves à choisir tel ou tel collège nous apparaissait incontournable. Pour mener à bien cette partie de la recherche, une série d'énoncés a été soumise aux élèves, qui devaient indiquer leur degré d'accord avec ces énoncés. Les résultats obtenus dans les deux échantillons (cohortes 1 et 2) sont présentés aux graphiques 18 et 19. Le graphique 18 présente les énoncés pour lesquels il y a une différence importante entre les perceptions des élèves se dirigeant vers le privé et ceux se dirigeant vers le public. Le graphique 19 montre plutôt les avantages avec lesquels les élèves du privé ou du public ne sont pas en accord (obtenant un taux d'accord de moins de 50 %).

Graphique 18





Les avantages perçus par les deux cohortes d'un même réseau de collèges présentent très peu de différences. Par ailleurs, des différences importantes sont notées entre les élèves se dirigeant vers le public et ceux se dirigeant vers le privé. Nous ne rapporterons ici que les différences entre les cohortes qui, pour un même choix de réseau, sont supérieures à 5 %.

Les élèves de la deuxième cohorte se dirigeant vers le privé sont moins en accord avec l'énoncé voulant que les professeurs soient plus compétents (37,32 % vs 43,33 %). Le pourcentage d'accord diminue donc pour cet énoncé. Par ailleurs, chez les élèves se dirigeant vers le public, une minorité grandissante trouve que l'environnement d'un collège privé est plus sécuritaire (19,80 % pour la cohorte 2 vs 13,98 % pour la cohorte 1). Ces deux différences intercohortes sont toutefois pour des affirmations avec lesquelles une majorité d'élèves sont en désaccord.

Les affirmations qui obtiennent le plus fort accord pour les élèves se dirigeant vers le privé sont le meilleur encadrement offert par un collège privé (77 %), la qualité de l'enseignement (76 %), la disponibilité accrue des professeurs (64 %), la meilleure préparation aux études universitaires (63 %) et l'atmosphère plus propice à l'étude (60 %).

Les affirmations qui obtiennent le plus fort accord pour les élèves se dirigeant vers le public sont le meilleur encadrement (61 %), les classes sont plus petites (46 %), la disponibilité des professeurs (43 %), l'atmosphère plus propice à l'étude (41 %) et la qualité de l'enseignement (40 %).

Hormis le meilleur encadrement, avec lequel les élèves se dirigeant vers le public sont aussi majoritairement en accord, les quatre autres affirmations des élèves se dirigeant vers le public récoltent des taux d'accord inférieurs à 50 %.

Interprétation

Comme souligné précédemment dans ce rapport de recherche, les graphiques précédents illustrent les éléments centraux pour les élèves choisissant ou non un établissement d'enseignement collégial. Des différences de perception importantes existent entre les élèves se dirigeant vers le public et ceux se dirigeant vers le privé, en regard d'éléments cruciaux guidant le choix d'un établissement collégial.

À titre d'exemple, en moyenne, 77 % des élèves des cohortes 1 et 2 qui choisissent le privé croient que la *qualité de l'enseignement y est supérieure* contre 39 % qui choisissent le public, c'est-à-dire une différence de 38 %. Gardons en tête que la qualité de la formation offerte est un facteur à la fois important et décisif, peu importe que les élèves choisissent un collège privé ou public. En diffusant de l'information claire concernant la qualité de l'enseignement, un collège privé pourrait modifier cette perception chez les élèves du secondaire privé choisissant le public.

Par ailleurs, le seul avantage des collèges privés perçu par les élèves du secondaire privé choisissant un collège public et obtenant plus de 50 % d'accord est qu'il existe un *meilleur encadrement* dans les collèges privés. Cet avantage est donc reconnu par les élèves choisissant le public, mais ne semble pas constituer un élément décisif dans leur choix de collège. Ces mêmes étudiants identifient conséquemment la liberté offerte par les collèges publics comme étant un facteur décisif dans leur choix d'un établissement d'enseignement public. Pour un nombre important d'élèves

du secondaire, le besoin de jouir de plus d'autonomie ou de savoir qu'ils ne seront pas encadrés au même niveau qu'ils l'étaient au secondaire semble donc très important.

Les autres avantages perçus offrent un portrait intéressant de ce qui peut attirer les élèves choisissant de poursuivre leurs études dans un collège privé. La qualité de l'enseignement, la disponibilité accrue des professeurs, l'atmosphère plus propice à l'étude et la meilleure préparation aux études universitaires sont des éléments particulièrement importants pour les élèves choisissant le collégial privé. La qualité de la formation, la meilleure préparation aux études universitaires, la disponibilité et la compétence des professeurs sont toutes des avantages scolaires. Bien que ce soit des perceptions (ces dernières sont celles recensées chez les étudiants et non celles de chercheurs), la croyance que l'on obtient une meilleure formation, offerte par des professeurs disponibles et compétents et préparant mieux aux études universitaires, semble importante. Pour ce qui est de l'atmosphère plus propice aux études, cet avantage est lié aux pairs qui seront fréquentés lors du passage au collégial. Notons que les idées que les élèves sont plus motivés et que les classes sont plus petites sont deux affirmations récoltant autour de 50 % d'accord chez les élèves se dirigeant vers le privé. Ces affirmations sont aussi liées à l'environnement d'ensemble d'un collège et contribuent probablement à la perception d'une atmosphère plus propice à l'étude et à l'apprentissage.

Pour terminer, le tableau 16 montre les comparaisons des avantages du collégial privé perçus par les élèves selon leur choix du collégial privé ou public. Les pourcentages ont été obtenus en tenant compte des deux cohortes.

Tableau 16

Comparaison des avantages perçus par les élèves Cohortes 1 et 2	
Choix des élèves allant vers le privé	Choix des élèves allant vers le public
L'encadrement est meilleur (77 %)	L'encadrement est meilleur. (61 %)
La qualité de l'enseignement (76 %)	Les classes sont plus petites. (46 %)
Meilleure préparation aux études universitaires (64 %)	Les professeurs sont plus disponibles. (43 %)
Les professeurs sont plus disponibles. (63 %)	L'atmosphère est plus propice à l'étude. (42 %)
L'atmosphère est plus propice à l'étude. (61 %)	La qualité de l'enseignement (39 %)
Les élèves sont plus motivés. (52 %)	Meilleure préparation aux études universitaires (31 %)
Les classes sont plus petites. (50 %)	Les élèves sont plus motivés. (29 %)
Les professeurs sont plus compétents. (40 %)	La cote R est plus élevée. (18 %)
L'environnement est plus sécuritaire. (27 %)	L'environnement est plus sécuritaire. (17 %)
La cote R est plus élevée. (25 %)	Les professeurs sont plus compétents. (16 %)

Les croyances et préjugés concernant le collégial

Résultats

Un troisième aspect apparaissant important dans le cadre de cette étude était de savoir si les élèves du secondaire public entretiennent des préjugés (favorables ou défavorables) et des croyances à l'égard des cégeps privés. Dans l'affirmative, quels sont ces préjugés et croyances et sont-ils différents pour les élèves choisissant un collège privé ou public? Afin de répondre à ces questions, les répondants devaient indiquer leur degré d'accord avec un ensemble d'énoncés qui leur étaient proposés. Les élèves devaient choisir, selon une échelle de 1 à 4, leur niveau d'accord avec chacun des énoncés (4 = en accord, 3 = plutôt en accord, 2 = plutôt en désaccord et 1 = en désaccord). Une moyenne a été calculée pour chaque énoncé, et ce, pour chaque groupe de l'échantillon, c'est-à-dire pour les élèves se dirigeant vers un collège privé et ceux choisissant un collège public. Afin de comparer les deux groupes d'élèves sur leur niveau d'accord avec les préjugés/croyances, des tests-t pour groupes indépendants ont été effectués sur l'ensemble des énoncés. Le tableau 17 montre les résultats pour cette analyse. Les cohortes 1 et 2 sont évidemment comparées qualitativement pour y déceler des différences. Les énoncés ont été regroupés en trois catégories décrites dans le paragraphe suivant. En gris, on peut voir les énoncés qui changent de catégorie lorsque comparés à la première cohorte.

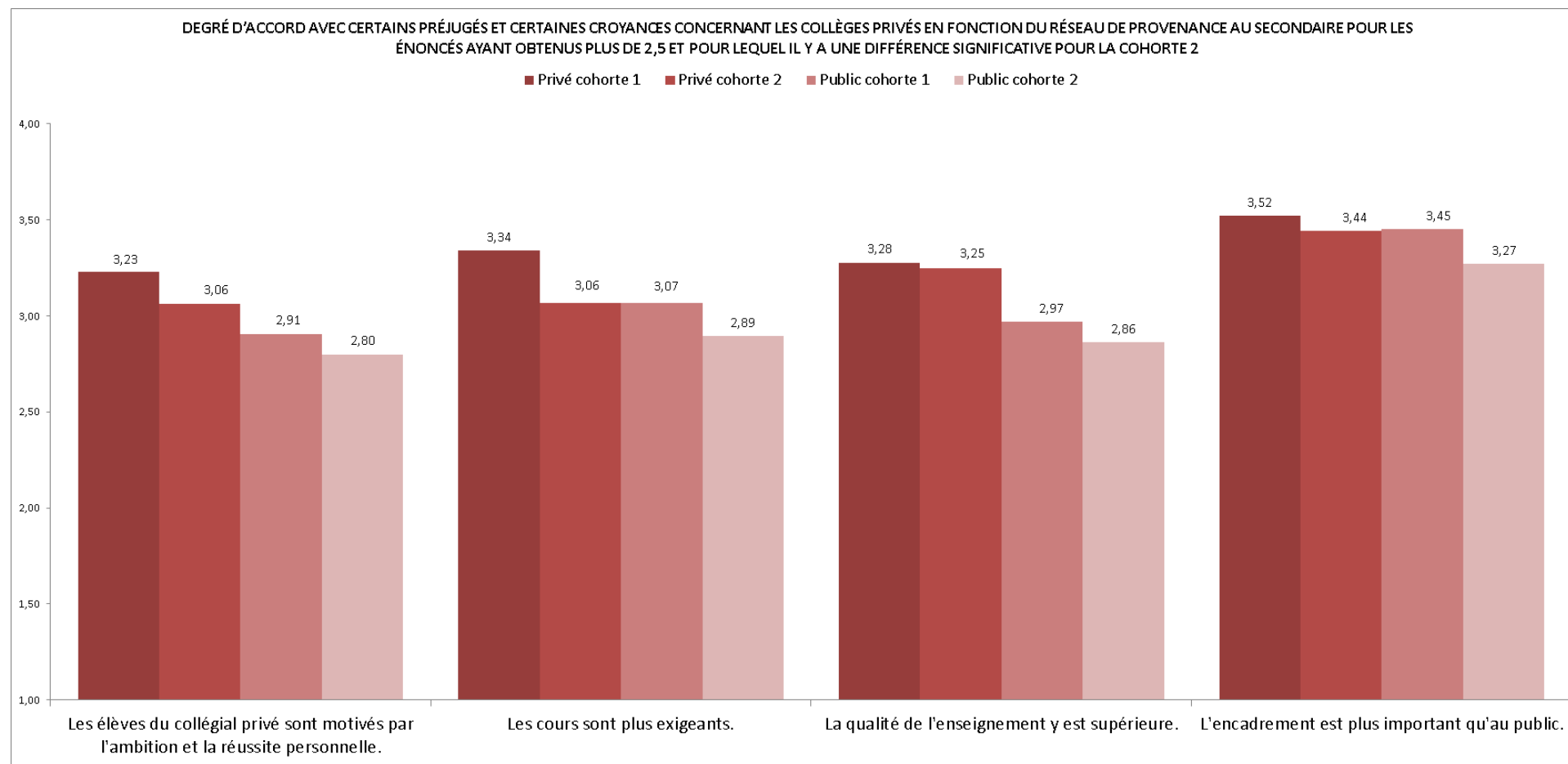
Les énoncés ont été classés en trois différentes catégories. Le graphique 20 présente les réponses données par les deux cohortes d'élèves aux énoncés ayant recueilli un niveau d'accord plus haut que 2,5 (ayant une note moyenne indiquant que la plupart des élèves sont plutôt d'accord) et pour lesquels il y a une différence statistiquement significative entre les élèves se dirigeant vers le privé ou le public. Le graphique 21 montre plutôt les énoncés pour lesquels il y a une différence significative entre les groupes et ayant un taux d'accord plus bas que 2,5. Finalement, le graphique 22 montre les énoncés ne montrant pas de différences significatives et ayant un taux d'accord inférieur à 2,5.

Enfin, une affirmation a été ajoutée lors de cette seconde collecte de données. En effet, « Les notes requises pour être admis sont hors de ma portée » a été inclus dans le second questionnaire. Les résultats pour cet énoncé seront placés dans le tableau 17 et dans le graphique 20.

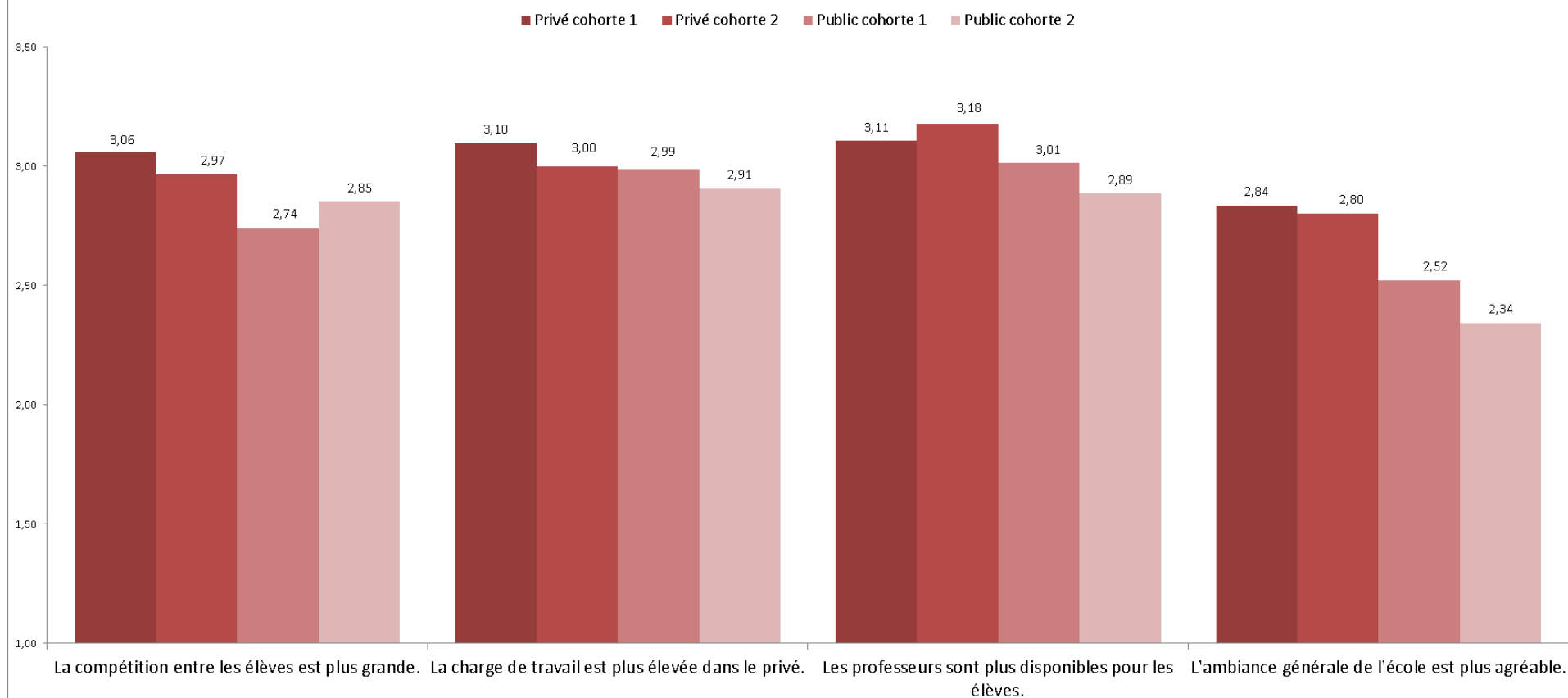
Tableau 17

Comparaison du degré d'accord avec certains préjugés/croyances selon le choix d'un collège privé ou public		
Différence statistiquement significative et degré d'accord moyen plus hauts que 2,5		
	Privé	Public
Les élèves du collégial privé sont motivés par l'ambition et la réussite personnelle.	3,06	2,80
Les cours sont plus exigeants.	3,06	2,89
La qualité de l'enseignement y est supérieure.	3,25	2,86
L'encadrement est plus important qu'au public.	3,44	3,27
La compétition entre les élèves est plus grande.	2,97	2,85
La charge de travail est plus élevée dans le privé.	3,00	2,91
Les professeurs sont plus disponibles pour les élèves.	3,18	2,89
L'ambiance générale de l'école est plus agréable.	2,80	2,34
Différence statistiquement significative et degré d'accord moyen plus bas que 2,5		
	Privé	Public
C'est difficile d'être admis.	2,21	2,11
La clientèle est « snob ».	2,18	2,34
La vie sociale y est plus développée.	2,16	1,94
Les étudiants obtiennent plus rapidement leur diplôme que dans le public.	1,98	1,83
Différence non statistiquement significative et degré d'accord moyen plus bas que 2,5		
	Privé	Public
Il est plus facile d'entrer dans le programme que l'on veut.	2,40	2,40
La cote R sera plus élevée dans un collège public.	2,19	2,14
Il y a plus de « cliques »; c'est plus difficile de se faire des amis.	1,89	1,92
Les rumeurs qui circulent à mon école sont plutôt négatives.	1,87	1,93
Les notes requises pour être admis sont hors de ma portée.	1,37	1,44

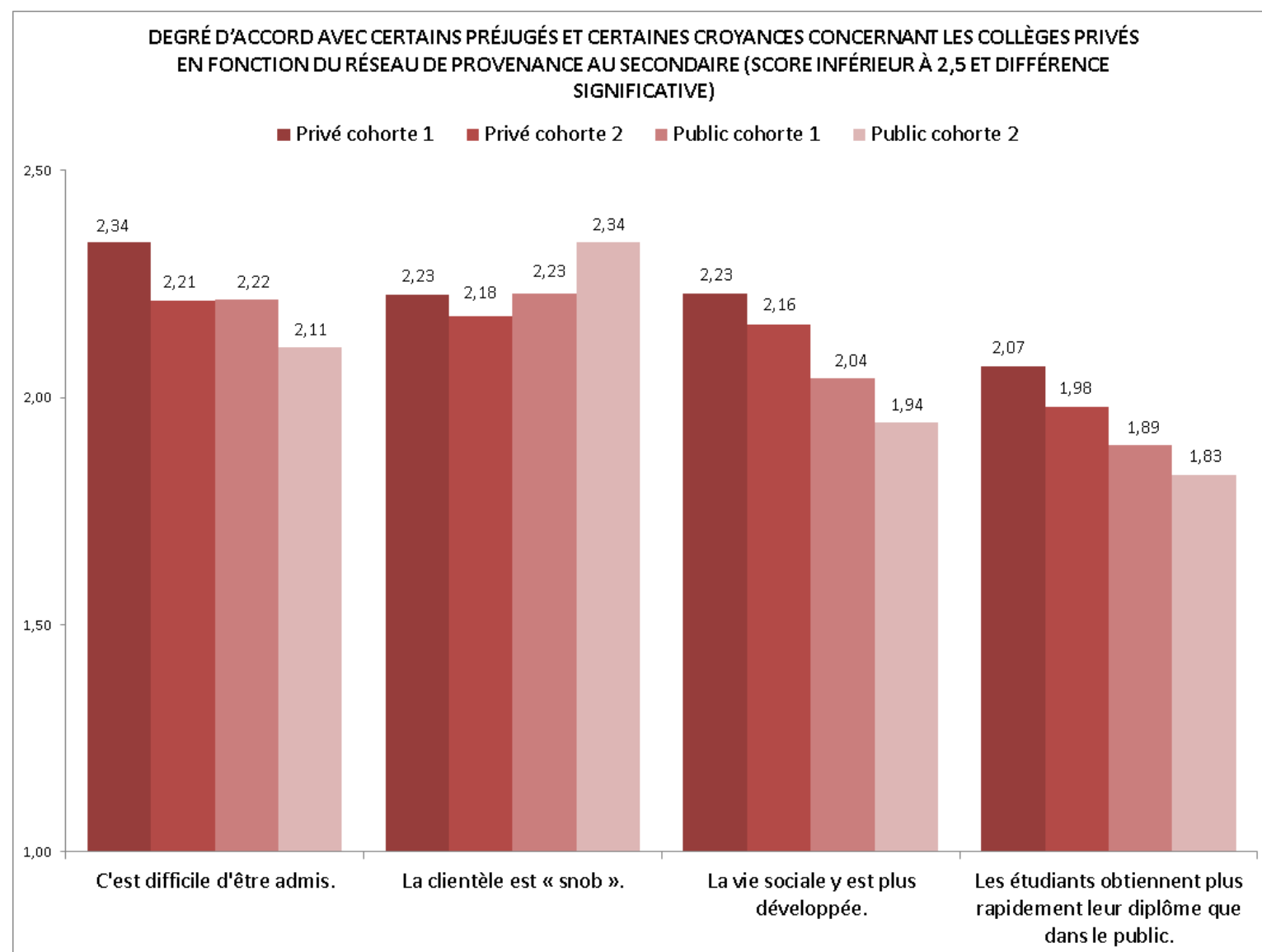
Graphique 20



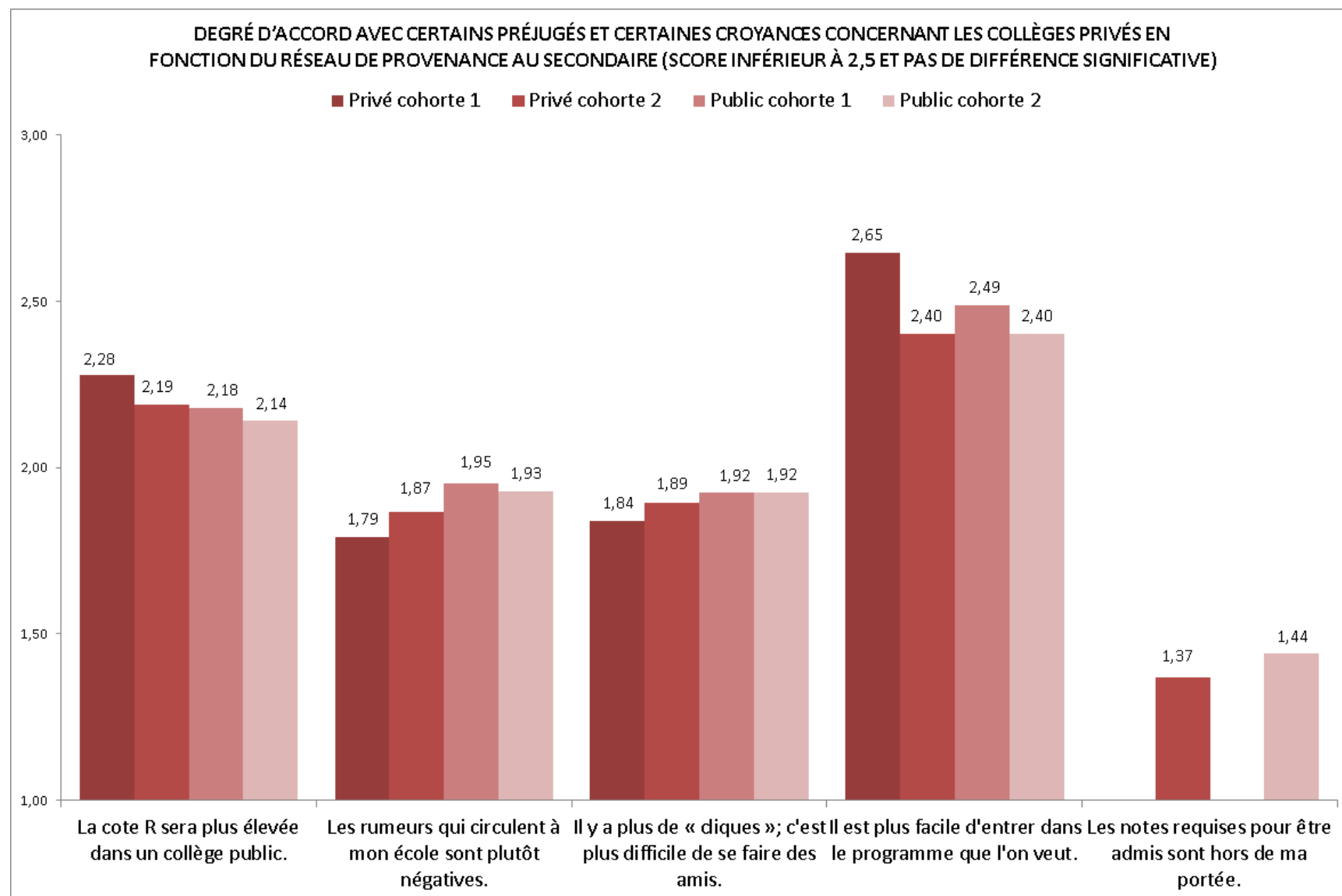
DEGRÉ D'ACCORD AVEC CERTAINS PRÉJUGÉS ET CERTAINES CROYANCES CONCERNANT LES COLLÈGES PRIVÉS EN FONCTION DU RÉSEAU DE PROVENANCE AU SECONDAIRE POUR LES ÉNONCÉS AYANT OBTENUS PLUS DE 2,5 ET POUR LEQUEL IL Y A UNE DIFFÉRENCE SIGNIFICATIVE POUR LA COHORTE 2



Graphique 21



Graphique 22



Interprétation

À l'analyse des résultats de la première cohorte, une différence significative est apparue entre les réponses des élèves se dirigeant vers le privé et les réponses de ceux se dirigeant vers le public quant au degré d'accord avec un certain nombre d'énoncés. Voici, en résumé, les résultats de la première cohorte. La première catégorie présente les énoncés pour lesquels il y avait une différence statistiquement significative et un degré d'accord moyen plus haut que 2,5. Ces énoncés incluent :

- Les élèves du collégial privé sont motivés par l'ambition et la réussite personnelle.
- Les cours sont plus exigeants.
- La qualité de l'enseignement y est supérieure.
- Il est plus facile d'entrer dans le programme que l'on veut.
- La compétition entre les élèves est plus grande.
- L'ambiance générale de l'école est plus agréable.

La seconde catégorie montre les énoncés pour lesquels il y avait une différence significative, mais un taux d'accord plus bas que 2,5 :

- C'est difficile d'être admis.
- La vie sociale y est plus développée.
- Les rumeurs qui circulent à mon école sont plutôt négatives.
- Les étudiants obtiennent plus rapidement leur diplôme que dans le public.

Les énoncés ne montrant pas de différences significatives, mais ayant un taux d'accord supérieur à 2,5 étaient les suivants :

- L'encadrement est plus important qu'au public.
- La charge de travail est plus élevée dans le privé.
- Les professeurs sont plus disponibles pour les élèves.

Finalement, une quatrième catégorie présente les énoncés n'ayant pas de différences significatives et avec un taux d'accord inférieur à 2,5 :

- La cote R sera plus élevée dans un collège public.
- La clientèle est « snob ».
- Il y a plus de « cliques »; c'est plus difficile de se faire des amis.

À l'examen des résultats de la deuxième cohorte, on observe que, pour les affirmations obtenant une différence significative, trois nouvelles affirmations obtiennent un degré d'accord de plus de 2,5. En effet, les élèves se dirigeant vers un collège privé sont davantage en accord avec les affirmations voulant que l'encadrement soit plus important qu'au public, que la charge de travail est plus élevée dans le privé et que les professeurs sont plus disponibles pour les élèves. Ces préjugés/croyances obtenaient déjà un niveau d'accord plus haut que 2,5 pour la première cohorte, mais ne montraient pas de différence statistiquement significative entre les élèves se dirigeant vers le privé ou le public. Les autres préjugés/croyances récoltent toujours un plus haut niveau d'accord chez les élèves se dirigeant vers le privé que chez les élèves se dirigeant vers le public. En effet, les futurs étudiants du privé croient davantage que les élèves du collégial privé sont motivés par l'ambition et la réussite personnelle, que les cours sont plus exigeants, que la qualité de l'enseignement y est supérieure, que la compétition entre les élèves est plus grande et que l'ambiance générale de l'école est plus agréable.

Une seule affirmation n'obtient plus la différence significative et le score au-delà de 2,5 qu'elle avait obtenu pour la première cohorte. En effet, les élèves se dirigeant vers le privé croient moins qu'il est plus facile d'entrer dans le programme que l'on veut.

Parmi les préjugés/croyances obtenant une différence significative mais un score en deçà de 2,5, seul « La clientèle est snob » est nouvelle dans cette catégorie. Ce sont toutefois les élèves qui se dirigent vers les collèges publics qui obtiennent un score d'accord plus élevé, mais restent tout de même plutôt en désaccord. Les autres préjugés/croyances dans cette catégorie sont les mêmes que pour la cohorte 1. En effet, les élèves se dirigeant vers le privé sont plutôt en désaccord avec les affirmations « C'est difficile d'être admis », « La vie sociale y est plus développée », et « Les étudiants obtiennent plus rapidement leur diplôme que dans le public », mais le sont moins que les élèves se dirigeant vers le public.

La dernière catégorie est celle des préjugés/croyances n'obtenant pas de différence significative et ayant un score inférieur à 2,5. Parmi ces préjugés/croyances, « Les rumeurs qui circulent à mon école sont plutôt négatives » se retrouve dans cette

catégorie, alors qu'il y avait une différence significative entre les élèves se dirigeant vers le public et le privé pour la première cohorte. Les autres croyances de cette catégorie sont « La cote R sera plus élevée dans un collège public », « Il y a plus de "cliques" », c'est plus difficile de se faire des amis », « Il est plus facile d'entrer dans le programme que l'on veut » et finalement « Les notes requises pour être admis sont hors de ma portée ». Cette dernière affirmation avait été ajoutée pour cette seconde collecte de données.

On retient donc que l'image qu'entretiennent les élèves choisissant un collège privé de leur future institution est plus positive que l'image des collèges privés qu'entretiennent les élèves choisissant un collège public. Les élèves se dirigeant vers le collégial privé croient qu'ils seront mieux encadrés, qu'ils auront droit à un enseignement de meilleure qualité, qu'ils auront des professeurs plus disponibles et que l'ambiance sera plus propice à l'étude. Toutefois, ils croient aussi que la compétition sera plus importante, que les cours seront plus exigeants et que les élèves seront plus motivés par la réussite. Bien que ces croyances ou préjugés semblent être, à première vue, négatifs à l'égard des collèges privés, cela n'empêche pas les élèves de s'y inscrire. Il n'en demeure pas moins que les élèves qui choisissent un collège public partagent l'ensemble de ces perceptions, à moindre échelle.

Les élèves sont plutôt en désaccord avec les affirmations voulant qu'il soit difficile d'être admis, que la clientèle soit « snob », que la vie sociale y soit plus développée, que le diplôme soit obtenu plus rapidement, qu'il soit plus facile d'entrer dans le programme que l'on veut, que la cote R soit plus élevée, qu'il y a plus de « cliques » et que les rumeurs concernant sont négatives, et ce, peu importe leur choix d'institution pour l'année suivante. C'est donc dire que le portrait est globalement semblable entre les élèves se dirigeant au public ou au privé pour leurs études collégiales.

Notons que le préjugé voulant que l'encadrement au privé soit plus important que dans un collège public récolte le plus haut niveau d'accord chez les deux groupes dans les deux cohortes. De plus, la plupart des élèves des écoles secondaires privées croient qu'ils ont les notes pour s'inscrire dans un collège privé.

Le tableau 18 montre, chez les deux cohortes, les croyances et préjugés choisis par un nombre important de répondants. Le tableau 19 montre plutôt les croyances et

préjugés pour lesquels un faible degré d'accord a été obtenu. Il est donc possible de remarquer que, d'une cohorte à l'autre, les réponses sont extrêmement semblables.

Tableau 18

Comparaison des croyances et préjugés choisis par un nombre important de répondants	
Choix des élèves allant vers le privé (Rang cohorte 1, rang cohorte 2)	Choix des élèves allant vers le public (Rang cohorte 1, rang cohorte 2)
L'encadrement est plus important qu'au public. (1,1)	L'encadrement est plus important qu'au public. (1,1)
Les cours sont plus exigeants. (2,4)	Les cours sont plus exigeants. (2,3)
La qualité de l'enseignement y est supérieure. (3,2)	Les professeurs sont plus disponibles pour les élèves. (3,3)
Les élèves du privé sont motivés par l'ambition et la réussite personnelle. (4,4)	La charge de travail est plus élevée dans le privé. (4,2)
Les professeurs sont plus disponibles pour les élèves. (5,3)	La qualité de l'enseignement y est supérieure. (5,5)
La charge de travail est plus élevée dans le privé. (6,6)	Les élèves du privé sont motivés par l'ambition et la réussite personnelle. (6,7)
La compétition entre les élèves est plus grande. (7,7)	La compétition entre les élèves est plus grande. (7,6)
L'ambiance générale de l'école est plus agréable. (8,8)	L'ambiance générale de l'école est plus agréable. (8,8)

Tableau 19

Comparaison des croyances et préjugés peu choisis par les répondants	
Choix des élèves allant vers le privé (Rang cohorte 1, rang cohorte 2)	Choix des élèves allant vers le public (Rang cohorte 1, rang cohorte 2)
Il est plus facile d'entrer dans le programme que l'on veut. (9,9)	Il est plus facile d'entrer dans le programme que l'on veut. (9,9)
C'est difficile d'être admis. (10,10)	La clientèle est « snob ». (10,10)
La cote R sera plus élevée dans un collège public. (11,11)	C'est difficile d'être admis. (11,12)
La clientèle est « snob ». (12,12)	La cote R sera plus élevée dans un collège public. (12,11)
La vie sociale y est plus développée. (13,13)	La vie sociale y est plus développée. (13,13)
Les étudiants obtiennent plus rapidement leur diplôme. (14,14)	Les rumeurs qui circulent à mon école sont plutôt négatives. (14,14)
Il y a plus de « cliques »; c'est plus difficile de se faire des amis. (15,15)	Il y a plus de « cliques »; c'est plus difficile de se faire des amis. (15,15)
Les rumeurs qui circulent à mon école sont plutôt négatives. (16,16)	Les étudiants obtiennent plus rapidement leur diplôme. (16,16)

Conclusion

Première section de l'étude

Ce second rapport nous permet d'affirmer que les deux cohortes étudiées sont globalement très semblables. Par ailleurs, quelques différences méritent d'être soulignées. D'abord, les étudiants en provenance du secondaire public de la deuxième cohorte sont légèrement plus faibles que ceux de la première cohorte. Cette différence n'est toutefois pas appuyée par une taille d'effet moyenne ou forte, limitant ainsi les conclusions à tirer de la différence significative observée sur le plan statistique. D'ailleurs, même si la plupart des comparaisons montrent une différence statistiquement significative entre les deux cohortes, celles-ci sont toujours de moins d'un point de cote R ou de moins de 4 % pour les taux de réussite. Les étudiants des deux cohortes ont donc des profils de réussite très semblables.

Lorsque l'on sépare l'échantillon en fonction du réseau secondaire de provenance, il est possible d'observer des différences intéressantes qui se répètent entre les deux cohortes. Notons d'abord que la différence observée entre les étudiants préuniversitaires et techniques dans la première cohorte est encore bien présente pour la deuxième cohorte. Les étudiants préuniversitaires ont de meilleures cotes R que ceux inscrits dans un programme technique. Cette différence est présente pour les deux sexes. La différence semble toutefois plus importante chez les garçons. Sur le plan de la langue maternelle, on note une différence de cote R moyenne entre les étudiants provenant du secondaire privé et public, et celle-ci est plus importante chez les étudiants préuniversitaires francophones que chez ceux qui sont allophones ou anglophones. Globalement, les allophones de notre échantillon performant mieux que les anglophones et les francophones, ces derniers étant encore les plus faibles de l'échantillon. La seule différence notoire entre les deux cohortes chez les étudiants préuniversitaires est que les anglophones en provenance du secondaire privé de la deuxième cohorte performant significativement mieux que ceux en provenance du secondaire public alors que l'inverse était observé pour la première cohorte.

Pour les étudiants inscrits dans un programme technique, les deux cohortes diffèrent passablement. D'abord, selon nos résultats de la deuxième cohorte, les étudiants

provenant du secondaire privé performant légèrement mieux que ceux provenant du secondaire public. Cet écart de performance est plus présent chez les filles. Dans la première cohorte, c'était plutôt une différence en faveur des garçons en provenance du secondaire public que nous avons décelée.

En regard de la langue, seuls les étudiants francophones provenant du secondaire privé performant significativement mieux que ceux provenant du secondaire public. La différence en faveur des anglophones en provenance du privé que nous avons observée dans la première cohorte n'existe pas dans cette deuxième cohorte. Toutefois, il est important de mentionner le faible nombre d'étudiants anglophones (14) et allophones (11) inscrits dans un programme technique en institution collégiale privée, ce qui limite beaucoup la valeur de nos comparaisons de moyenne.

Deuxième section de l'étude

La seconde partie de l'étude s'intéresse aux motivations et aux facteurs décisionnels ayant guidé les élèves du secondaire privé dans leur choix d'une institution collégiale. Peu de littérature scientifique s'est attardée à décrire les facteurs influençant ce choix (Carnegie Report, 1986). La seconde section de cette étude traite donc de cette question en comparant les résultats obtenus lors de deux collectes de données différentes, réalisée sur deux années consécutives soit au printemps 2012 et au printemps 2013. L'objectif premier était de vérifier si les résultats obtenus lors de la première prise de données étaient semblables à ceux obtenus lors de la seconde administration du questionnaire. Alors que la première cohorte comportait 2 560 élèves provenant de 25 écoles secondaires privées, la seconde inclut 2 540 élèves répartis dans 17 écoles secondaires privées. La différence majeure en regard de la composition des deux cohortes est que la deuxième cohorte contient un nombre plus important d'étudiants anglophones se dirigeant vers un collège privé (15 % de l'échantillon de la deuxième cohorte vs 3 % pour la première cohorte). Cette différence se répercute dans les deux groupes d'étudiants comparés, c'est-à-dire ceux se dirigeant vers le collégial public et ceux se dirigeant vers le collégial privé. Notons que, selon l'analyse effectuée dans la première étude que nous avons effectuée, la langue maternelle affecte peu l'ordre d'importance des facteurs motivationnels et décisifs pour le choix d'un collège (Gilbert-Tremblay et coll., 2013). Il

est aussi à noter que la région montréalaise se retrouve surreprésentée comparativement à la première collecte de données. Ce facteur peut avoir une influence particulière, notamment sur les facteurs géographiques (plus de choix de collèges dans un rayon acceptable de la résidence parentale, environnement des collègues qui se ressemble, accessibilité par transport en commun, etc.). Finalement, il est à noter que la répartition selon le choix du réseau collégial demeure à peu près la même dans les deux cohortes (22 % choisissant un collège privé pour la première cohorte vs 23 % pour la seconde cohorte).

Portrait des élèves choisissant un collège privé

Les deux cohortes se ressemblent beaucoup en ce qui a trait aux facteurs motivationnels et décisifs pour les élèves choisissant un collège privé. Les six mêmes raisons sont considérées comme importantes. La qualité de la formation offerte, la renommée du collège, le choix du programme d'études, la langue d'enseignement du collège, l'accessibilité par transport en commun ainsi que la qualité et la variété des activités parascolaires et sportives sont au cœur de la décision prise par ces élèves. Quant aux facteurs décisifs, la qualité de la formation offerte, le choix du programme d'études, la renommée du collège, la langue d'enseignement et la proximité du collège avec la résidence familiale se retrouvent dans le même ordre.

Ces données sont appuyées par des avantages perçus par les élèves du collégial privé; les élèves choisissant le privé croient obtenir un meilleur encadrement, que leurs professeurs seront plus disponibles, qu'ils offrent un meilleur enseignement, qu'il règne une ambiance plus propice à l'étude et qu'ils obtiendront une meilleure préparation universitaire.

De plus, les principales croyances ou préjugés vont en ce sens. Selon les élèves choisissant le privé, ils recevront un enseignement supérieur, seront plus encadrés, auront des professeurs plus disponibles et auront une ambiance générale plus agréable que dans le collégial public. Ils croient aussi qu'ils travailleront davantage, que les cours seront plus exigeants, que la compétition sera grande et que l'ambition et la réussite personnelle motiveront beaucoup leurs compagnons de classe.

Ce portrait est très semblable chez les deux cohortes. Hormis des changements à des facteurs secondaires, comme la visite des portes ouvertes qui gagne en importance en passant de la 11^e à la 8^e place ou la fréquentation du collège par des amis qui passe du 10^e au 14^e rang, les facteurs décisifs demeurent les mêmes. Il en va de même pour les avantages perçus; peu de différences intercohortes sont présentes dans les facteurs clés. Mis à part quelques différences significatives en faveur des élèves allant vers le privé, les mêmes croyances/préjugés, soit que la charge de travail soit plus élevée dans le privé, que les professeurs sont plus disponibles et que l'encadrement y est plus important, sont aussi présents d'une cohorte à l'autre.

On retient donc que les interprétations émises lors de la première étude concernant les élèves choisissant le privé demeurent fiables et solides. Il était notamment question de protéger et d'exploiter au maximum la réputation des collèges privés, car elle influence énormément le choix des élèves. La qualité de la formation demeure aussi un facteur clé, et les collèges privés doivent réussir à démontrer aux élèves qu'ils offrent une formation d'une qualité supérieure pour continuer à les attirer. Ces deux facteurs sont étroitement liés, car la réputation d'un collège dépend fortement de la qualité des formations qu'elle offre. Les programmes d'études particuliers ou spécifiques d'une institution se doivent d'être mis en valeur.

Portrait des élèves choisissant un collège public

Les réponses données par les élèves ayant choisi un collège public diffèrent davantage entre les cohortes 1 et 2 de notre étude. Des ressemblances sont toutefois à noter. L'examen des raisons jugées importantes nous amène ainsi à constater que les cinq mêmes raisons sont au palmarès des deux cohortes : la langue d'enseignement du collège, la qualité de la formation offerte, le programme d'études, la proximité de la résidence avec le collège et l'accessibilité de l'institution par le transport en commun. La seule différence notable entre les deux cohortes est que les élèves de la cohorte 2013 accordent plus d'importance à l'accessibilité par le transport en commun, cette raison passant du 5^e rang en 2012 au 3^e rang en 2013. Les facteurs géographiques prennent donc une plus grande place que lors du choix d'une institution privée.

Plusieurs différences existent toutefois quant aux facteurs décisifs. Bien que les deux premiers facteurs soient identiques d'une cohorte à l'autre (mon choix de programme d'études en première place et ensuite la proximité de ma résidence avec le collège), le reste du classement est très différent. La qualité de la formation offerte passe en 3^e place (11^e pour la cohorte 1), suivie de la langue d'enseignement du collège (10^e pour la cohorte 1) et de l'accessibilité par transport en commun (5^e pour la cohorte 1). Ces changements sont donc importants. Ces différences nous amènent à interpréter avec prudence les données. L'objectif de cette recherche étant de comprendre les raisons qui poussent un jeune à choisir une institution publique ou privée, il apparaît judicieux de garder en tête que les jeunes qui choisissent une institution publique évoquent une plus grande variété de facteurs décisifs pour justifier leur décision. Une troisième cohorte à cette recherche permettrait d'identifier une tendance. Il est possible que la plus grande proportion d'élèves en provenance de l'île de Montréal ait influencé nos résultats.

Sur le plan des avantages perçus, les deux cohortes d'élèves choisissant le collégial public répondent de façon très semblable. Un seul item obtient l'appui de plus de 50 % des répondants se dirigeant vers le public, soit que l'encadrement y est meilleur (61 %). Il se peut même que cet avantage perçu par les élèves soit plutôt considéré comme négatif par ceux du secondaire privé qui choisissent un collège public. Ces derniers ont bénéficié d'un encadrement rigoureux dans leurs écoles secondaires, encadrement dont ils semblent ne plus ressentir la nécessité. Les élèves déduisant que l'encadrement du collégial privé est le même que celui du secondaire privé, il est fort probable que cet avantage soit vu comme étant un inconvénient par la majorité. Cette hypothèse est renforcée par le fait que, dans la section des croyances/préjugés, les deux cohortes d'élèves choisissant le public ont identifié la croyance « Les collèges privés offrent un encadrement plus important que le public » en première position de toutes les croyances/préjugés présentées.

Dans la section des croyances/préjugés envers les collèges privés, on observe que les élèves se dirigeant vers les collèges publics sont en accord avec les mêmes énoncés que les élèves allant vers le privé, mais avec un degré d'adhésion moindre. En plus de l'importance de l'encadrement, ils croient que les élèves du collégial privé sont motivés

par l'ambition, que les cours sont plus exigeants, que la compétition entre les élèves est plus grande et que la charge de travail est plus grande. Bien que ces croyances soient aussi présentes pour les élèves allant vers le privé, il est important de comprendre que ces préjugés peuvent être des points positifs pour certains, mais négatifs pour d'autres. Certains élèves cherchent les milieux compétitifs, exigeants, plus difficiles, alors que d'autres n'aiment pas ce type de milieu. De plus, ces élèves affirment que la qualité de l'enseignement en milieu privé est supérieure et que les professeurs sont plus disponibles.

À la lumière des résultats obtenus lors de cette seconde étude, nous sommes donc persuadés que les interprétations et conclusions émises lors de la première étude sont valides, solides et qu'ils peuvent aider à avoir une meilleure compréhension des comportements des élèves issus des écoles secondaires privées quand vient le temps de choisir un collège. La variation des résultats des élèves choisissant de poursuivre leurs études collégiales au public permet de constater la richesse des facteurs influençant ces jeunes.

Par ces études, nous espérons avoir contribué à mieux comprendre le processus décisionnel de ces élèves et encourageons fortement les collèges privés à répéter l'expérience dans quelques années afin de suivre l'évolution des perceptions des élèves des écoles secondaires privées et de mieux cerner ce qui influence les élèves et leurs parents quand vient le temps de choisir leur futur collège.

Références

- Bourdon, Marie-Claude, *L'école privée, vraiment meilleure?* Journal *L'UQAM*, vol. XXXVII, no 16 (2 mai 2011)
- Carnegie Foundation for the Advancement of Teaching (1986). "Parents: A Key to College Choice." *Change*, 18(6), 31-33.
- Cohen, J. (1988), *Statistical Power Analysis for the Behavioral Sciences* (2de ed.), New Jersey: Lawrence Erlbaum Associates.
- Durand, G. (2012) *Écoles privées vs écoles publiques: Le point sur la question*. Encyclopédie de l'Agora, [en ligne], consulté le 18 décembre 2014.
- Gilbert-Tremblay, P.-L., Léger, A., Poirier, S. (2011) *Les facteurs influençant le choix de fréquenter un collège privé*. Montréal. Rapport de recherche PREP.
- Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (2005). *Statistiques de l'éducation*, [en ligne], consulté le 26 mars 2011.
- Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (2011). *Prévision de l'effectif étudiant au collégial*, [en ligne], consulté le 14 novembre 2011.
- Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (2008) *Statistiques de l'éducation. Enseignement primaire, secondaire, collégial et universitaire*. (Page consultée le 26 mars 2011). [en ligne]
- Murphy, P. (1981). "Consumer Buying Roles in College Choice: Parents' and Students' Perceptions." *College and University*, 56(2), 140-150.
- Ragusich, C; Akhras, G (2000). *Deux prédicteurs de réussite aux études postsecondaires*. Actes du 20 e colloque de l'AQPC.
- Vermot-Desroches, B. (2007) *Le financement public de l'enseignement privé au Québec*. Étude menée pour le ministère de l'éducation, du loisir et du sport. ISBN : 978-2-550-50225-8. Bibliothèque Nationale des Archives du Québec.
- Vezeau, C. et Bouffard, T. (2007). *Facteurs individuels et sociaux de l'adaptation réussie à la transition secondaire – collégial*. Rapport de recherche PAREA.

Annexe I : Tableau résumé des facteurs importants et décisifs

Facteurs importants et décisifs pour les étudiants qui choisissent le collégial privé

PRIVÉ	IMPORTANT	DÉCISIF
Cohorte 1	1. La qualité de la formation offerte 2. La renommée du collège 3. Le choix du programme d'études 4. La langue d'enseignement 5. L'accessibilité par transport en commun 6. La qualité et la variété des activités parascolaires	1. La qualité de la formation offerte 2. Le choix du programme d'études 3. La renommée du collège 4. La langue d'enseignement 5. La proximité du collège avec la résidence familiale.
Cohorte 2	1. La qualité de la formation offerte 2. La renommée du collège 3. Le choix du programme d'études 4. La langue d'enseignement 5. L'accessibilité par transport en commun 6. La qualité et la variété des activités parascolaires	1. La qualité de la formation offerte 2. Le choix du programme d'études 3. La renommée du collège 4. La langue d'enseignement 5. La proximité du collège avec la résidence familiale

Facteurs importants et décisifs pour les étudiants qui choisissent le collégial public

PUBLIC	Important	Décisif
Cohorte 1	1. La langue d'enseignement du collège 2. La qualité de la formation offerte 3. Le programme d'études 4. La proximité de la résidence avec le collège 5. L'accessibilité de l'institution par le transport en commun	1. Le choix du programme d'études 2. La proximité de la résidence avec le collège 3. La plus grande liberté offerte par ce collège 4. La qualité et la variété des activités parascolaires et sportives 5. La situation géographique du collège (proximité de commerces, de restaurants...)

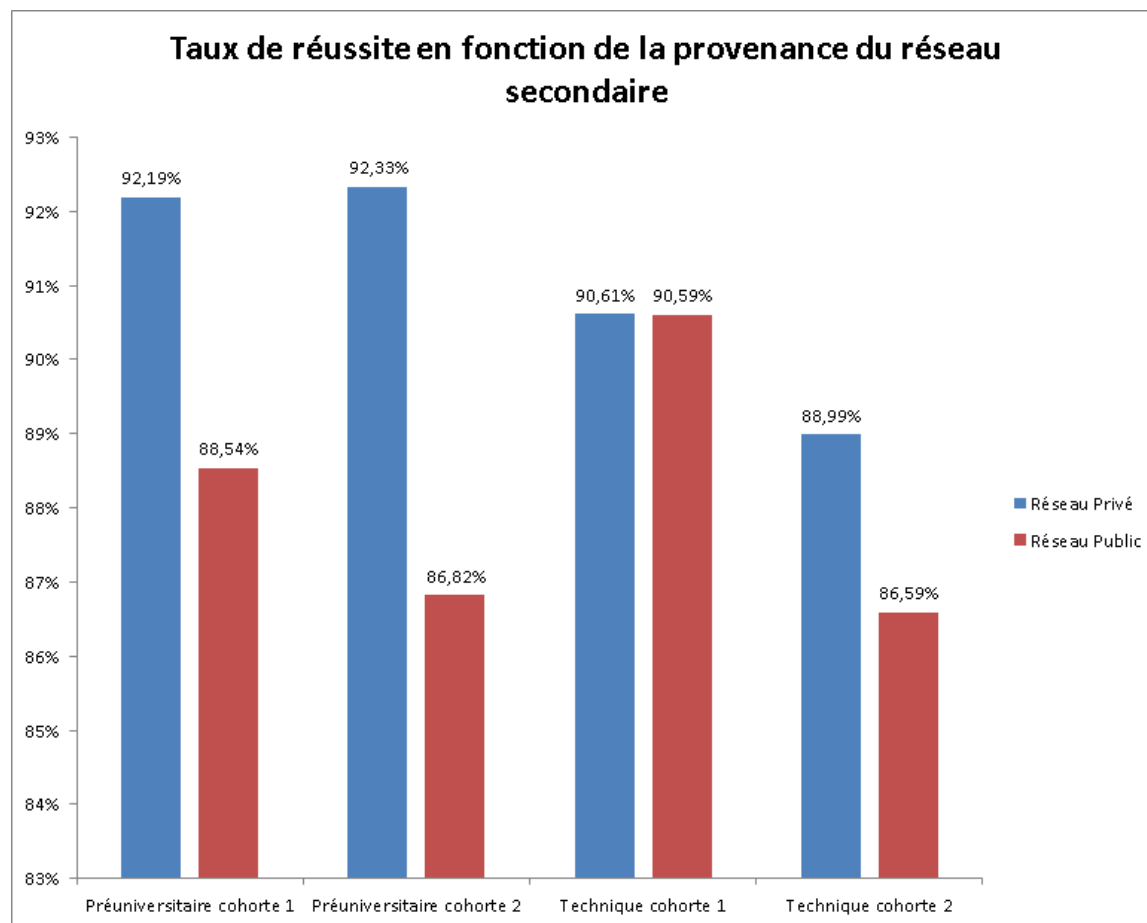
Cohorte 2	1. <i>La langue d'enseignement du collège</i> 2. <i>La qualité de la formation offerte</i> 3. <i>L'accessibilité par le transport en commun</i> 4. <i>Le choix du programme d'études</i> 5. <i>La proximité de la résidence avec le collège</i>	1. <i>Le choix du programme d'études</i> 2. <i>La proximité de la résidence avec le collège</i> 3. <i>La qualité de la formation offerte</i> 4. <i>La langue d'enseignement</i> 5. <i>L'accessibilité par le transport en commun</i>
-----------	---	--

Annexe II Degré d'accord avec certains préjugés/croyances

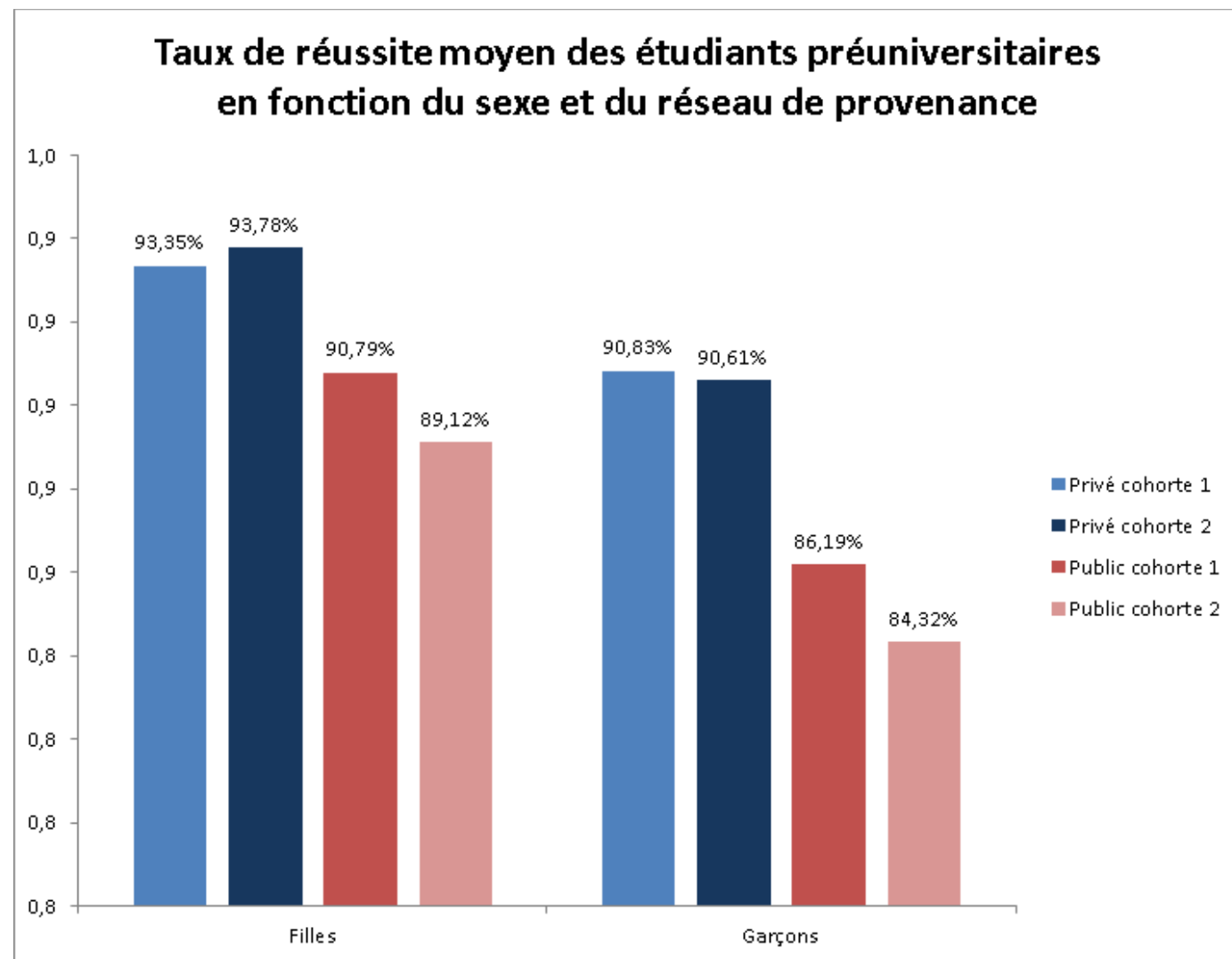
Comparaison du degré d'accord avec certains préjugés/croyances selon le choix d'un collège privé ou public				
Différence statistiquement significative et degré d'accord moyen plus haut que 2,5				
	Privé	Public	T	sig
Les élèves du collégial privé sont motivés par l'ambition et la réussite personnelle.	3,06 (0,76)	2,80 (0,84)	6,31	0,00
Les cours sont plus exigeants.	3,06 (0,81)	2,89 (0,89)	3,86	0,00
La qualité de l'enseignement y est supérieure.	3,25 (0,74)	2,86 (0,90)	8,70	0,00
L'encadrement est plus important qu'au public.	3,44 (0,72)	3,27 (0,84)	3,97	0,00
La compétition entre les élèves est plus grande.	2,97 (0,90)	2,85 (0,97)	2,36	0,02
La charge de travail est plus élevée dans le privé.	3,00 (0,87)	2,91 (0,90)	2,03	0,04
Les professeurs sont plus disponibles pour les élèves.	3,18 (0,79)	2,89 (0,89)	6,67	0,00
L'ambiance générale de l'école est plus agréable.	2,80 (0,88)	2,34 (0,98)	9,45	0,00
Différence statistiquement significative et degré d'accord moyen plus bas que 2,5				
	Privé	Public	T	sig
C'est difficile d'être admis.	2,21 (0,79)	2,11 (0,78)	2,59	0,01
La clientèle est « snob ».	2,18(0,96)	2,34 (1,01)	-3,17	0,00
La vie sociale y est plus développée.	2,16 (0,81)	1,94 (0,80)	5,25	0,00
Les étudiants obtiennent plus rapidement leur diplôme que dans le public.	1,98 (0,91)	1,83 (0,91)	3,22	0,00
Différence non statistiquement significative et degré d'accord moyen plus bas que 2,5				
	Privé	Public	T	sig
Il est plus facile d'entrer dans le programme que l'on veut.	2,40 (0,93)	2,40 (0,91)	0,01	0,99
La cote R sera plus élevée dans un collège public.	2,19 (0,91)	2,14 (0,91)	1,17	0,24
Il y a plus de « cliques »; c'est plus difficile de se faire des amis.	1,89 (0,80)	1,92 (0,85)	-0,72	0,48
Les rumeurs qui circulent à mon école sont plutôt négatives.	1,87 (0,85)	1,93 (0,85)	-1,44	0,15
Les notes requises pour être admis sont hors de ma portée.	1,37 (0,68)	1,44 (0,72)	-1,92	0,06

Annexe III Graphique des taux de réussite, cohortes 1 et 2

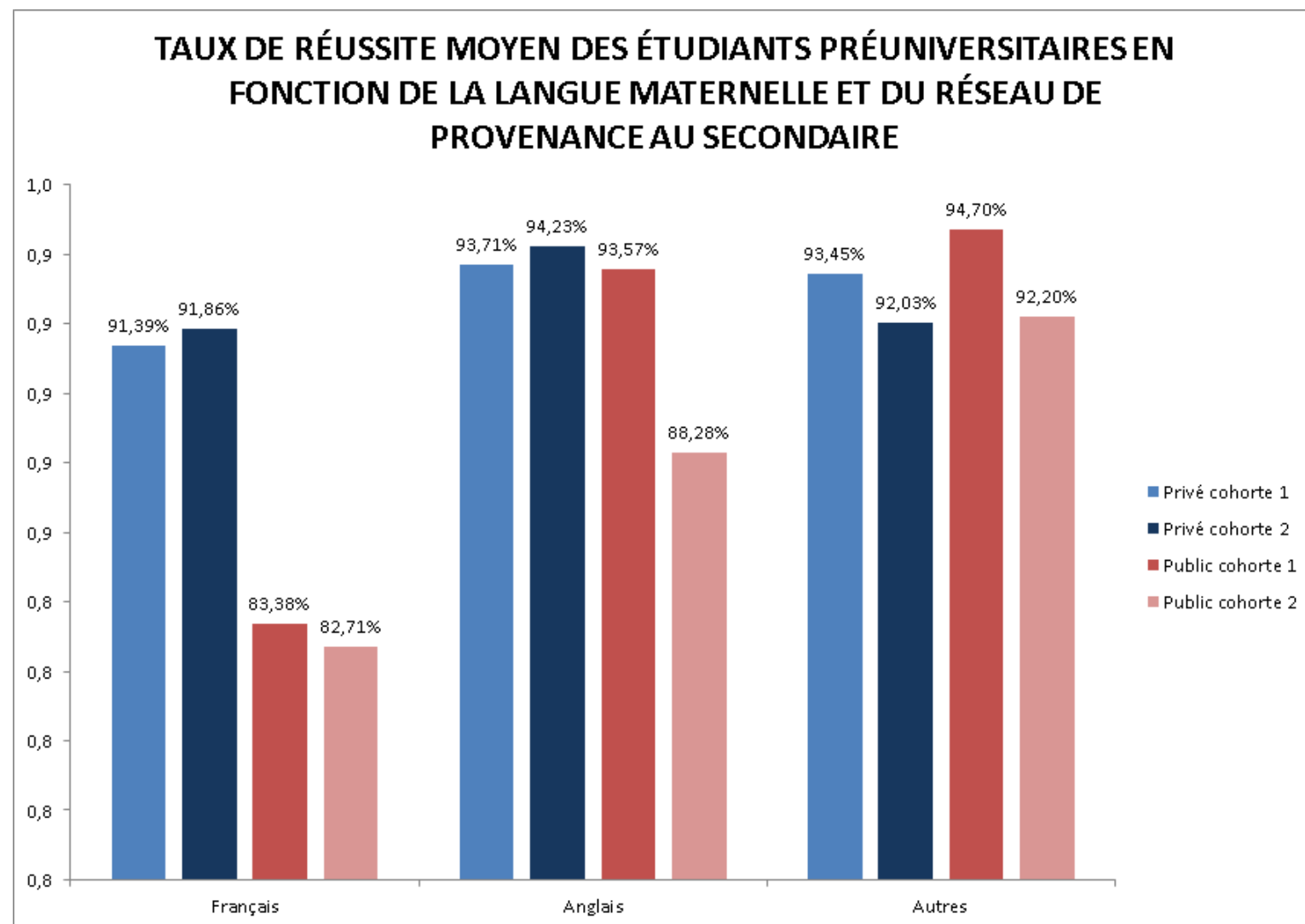
Graphique 1



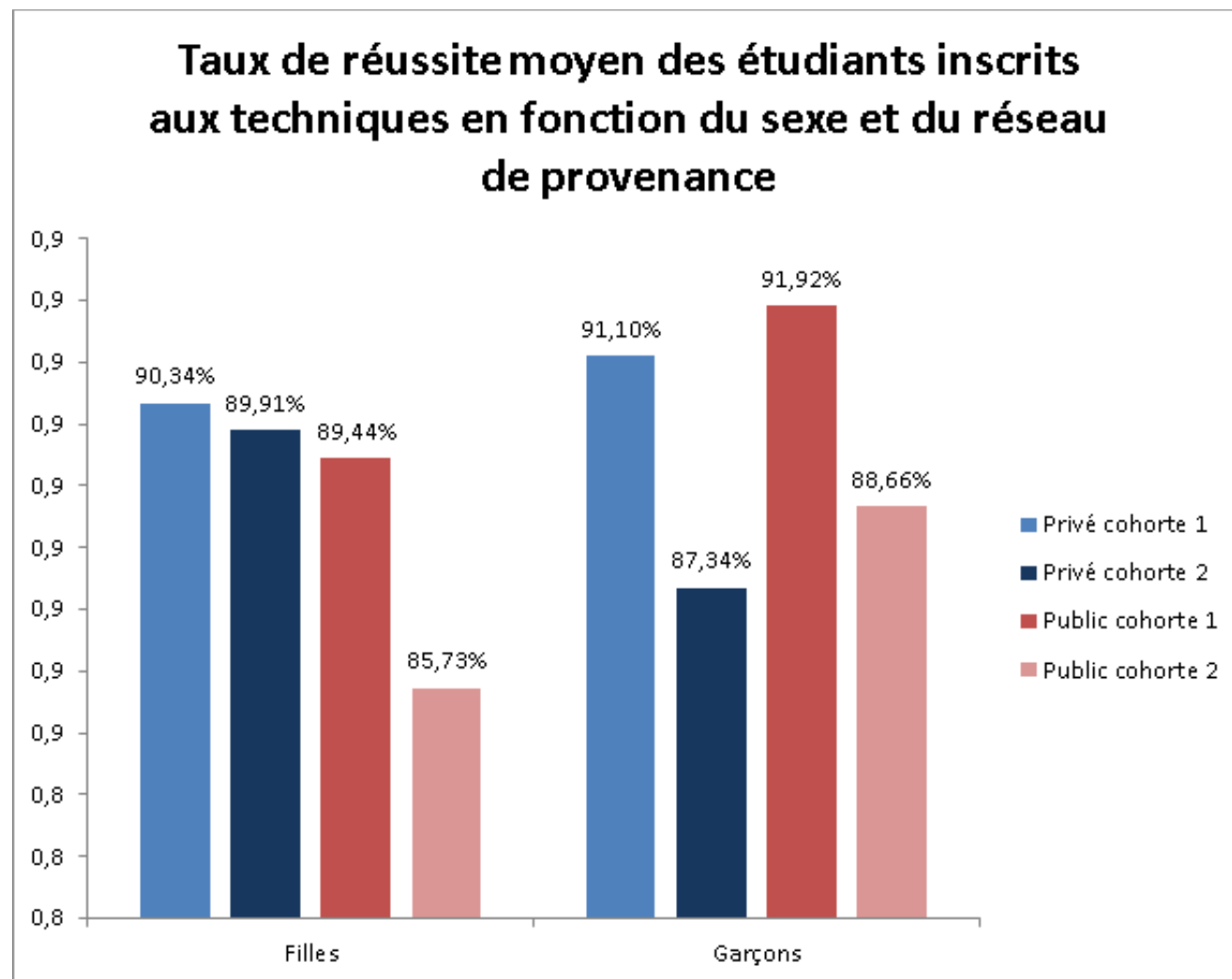
Graphique 2



Graphique 3



Graphique 4



Graphique 5

